Pour éviter un autre "Munich" aux Jeux de 1976

Ottawa demande l'aide du FBI et de la CIA

WASHINGTON (PC) — L'ambassade canadienne à Washington a confirmé hier que le Canada a amorcé des consultations avec d'autres gouvernements, dans l'espoir d'éviter un "autre massacre de Munich" lors des Jeux Olympiques de 1976, à Montréal.

Dans une réponse laconique à une nouvelle voulant que le Canada ait demandé, par l'intermédiaire du secrétariat d'État, l'aide du FBI et de la CIA, un porte-parole de l'ambassade a déclaré que "tous les Canadiens s'occupant des Jeux Olympiques accordent une très grande attention à la sécurité. Dans ce contexte, il est parfaitement naturel que nous consultions d'autres gouvernements, par les voies normales."

Aux jeux de Munich, en 1972, de violentes critiques ont été formulées contre le service de sécurité, après l'enlèvement de la majorité des membres du contingent israélien et l'assassinat de 11 d'entre-eux par les terroristes arabes. Le quartier général des athlètes canadiens à Munich, à 50 verges des logements israéliens, avait été évacué et transformé en poste de commamdement de police.

Le Washington Post, dans le premier de deux articles transmis de Montréal, a affirmé hier qu'un porte-parole du secrétariat d'État a confirmé la demande d'aide d'Ottawa et que celle-ci a été transmise au FBI, mais pas encore au CIA.

Un porte-parole du FBI a fait savoir que ce corps policier fédéral américain "offrirait toute l'aide et tous les conseils nécessaires au Canada, si celui-ci en faisait la demande."

À Montréal, l'assistant-directeur Guy Toupin du service de police de la CUM et membre du comité de sécurité du COJO, a affirmé que ces consultations avec le FBI et la CIA s'inscrivent dans une forme continuelle de collaboration. Il a nié toutefois que le comité a réclamé une aide particulière des deux agences.

28-03-75 00107 1-90S
BIBLIOTHEQUE NATIONALE 001
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le jeudi 24 octobre

Ensoleillé

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: 3	Minimum: 40
Maximum: 13	Maximum: 55

Première année — No. 199 | **16 pages** | **20 cents** | **1974**

québec

Meloche aurait menacé des témoins emprisonnés

page 4

Mystérieuse disparition d'une grenade

Alors que l'enquête du coroner sur la tragédie de Valcartier continuait hier à Québec, on a appris qu'une grenade explosive avait mystérieusement disparu une dizaine de jours avant l'explosion qui a coûté la vie aux jeunes cadets.

page 2

United Aircraft aurait extorqué $5 millions au Québec

page 3

canada

Trudeau obtient de Bruxelles ce que Paris lui refuse

page 5

monde

Kissinger à Moscou

page 6

éditorial

Le rêve passe

La visite de M. Trudeau à Paris confirme le fait que le Québec vient de perdre sa qualité d'interlocuteur privilégié auprès des autorités françaises. "Le rêve passe", écrit Yves Michaud, regrettant que le Québec ne joue plus qu'un rôle insignifiant à l'extérieur de ses frontières.

page 8

économie

24,000 indexés dans la FTQ

page 11

arts

Tempête autour des Goncourt

Alors que M. Roger Lemelin, membre "canadien" de l'Académie Goncourt, répond à André Langevin, les écrivains québécois Léandre Bergeron et Victor Lévy-Beaulieu dénoncent ce qu'ils appellent une imposture.

page 12

Le cabinet Bourassa a donné son accord

L'Hydro-Québec hausse ses tarifs de 9.9 pour cent

par Jean Chartier

C'est finalement arrivé. Le conseil des ministres du gouvernement québécois, tenu voici une dizaine de jours, a autorisé une hausse moyenne des tarifs de l'Hydro-Québec de l'ordre de 9.9 pour cent. Dès lundi dernier, le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, devait procéder, par voie de communiqué de presse, à l'annonce de cette décision.

Devant le retard du ministre à s'exécuter, le président de l'Hydro, M. Ronald Giroux, a pris sur lui de convoquer une conférence de presse qui se tiendra aujourd'hui même et au cours de laquelle il annoncera la décision de hausser de façon générale de 7.9 pour cent les tarifs d'électricité et de 12.9 pour cent les tarifs incluant le chauffage à l'électricité.

On s'attend généralement à ce que le président de l'Hydro prétexte un montant forfaitaire de $600 qui sera payé aux employés syndiqués à la fin de l'année pour justifier une partie de cette hausse. Mais en réalité, ont précisé certaines sources proches de l'Hydro, la dernière année d'opérations financières de l'institution nationalisée a été excellente. On ne pourrait donc vraiment expliquer cette hausse que par des projets d'avenir.

Déjà, ont mentionné ces sources, l'on vend à bas prix de l'électricité à l'État de New York et il est bien évident qu'avec l'entrée en opération des centrales de la Baie de James, cette politique va s'accentuer.

Lors du dernier conseil des ministres, le cabinet Bourassa a également décidé, qu'à compter de l'an prochain, toute nouvelle autorisation pour une hausse des tarifs d'électricité, relèvera d'une régie publique sur l'énergie, modelée à l'exemple de celle qui existe déjà en Ontario. Pourtant, il avait été mentionné devant la dernière commission parlementaire sur les Richesses naturelles que la décision du conseil des ministres établirait les nouveaux tarifs pour une période de trois ans.

Pour le gouvernement Bourassa, cette décision présente la vertu de remettre à une tierce partie l'odieux de décider de nouvelles hausses des tarifs d'électricité alors qu'il apparaît avec de plus en plus d'évidence que les coûts de construction du complexe hydro-électrique de la Baie de James continueront de monter en flèche.

Une chasse à l'homme mouvementée...

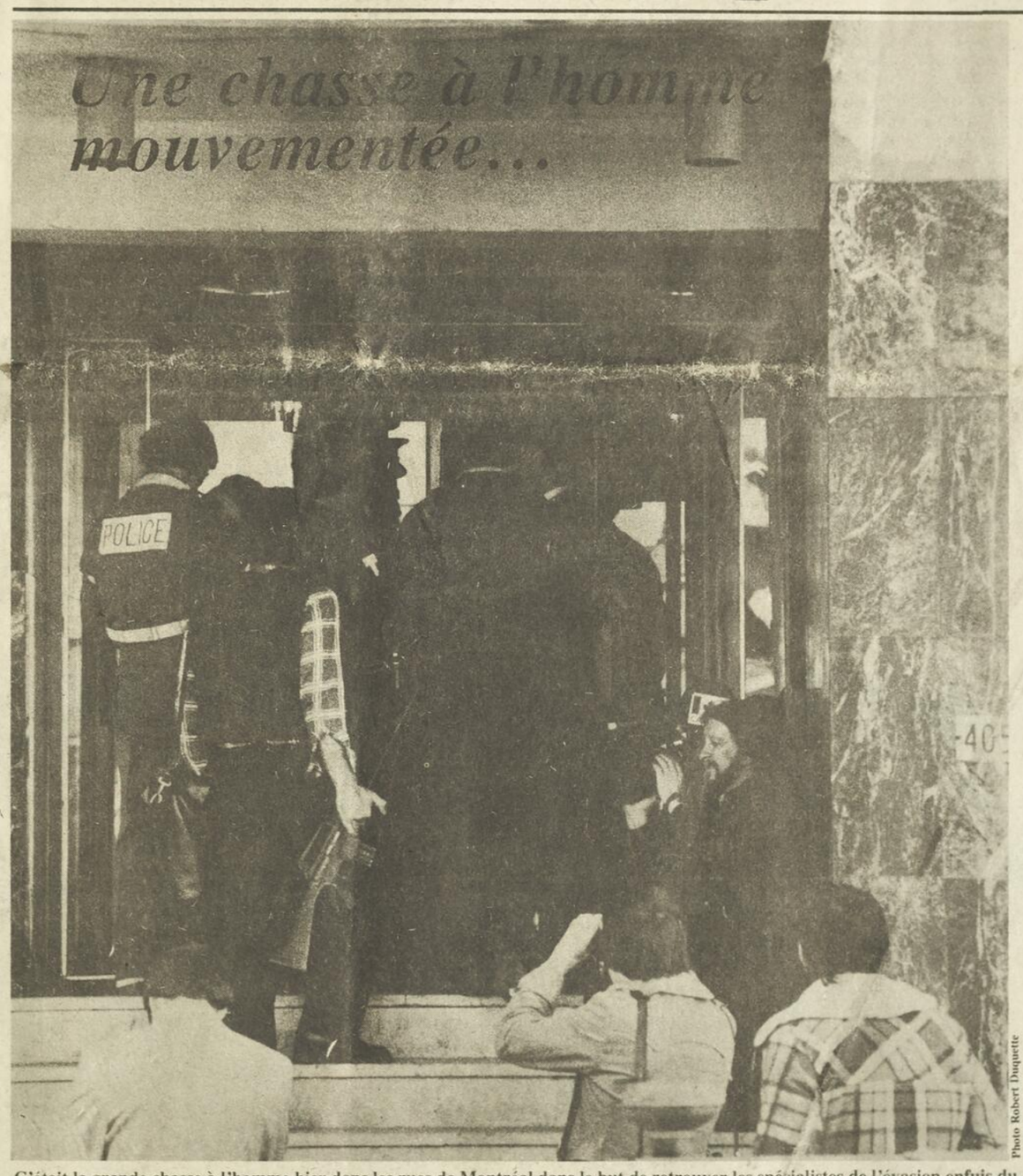


Photo Robert Duquette

C'était la grande chasse à l'homme hier dans les rues de Montréal dans le but de retrouver les spécialistes de l'évasion enfuis du pénitencier de Laval. Des dizaines de perquisitions ont été effectuées, entre autres, au coin Pie IX et Rosemont, (sur notre photo) puis dans les quartiers de Verdun et de Saint-Henri. Une jeune femme, Jocelyne Deraiche était détenue hier pour interrogatoire dans cette affaire. Elle a été arrêtée près du pénitencier par des membres de l'escouade anti-terroriste.

Les évasions

Allmand est dans l'eau bouillante

Pour Richard Blass, Jean-Paul Mercier et Pierre Vincent, s'évader est devenu une sorte de sport d'équipe. C'est la troisième fois que le trio fausse en même temps compagnie à ses gardiens et pour la xème fois, leurs exploits ont mis M. Warren Allmand, le solliciteur général, dans l'eau bouillante. On sait que le trio s'est évadé hier midi, en compagnie de deux autres prisonniers, Roger Roussel et Robert Frappier, grâce à la complicité d'une jeune femme qui est allé leur rendre visite.

Déjà, lors d'évasions précédents M. Allmand avait dû répondre aux critiques sévères de l'Opposition sur la compétence des gardiens et la sévérité des règlements et des mesures de sécurité.

Hier, à la Chambre des communes, M. Allmand a déclaré que si des évènements semblables devaient se reproduire, ils pourraient bien mener à un resserrement des règlements, particulièrement au niveau des visites aux détenus.

M. Allmand a explique que la jeune femme est actuellement détenue par la police. Elle avait réussi à déjouer la surveillance des gardiens et à remettre un ou deux revolvers aux prisonniers.

L'évasion a provoqué une série de perquisitions dans divers quartiers de la région métropolitaine dont en particulier, Montréal-Nord, Laval, Verdun et Saint-Henri.

L'évasion de Saint-Vincent de Paul hier midi était une opération bien planifiée; non seulement, les détenus Blass, Mercier, Vincent, Roussel et Frappier ont-ils pu recevoir des armes, mais une luxueuse Thunderbird les attendait non loin du pénitencier. Les fugitifs ont alors traversé le pont Pie IX pour se rendre à Montréal-Nord.

Ils ont alors décidé de changer de véhicule. En passant devant une école ils ont remarqué M. Claude Ouellet qui attendait son fils dans sa voiture. La Thunderbird a freiné brusquement et les cinq hommes se sont précipités dans la voiture du jeune employé des Postes. Celui-ci a conduit les évadés durant un certain temps en direction de Saint-Henri, puis il a été remplacé au volant par Pierre Vincent. Rendus à Saint-Henri, Ouellet a été emprisonné dans le coffre de sa voiture et les 5 prisonniers sont disparus.

Jacques Couture ou Paul-Émile Robert

Qui appuiera l'autre le premier?

par Rose-Anne Giroux

Selon le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), son candidat à la mairie, M. Jacques Couture, ne devait pas participer, hier soir, à l'assemblée électorale de son parti dans le district d'Ahuntsic, ce qui a marqué la fin d'un suspense et le début d'un autre.

En effet, jusqu'à la réception d'un communiqué, hier soir, rien n'était moins certain que la façon dont allait se dérouler l'assemblée du RCM d'Ahuntsic, qui se trouve au centre de querelles intestines depuis que ses représentants ont favorisé une alliance stratégique avec l'ex-conseiller du Parti civique, M. P.-É. Robert, un candidat beaucoup trop indépendant aux yeux de l'exécutif du parti et de son organisation centrale.

La grande question, c'était donc de savoir si Jacques Couture allait participer, oui ou non, à l'assemblée, comme les tracts d'invitation l'avaient annoncé... avant que l'organisation centrale du parti n'intervienne pour dire qu'il serait là, à condition que M. Robert lui déclare publiquement son appui, *avant l'assemblée*.

Or M. Robert, qui participe ces jours-ci à un congrès d'affaires à Québec, n'a rien fait de tel. Et s'il a assuré à des journalistes qu'il serait présent à l'assemblée, il s'est refusé à toute déclaration avant ladite assemblée. Jugeant, d'après certaines sources, qu'il n'avait pas à répondre à ce qu'il considérerait comme une tentative de chantage de l'exécutif du RCM qui lui aurait forcé la main "une fois de trop". Une fois de trop? M. Robert n'aurait vraiment pas apprécié un communiqué du RCM qui annonçait, la semaine dernière, qu'il donnait son "entier appui" à M. Couture.

Quant au "comité d'organisation de la campagne électorale" du RCM, qui a émis, hier, un communiqué de mise au point, il soutient que l'annonce de la participation de M. Couture aurait été maintenue, si les organisateurs du RCM d'Ahuntsic avaient accepté que l'assemblée devienne un meeting de tous les districts du nord, y compris Saraguay, l'Acadie et Villeray.

Son explication: comme l'annonce de la participation de M. Couture à l'assemblée d'Ahuntsic a fait boule de neige, comme au moins six autres districts ont décidé de l'inviter chez eux, l'organisation centrale a décidé de satisfaire à la demande en refusant toutes les invitations des districts, pour favoriser des assemblées à plusieurs. Rivière des Prairies constituera une exception à cause de son éloignement. Mais pas Ahuntsic...

Hier soir, il restait donc à savoir si M. Robert allait donner un appui satisfaisant à Jacques Couture. Qui ne satisfera pas plus que son exécutif d'un appui mitigé, surtout que P.É. Robert a déjà manifesté son désaccord sur l'un des projets les plus importants du RCM: les conseils de quartier. C'est sans compter avec toutes les réserves que les piliers du RCM entretiennent à propos de l'homme lui-même, qui leur apparaît, de toute évidence, comme un politicailleur et un arriviste dans le style des vieux partis.

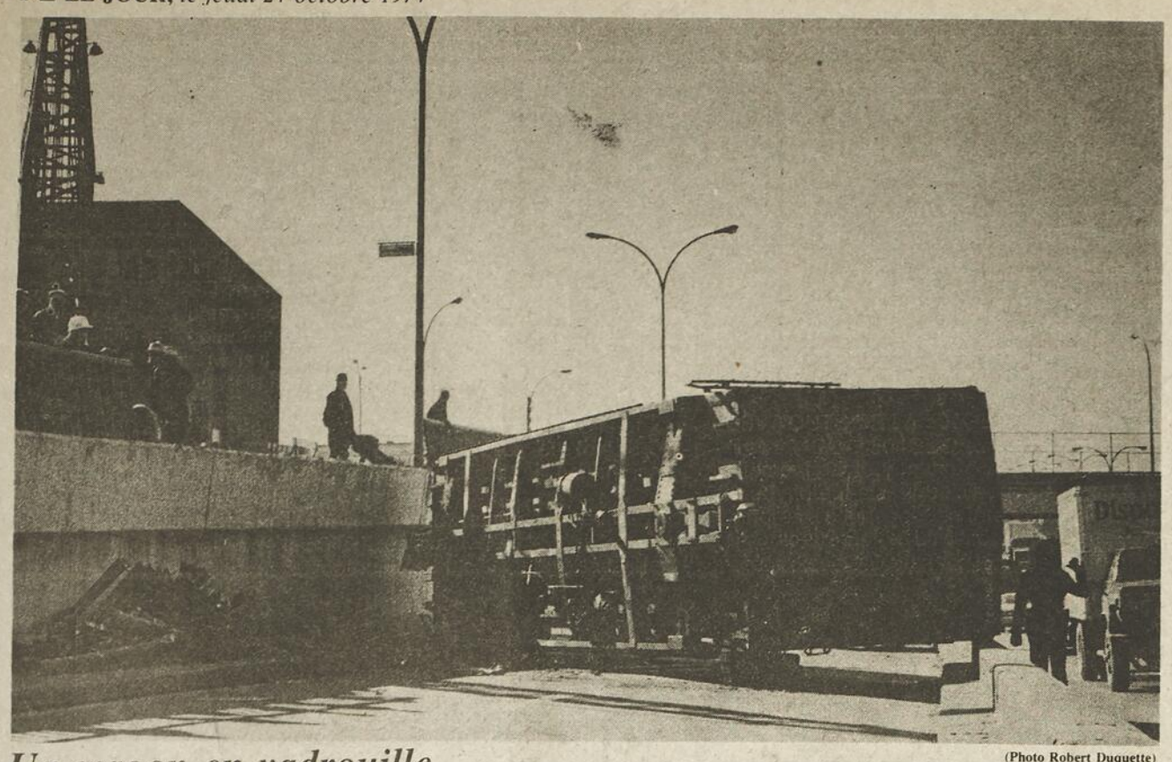
Est-ce possible que le RCM censure la décision du district d'Ahuntsic de ne pas présenter de candidat au siège convoité par M. Robert, à titre d'indépendant? Chose certaine, d'après le communiqué du RCM, c'est que M. Couture tient à préciser qu'il se prononcera sur la candidature de M. Robert quand il aura pris connaissance de son appui aux programmes du parti, "dans les jours qui viennent".

Autres informations, page 3

Les vins
ANTONIN RODET



sont aussi bons qu'on le dit $3.55



(Photo Robert Duquette)

Un wagon en vadrouille

La circulation a été considérablement ralentie, ce matin quand un wagon de marchandises du Canadien Pacifique a défoncé un garde-fou pour plonger d'une hauteur de 20 pieds sur une voie de service parallèle au boulevard Métropolitain.

Les automobilistes, qui n'en croyaient pas leurs yeux, s'immobilisaient presque pour constater qu'ils ne rêvaient pas et qu'il s'agissait bel et bien d'un wagon de fret.

Le conflit à Québec-Téléphone

Le débat se poursuit sur l'homélie contre l'exploitation des travailleurs

RIMOUSKI (PC) — Il serait difficile d'appliquer la justice de l'Évangile pour tenter de trouver une solution au conflit à Québec-Téléphone.

C'est l'opinion exprimée par le curé de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, l'abbé Euclide Ouellet, dans un communiqué où il explique pourquoi il a interdit, le 5 octobre dernier, à l'abbé Pierre Fortin, de répéter une homélie dans laquelle il traitait de l'exploitation des travailleurs.

L'abbé Ouimet souligne que ce ne sont pas les droits fondamentaux des travailleurs ni le principe de l'indexation des salaires qui sont en cause à Québec-Téléphone, mais précisément le taux d'indexation. ''Comment, demande-t-il, pouvons-nous proclamer que la justice de Jésus-Christ se situe à tel ou tel taux d'indexation et exige le paiement intégré au salaire?''

Parole de Dieu

''Comment pouvons-nous, dans ces conditions, proclamer à des gens qui font partie des deux camps, dans un contexte qui ne permet pas le débat contradictoire, que les uns sont des mauvais riches et les autres le pauvre de Dieu?''

''Ne suis-je pas en présence d'un débat où les deux guerriers sont bien armés et cherchent à arracher par tous les moyens la plus grosse part du gâteau. Je peux avoir mes sympathies personnelles, mais puis-je les proclamer comme le sens manifeste et contraignant de la parole de Dieu? Ma réponse est non'', précise l'abbé Ouellet. Il déplore d'autre part le fait que les journalistes aient conclu hâtivement qu'il avait été manipulé par le pouvoir sans s'interroger à fond sur les motifs de sa décision.

Quelque 1,500 téléphonistes, techniciens et employés de bureaux de Québec-Téléphone sont en grève depuis plus de deux mois et on n'entrevoit toujours aucun espoir de règlement.

L'enquête du coroner sur la tragédie de Valcartier

Une grenade explosive avait mystérieusement disparu 2 semaines avant la tragédie

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — ''Si je l'avais vue, j'aurais su que c'était une grenade explosive et j'aurais réagi''.

Tel a été le commentaire du capitaine Jean-Claude Giroux, un militaire de 30 ans qui, le 30 juillet dernier, donnait un cours sur les explosifs à une centaine de cadets au camp militaire de Valcartier.

Lors du cours en question, une grenade a explosé, causant la mort de 6 cadets et en blessant une vingtaine d'autres.

Témoignant hier à l'enquête du coroner J-Armand Drouin sur cette affaire, au Palais de Justice de Québec, le capitaine Giroux, qui était le dernier témoin à être entendu, a raconté les derniers moments de la leçon qu'il donnait aux cadets sur les explosifs.

Le capitaine avait transporté dans la baraque, où se donnait le cours, une boîte de carton contenant des pièces d'artillerie inoffensives, ce que les militaires appellent des ''dummy'', afin de s'en servir pour illustrer son cours.

Au Vietnam

Le capitaine Giroux sortait ensuite les pièces de la boîte une à une, en expliquant le fonctionnement aux cadets. Les grenades ''dummy'' sont facilement identifiables par leur couleur bleue tandis que les grenades ''vivantes'', susceptibles d'exploser, sont vert olive.

''J'ai sorti de la boîte une grenade bleue et j'ai mentionné que c'était le genre de grenades utilisées au Vietnam, ou encore comme celles que lance John Wayne dans ses films'' a dit le capitaine Giroux.

Le procureur de la Couronne, Me François Tremblay, a alors demandé au militaire s'il avait pu sortir une grenade verte de la boîte de carton contenant les objets de démonstration.

''Si je l'avais vue, j'aurais su que c'était une grenade explosive et j'aurais réagi'' a répondu M. Giroux. ''J'ai examiné chaque pièce que je sortais de la boîte''.

Le coroner J-Armand Drouin s'est alors dit ''pas complètement satisfait'' des explications et a demandé au témoin Giroux si des cadets avaient pu fouiller dans la boîte pendant qu'il avait le dos tourné.

M. Giroux a expliqué que, peu de temps avant l'explosion, pour répondre à une question d'un cadet assis dans le fond de la baraque, il avait dû quitter son poste et tourner le dos à la boîte environ une minute.

''Je n'ai pas vu de cadet fouiller dans la boîte'', a affirmé le capitaine Giroux. Le coroner a alors insisté pour demander au témoin s'il avait pu, par erreur, sortir une grenade verte explosive de la boîte et la faire circuler parmi les cadets.

''Il y a pu avoir une possibilité d'erreur, car personne n'est à l'épreuve de l'erreur, a répondu M. Giroux. Je ne peux pas me proclamer infaillible, mais je pense que si j'avais vu une grenade verte, j'aurais réagi.''

À d'autres question du procureur Tremblay, le capitaine a expliqué qu'il était dans l'armée depuis 11ans, qu'il avait déjà suivi un cours spécialisé sur les explosifs et que, pour lui, ce domaine n'avait plus de secrets.

Enfin, le capitaine Giroux a mentionné que peu d'instants avant l'explosion, des cadets lui avaient demandé si des objets explosifs se trouvaient dans la boîte d'échantillons qui servait au cours.

''Je leur ai répondu que je n'emmenais pas d'armes dangereuses dans la salle parce que je voulais vivre vieux, jusqu'à 100 ans'', a dit M. Giroux.

L'instructeur Giroux a été blessé lui-même lors de l'explosion. Il a notamment eu un poumon perforé par un éclat de la grenade, ce qui a nécessité une dizaine de jours d'hospitalisation.

Par ailleurs, l'enquête n'a pas pu démontrer comment cette grenade explosive avait pu être introduite dans la boîte en carton de projectiles ''dummy'', dans les jours qui ont précédé l'explosion.

Il a notamment été clairement établi que, dans un camion stationné à l'arrière d'une baraque, une grenade explosive verte a mystérieusement disparu et 18 autres grenades du même type ont été enlevées de la boîte de bois originale qui les contenait pour être placées dans une boîte de carton, une dizaine de jours avant l'explosion.

Cette disparition et ce changement de boîte s'est produit quelque part entre le 18 juillet à midi et le 19 juillet, en fin d'après-midi, sans que personne ne puisse jeter la lumière sur l'incident.

C'est la grenade disparue le 18 juillet qui a retenu l'attention du coroner Drouin et du procureur Tremblay, et qui aurait vraisemblablement été placée dans la boîte des échantillons ''dummy'' dont s'est servi le capitaine Giroux pour son cours du 30 juillet.

Cet ensemble de faits inexpliqués a fait dire au coroner J-Armand Drouin, à la fin de l'enquête, mercredi:

''Je ne suis pas entièrement satisfait, à ce stade-ci, de l'enquête. Le point principal demeure mystérieux. Je veux relire les notes sténographiques des dépositions des témoins et je rendrai ma décision finale le 16 décembre prochain.''

La 504GL et son double

Le luxe, l'élégance, la robustesse, la tenue de route de la Peugeot 504 Grand Luxe à essence lui ont mérité une renommée justement acquise. Si l'on ajoute à cela sécurité et économie, il faut bien reconnaître que la Peugeot 504GL est une voiture en tous points remarquable.

Mais il ne fallait pas s'arrêter en si bonne route. Aussi la firme Peugeot, qui exporte vers 163 pays et qui construit des moteurs diesel depuis 1923, en a-t-elle conçu un qui s'intègre parfaitement au modèle 504GL. Et, pour la première fois au Canada, la Peugeot 504GL *Diesel* est maintenant disponible.

La 504GL *Diesel* allie aux qualités exceptionnelles de la 504GL les avantages de tous temps reconnus au moteur diesel, c'est-à-dire sa faible consommation de carburant, sa longévité légendaire et son coût réduit d'entretien—trois qualités non négligeables en ces temps de vie chère.

Seule Peugeot offre pour un même modèle et à des prix aussi avantageux l'alternative essence ou diesel. A vous de jouer maintenant. La 504GL ou son double?

LES ATOUTS DE LA 504GL

Les 504GL et 504GL *Diesel* diffèrent essentiellement par leur moteur. La première est mue par un moteur classique à essence, avec 4 cylindres à soupapes ''en tête'', doté de 2 carburateurs Solex. La seconde est munie d'un moteur diesel XD 90 à 4 cylindres. Autrement, ces modèles de série comportent tous deux les atouts suivants:

CONFORT
1. Habitacle très spacieux, intérieur capitonné en teppline, sièges AV de forme baquet, totalement inclinables.
2. Banquette arrière avec accoudoir central escamotable.*
3. Système d'aération à trois circuits.
4. Toit ouvrant*, vitres teintées et dégivreur de vitre arrière.

COMPORTEMENT ROUTIER
5. Suspension à 4 roues indépendantes.*
6. Freins à disques aux 4 roues*, assistés, et compensateur de freinage.
7. Barres anti-roulis AV et AR.
8. Direction à crémaillère.
9. Pneus radiaux Michelin grande vitesse.*
10. Phares à iode.

ROBUSTESSE
11. Carrosserie monocoque tout acier.
12. Pare-chocs de haute résistance.
13. Peinture par électrophorèse.
14. Traitement antirouille ''Canada''.

CONSOMMATION
La 504GL: de 22 à 28 milles au gallon.
La 504GL *Diesel* : de 28 à 40 milles au gallon.

Peugeot 504GL-essence ou diesel, sedan ou station-wagon.

*sedan seulement.

504GL Diesel— l'idée fait son chemin.

PEUGEOT



LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédaction
Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire, Jean-Pierre Fournier
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Sport: Jean-Marc Desjardins, Alain Gerbier, Christian Nobert
Tourisme: Bougainville

Administration
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque Armand Lavigne, Richard Bradette, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

LE JOUR

Un rapport d'enquête que Bourassa tient secret

La FTQ accuse United Aircraft d'une extorsion de fonds de $5 millions aux dépens du Québec

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, a sommé le gouvernement Bourassa de rendre public le rapport de l'enquête menée par M. Lucien Saulnier sur l'utilisation qu'a fait la compagnie United Aircraft de la subvention de $5 millions que lui avait accordée le gouvernement provincial en 1970.

"Le gouvernement Bourassa avait accordé une subvention de $5 millions à United Aircraft pour la création de nouveaux emplois. Selon des informations sérieuses, la compagnie a utilisé ces $5 millions, pris dans la poche des contribuables québécois, pour financer des dépenses courantes. Si tel est le cas, il s'agit d'une extorsion très grave. Nous voulons que la lumière soit faite sur cette affaire et c'est pourquoi nous demandons que le rapport Saulnier soit rendu public dans les plus brefs délais", a affirmé M. Laberge.

Le président de la FTQ a dit mal s'expliquer pourquoi le gouvernement Bourassa après avoir demandé à M. Saulnier de faire enquête sur l'utilisation de la subvention, cache le rapport de cette enquête plusieurs semaines.

"Cette discrétion du gouvernement Bourassa s'expliquerait-elle par le fait que United Aircraft s'est moquée ouvertement des lois et des contribuables québécois? Nous croyons qu'il est d'intérêt public que cette affaire soit éclaircie et c'est la responsabilité du gouvernement de le faire", a conclu M. Laberge

Les policiers de Laval parlent déjà de faire la grève totale

par Rose-Anne Giroux

Même au prix de l'illégalité, les policiers de Laval "parlent déjà de faire la grève totale".

C'est ce que le président de la Fraternité des policiers de Laval, M. André Nadon, a déclaré au JOUR, cette semaine, pour démontrer jusqu'à quel point ses troupes sont décidées à lutter pour obtenir la parité de salaires avec Montréal et la Communauté urbaine (CUM).

Pour les quelques 275 policiers de la deuxième plus grande ville du Québec, il s'agit d'une exigence qui se justifie d'autant plus qu'ils sont appelés, d'après M. Nadon, "à travailler encore plus fort qu'à Montréal, du fait, par exemple, qu'à Laval, il y a seulement un policier par 1,000 habitants, comparativement à un peu plus de 3/1000 dans la métropole".

C'est dire, d'après M. Nadon, qu'il n'y a "rien de plus ridicule" que les déclarations du maire Paiement qui s'oppose à la parité, en soutenant que la charge des policiers de Laval n'est pas la même que celle des forces policières de la grande île.

Rappelons que la Fraternité veut porter à $13,950 le salaire de base des simples policiers (la majorité) qui est actuellement de $11,500. Elle réclame également une forme d'indexation pour ses membres. La Ville, elle, calcule que la Fraternité réclame des augmentations d'au moins 21.3 p.-cent, alors qu'elle se dit prête à offrir des hausses de salaires variant entre 10 et 12 p.-cent.

En chiffres, cela veut dire que la Ville offrirait maintenant $12,650 par année à un policier de première classe, un salaire qui serait porté à $13,535 au premier janvier 1975 (précisons que la Fraternité réclame un contrat de seulement un an). Pour le maire Paiement et son conseil, un salaire de $13,000, "c'est bien raisonnable, surtout quand on tient compte de la capacité de payer du contribuable lavallois qui gagne lui-même à peine $10,000".

Dans sa campagne pour venir à bout de la résistance des policiers, dont les négociations traînent depuis 10 mois, le maire Paiement va plus loin quand il prétend qu'en accédant à toutes les demandes de la Fraternité, "il faudrait quasiment doubler le budget actuel de la police ($4.2 millions), ce qui signifierait une hausse de taxes d'au moins $0.30 du $100 pour le contribuable lavallois. Qui paye déjà environ $2 du $100".

Rappelons que Montréal et la CUM ont déjà dû faire appel aux subventions de Québec pour combler les déficits de leur police.

Et c'est ce qui fait dire au représentant des policiers de Laval: "Si nos politiciens ne sont pas assez fins pour aller chercher de l'argent à Québec, ce n'est quand même pas de notre faute, et ce n'est surtout pas à nous de payer!"

En fin de compte, la situation reste au point mort, la Fraternité se refusant à avoir recours à l'arbitrage, "un système désuet", comme l'a recommandé un conciliateur du ministère du Travail.

Comme elle n'a pas nommé un arbitre sur le tribunal d'arbitrage et que les délais pour ce faire sont largement expirés, il se pourrait bien qu'une sentence arbitrale soit imposée aux policiers. D'ici la fin de novembre environ. Et si elle est "injuste", comme le prévoit M. Nadon, est-ce que ce sera effectivement la grève?

Entre-temps, d'après le maire, la grève du zèle se continue.

Un procès l'attend à New York

Frank Cotroni sera extradé

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a maintenu, mercredi, un ordre d'extradition contre Frank Cotroni. Ce dernier, selon la police, serait un membre de la pègre montréalaise.

Dans un jugement unanime, la haute cour a rejeté les arguments tendant à démontrer que la conspiration pour importer un narcotique n'est pas un crime qui mérite l'extradition.

On compte maintenant que Cotroni, qui est en prison depuis plusieurs mois, devait arriver à New York en fin de journée, mercredi, pour y faire face à diverses accusations.

Il avait été inculpé par un grand jury décéral à New York en octobre 1973 puis accusé de conspiration pour importer de la cocaïne aux États-Unis.

La Cour fédérale d'appel avait ordonné son extradition le 25 janvier mais il était resté en prison en attendant l'issue de son appel à la Cour suprême.

Les ravisseurs de Cross libres de rester en France

PARIS (AP) — Le ministre français de l'Intérieur, Michel Poniatowski a affirmé à Paris mercredi que les auteurs de l'enlèvement du diplomate britannique James Cross sont libres de demeurer en France à titre de réfugiés politiques.

"Nous n'avons reçu aucune demande d'extradition," a ajouté le ministre, qui a ajouté que la France traitera les Québécois comme tous les autres réfugiés politiques, qu'ils soient Basques, Espagnols ou Européens de l'est. Il a ajouté que ce droit sera reconnu aux Québécois aussi longtemps qu'ils ne commettront pas d'actes illégaux ou qu'ils n'utiliseront pas le territoire français pour préparer une action extérieure.



(PHOTO: — Antoine Desilets)

Le candidat du RCM, Jacques Couture, rencontre le président de la Communauté urbaine Lawrence Hanigan (à gauche) lors de la fermeture des mises en candidature à l'hôtel de ville.

Les élections du 10 novembre à Montréal: 5 candidats à la mairie et 126 aux postes de conseillers

Deux sociétés qui s'affrontent

par Gil Courtemanche

Peu de surprises lors de l'annonce des candidats aux élections municipales hier à l'Hôtel de ville de Montréal, sinon que pour des raisons que même la police ignorait, tous les candidats et journalistes qui se sont présentés rue Notre-Dame après midi juste se sont vus refuser l'entrée. L'Hôtel de ville était devenu une forteresse imprenable.

Il y aura cinq candidats à la mairie. Outre les candidatures de MM. Drapeau, Couture et Brisebois, on a appris la présence de deux nouveaux candidats qui curieusement demeurent tous deux sur la rue Sanguinet. Il s'agit de Mme Patricia Métivier, une recherchiste et animatrice ainsi que de M. Paul Kouri, un enseignant.

Aux postes de conseillers, on enregistre 126 candidatures dont 55 pour le Parti civique et 54 pour le Rassemblement des citoyens de Montréal qui ne fait pas opposition à M. Paul-Émile Robert, conseiller démissionnaire du PCM qui se présente comme indépendant dans Ahuntsic.

Sept candidats ne sont pas des résidents de Montréal, dont 6, dans les rangs du Parti civique. Il s'agit de M. Beaucage de Ville Mont-Royal, candidat dans Côte des Neiges, de M. Bélanger de Saint-Léonard, dans Papineau, de M. Charron de Saint-Léonard dans Saint-Jacques, de M. Alie de Ville Mont-Royal dans Saint-Louis, de M. Brock de Ville Saint-Laurent dans Saint-Louis et de M. Martel de Ville Saint-Laurent dans Villeray. On sait que la Charte de la ville de Montréal permet aux citoyens de tout le territoire de la CUM d'être candidats au poste de conseiller.

Mais au-delà de ses statistiques, une lecture attentive de la liste des candidats démontre que deux mondes quasi étrangers se feront face lors des élections du 10 novembre.

Les candidats du Rassemblement sont généralement des employés, très peu travaillent "à leur compte". Dans le Parti civique, c'est exactement le contraire.

Le candidat type du RCM est un militant; il vient du NPD ou du Parti québécois; il est assez jeune et vit généralement dans le quartier qu'il souhaite représenter. S'il ne milite pas dans un parti politique, il est membre d'un syndicat ou d'un comité de citoyens. Il a peut-être fait parti d'un mouvement qui lutte contre la pollution ou d'un groupe de locataires qui conteste les droits des propriétaires trop ambitieux; sinon, le candidat a fait partie d'un Comité de parents ou d'une organisation qui réclame le transport gratuit pour les personnes âgées. Une trentaine de candidats du RCM sont des employés, cols-blancs ou cols bleus, 10 viennent du monde de l'enseignement; on compte aussi quelques petits hommes d'affaires et un avocat.

La composition du Parti civique est radicalement différente. C'est un parti de marchands, d'administrateurs, de courtiers, d'industriels; c'est un parti de notables qui correspond bien à la notion qu'on a toujours eue des politiciens locaux. Il y a dans le PCM 15 commerçants (marchands de bois, bijoutiers, meubles etc), 10 propriétaires d'industrie ou de petites entreprises, 13 administrateurs, 4 enseignants, 6 courtiers et 7 professionnels ou techniciens. Le candidat type du PCM a été président de la Plaza Saint-Hubert ou des Marchands de meubles du Québec, comme M. Leblanc. Il fréquente la Chambre de commerce, les associations d'hommes d'affaires de quartier et est membre du Richelieu, du Kiwanis, ou du Kinsmen. Il est président honoraire des jeunes sportifs d'Hochelaga ou de l'Association des épiciers en gros. Il est souvent aussi marguiller et Chevalier de Colomb. Enfin, s'il demeure dans l'Ouest, il joue au curling comme M. Parker ou est membre du YMCA et du Canadian Club.

Le gouvernement serait prêt à faire machine arrière

La publicité des pharmacies sera-t-elle interdite?

par Marcelle Bourque

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires accuse le gouvernement du Québec de vouloir faire marche arrière. Le Conseil des ministres conteste en effet l'à-propos des règlements proposés par l'Ordre des pharmaciens concernant la publicité et la tenue des établissements de ses membres. Le président de l'Association, M. Yves Comtois, affirmait hier, au cours d'une conférence de presse, que l'État accorde une attention beaucoup trop grande aux pressions exercées sur lui par certains pharmaciens "plus intéressés à faire du commerce qu'à exercer leur profession" et par des gens impliqués dans la fabrication de produits pharmaceutiques.

L'Ordre des professions a en effet convoqué, pour le début novembre, des audiences publiques afin de donner la parole aux défenseurs des règlements comme à leur détracteurs.

Des professionnels de la santé

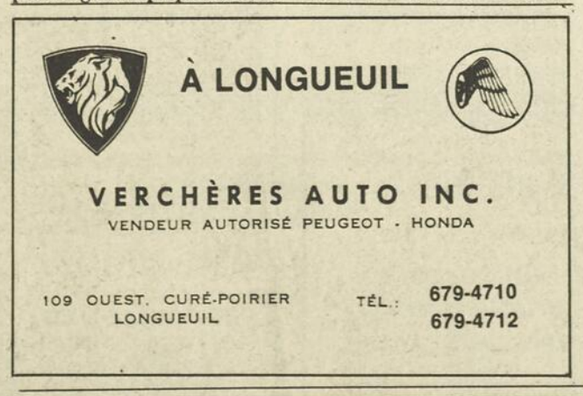
La bataille que livre depuis trois ans l'Association des pharmaciens vise à faire de ses membres de véritables professionnels et non plus des commerçants du secteur de la santé. "Nous nous opposons à la publicité sur les médicaments, car la publicité est une incitation à la consommation. Nous n'avons évidemment aucun pouvoir pour empêcher les autres d'en faire, mais nous sommes convaincus qu'aucun pharmacien ne doit se livrer à une telle activité", dit M. Comtois. Les règlements de l'Ordre des pharmaciens veulent interdire aux professionnels de faire de la réclame sur les produits en vente dans leurs établissements. Ils veulent également établir certaines normes régissant la tenue des pharmacies. Ils visent à en éliminer progressivement les produits qui n'ont pas de rapport avec la santé ou l'hygiène.

Et l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires préconise la disparition de l'idée de profit en pharmacie, comme ailleurs dans le domaine de la santé.

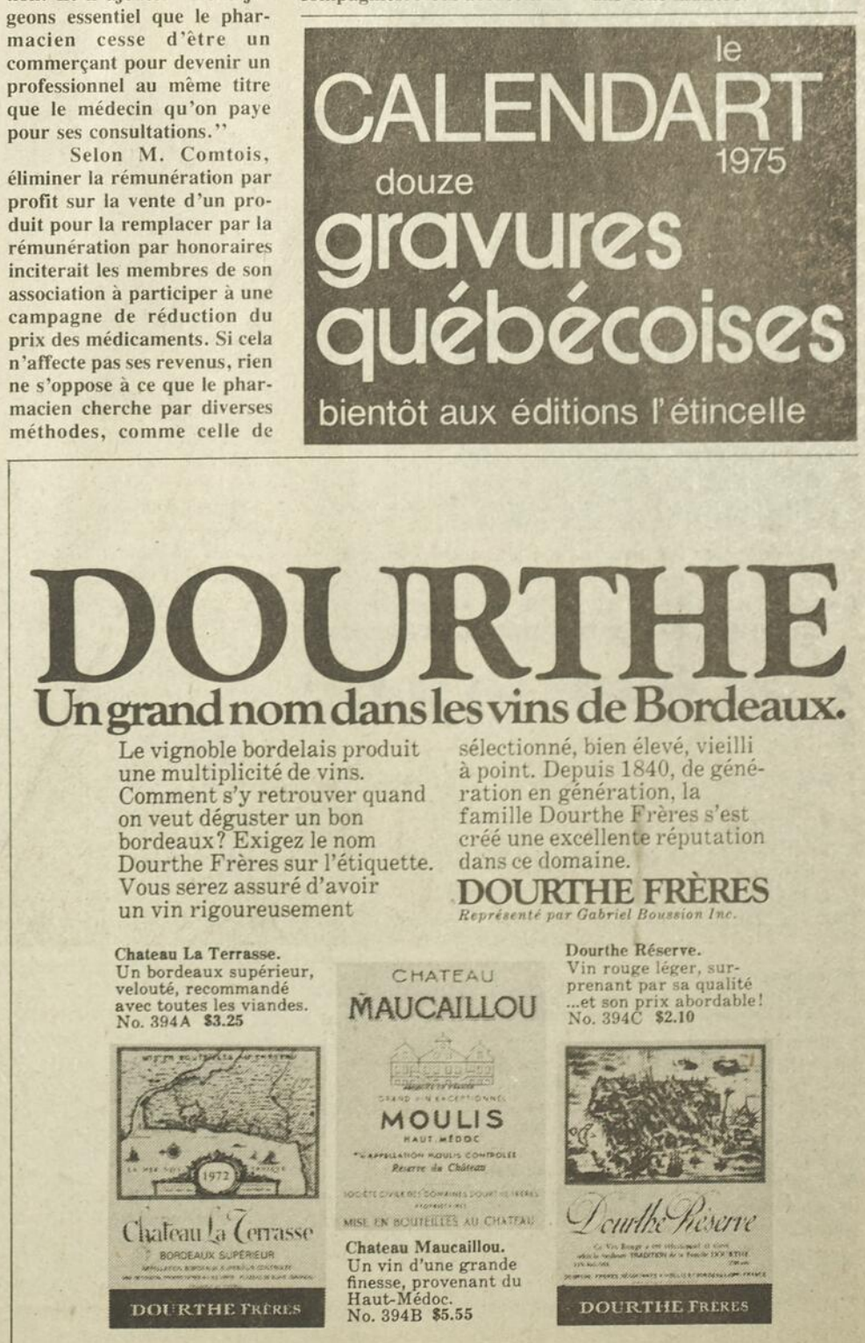
"Que les pharmaciens vendent les médicaments au prix coûtant et qu'ils soient ensuite payés pour leurs services", dit le président de l'Association. Et il ajoute: "Nous jugeons essentiel que le pharmacien cesse d'être un commerçant pour devenir un professionnel au même titre que le médecin qu'on paye pour ses consultations."

Selon M. Comtois, éliminer la rémunération par profit sur la vente d'un produit pour la remplacer par la rémunération par honoraires inciterait les membres de son association à participer à une campagne de réduction du prix des médicaments. Si cela n'affecte pas ses revenus, rien ne s'oppose à ce que le pharmacien cherche par diverses méthodes, comme celle de l'achat en groupe, à réduire le coût des médicaments qu'il offre. "Ces principes menacent les intérêts de certains pharmaciens et de certaines compagnies. Nous accusons le gouvernement de prêter une oreille trop favorable à leurs revendications. Nous n'admettons pas que l'État tienne compte d'intérêts privés dans une telle matière."

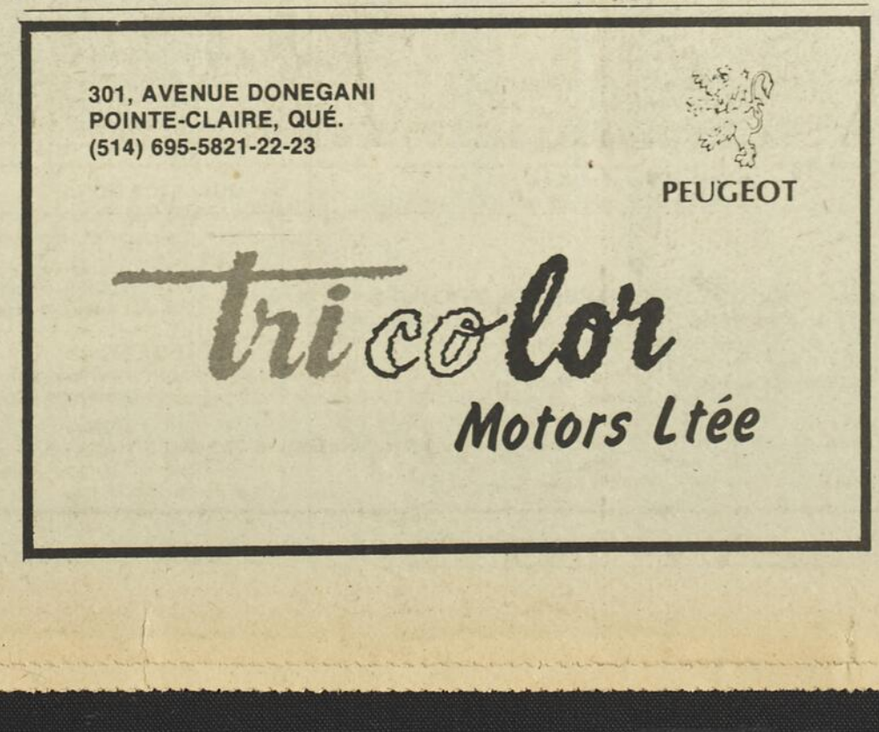












Les audiences de la Commission Cliche

Meloche aurait menacé des témoins en prison

par Gisèle Tremblay

Deux ex-membres du "local 791" (FTQ), condamnés pour avoir battu des syndiqués CSN sur le chantier de Mirabel, ont reçu dimanche en prison la visite du président du "791", M. Robert Meloche, qui les a incités, sous la menace, à mentir à la commission Cliche pour confirmer son propre témoignage.

M. Meloche avait comparu devant la Commission à huis clos la semaine dernière, avant de témoigner publiquement lundi. Le "791" a versé $75,000, au moment de leur emprisonnement, à ses cinq membres condamnés pour l'incident de Mirabel et M. Meloche a justifié ce don ou une partie de ce don par des menaces que les "5" auraient proférées contre le syndicat.

Quatre des cinq condamnés de Mirabel sont venus nier hier devant la Commission avoir proféré pareilles menaces. Ils ont en outre été unanimes à déclarer que le soir même de l'incident, au cours d'une rencontre au café Ste-Rose, M. Meloche avait approuvé leur geste contre la CSN, contrairement à ce qu'il a dit à la Commission.

Le juge Robert Cliche a demandé au procureur en chef de la Commission de faire rapport au ministère de la Justice sur l'attitude de M. Meloche, afin que des mesures soient prises: "Toute intervention de nature à intimider des témoins doit être réprouvée avec vigueur", a-t-il dit. Il y a eu, en effet, subornation de témoins, et le ministère de la Justice peut loger à ce sujet une accusation contre M. Meloche.

Celui-ci a exigé de deux détenus qu'ils avouent avoir menacé le syndicat pour de l'argent et même, dans un cas, avoir porté une arme. Il a laissé entendre: "T'es pas tout seul dans la vie, il y en a d'autres en arrière de toi", ce que chacun a interprété comme des menaces contre sa famille.

Les quatre témoins ont reçu, signée par les trois commissaires, une lettre de recommandation qui dit: "Nous reconnaissons que M. ... a posé, en ce jour, devant notre Commission, un geste de bon citoyen et qu'il a même fait preuve de courage en venant témoigner devant nous, en public. Nous estimons qu'il a ainsi fait la démonstration de sa capacité de réhabilitation."

Deux des quatre témoins sont déjà libérés sous condition, avant même d'avoir purgé le tiers de leur peine.

Le témoignage des "4" relie directement M. Meloche non seulement à l'incident de Mirabel, mais au système de violence du "791" dont il est, ont-ils rappelé, le "boss".

Les quatre ont été condamnés à trois ans de prison par la Cour d'appel. Ils avaient purgé déjà deux mois de prison, selon la sentence de première instance. Or, ils n'ont pu se défendre, M. Meloche et son adjoint d'alors, M. René Mantha, les ayant persuadés de plaider coupables.

Si les quatre ont accepté de se déclarer coupables, c'est que MM. Meloche et Mantha leur avait parlé d'un marché: tout était "arrangé" pour que la sentence soit légère et se réduise même à une amende. M. Mantha avait supposément fait joué son "influence" en haut lieu, mais les témoins ignorent qui il avait rejoint à cette fin: l'un deux a parlé de ministres, un autre du sous-ministre de la Justice, le troisième d'un M. Therrien, à Ottawa.

Selon M. Gaétan Gauthier, agent d'affaires du "791" avant sa condamnation, M. Meloche donne les ordres: "Pour toutes les décisions, faut que je l'appelles. On n'a l'autorisation de ne rien faire dans le local sans passer par Meloche ou Mantha, dans le temps."

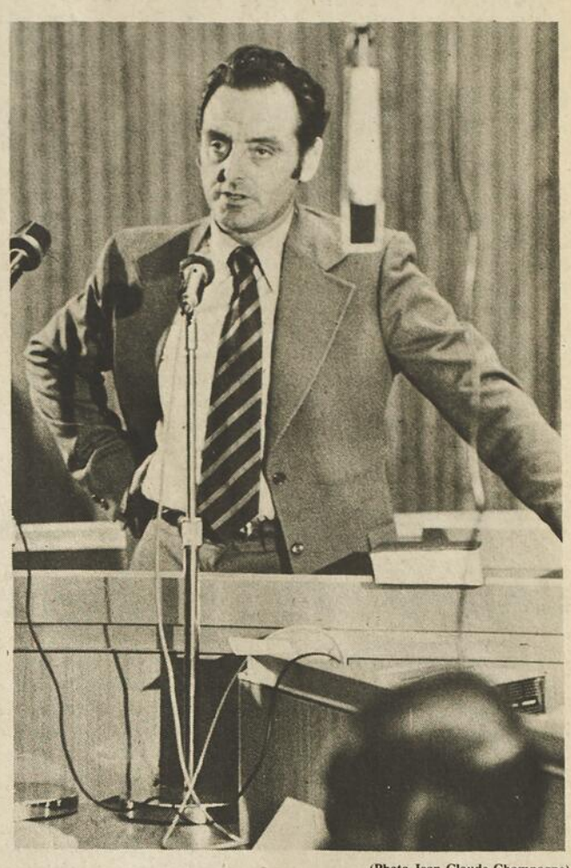
Le témoin a rappelé qu'on l'avait condamné ailleurs à deux mois de prison pour avoir intimidé une assemblée de la CSD: il avait auparavant appelé Meloche qui lui avait dit "Vas-y!"

Un autre témoin, M. Robert Beauchamp, simple membre du "791", a rappelé qu'il avait travaillé à la Baie James, quand Walter Touzel y était agent d'affaires du "791" et qu'il y avait apporté, à la demande de cet agent, une mitraillette M-1 et un révolver .32: une compagnie en a informé M. Meloche, qui n'a rien fait.

M. Julien Massé, agent d'affaires du "791", a déclaré de son côté: "Il y a des chefs qui font se battre les gars, mais on les voit jamais sur une bataille. Ils sont toujours loin, mais ils ont toujours donné des ordres précis à leurs représentants avant de partir".

M. Massé, qui n'a pas de passé judiciaire, a affirmé qu'il y a des indésirables dans le syndicat, qu'il faudrait faire un "lavage" de tout l'exécutif et qu'il ne serait plus agent du "791" parce qu'on l'avait manipulé.

M. Massé et un autre témoin ont raconté comment M. Meloche avait pris la tête du syndicat au cours d'une assemblée infiltrée par ses hommes, et marquée d'une violente bagarre qui a entraîné la démission des anciens dirigeants.



(Photo Jean-Claude Champagne)

Julien Massé, ex-agent d'affaires du "791", a chargé Meloche, mais il a défendu le syndicalisme et reconnu la nécessité d'une épuration.

L'ICEA pose la question aux Québécois

Que fera-t-on de Radio-Québec?

par Paule Beaugrand-Champagne

Sous le thème "Il faut démocratiser Radio-Québec", l'institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) lançait hier un vaste mouvement de consultation populaire sur l'orientation prise par Radio-Québec, sur le genre de télévision que les Québécois veulent avoir et sur le type de participation que les citoyens envisageraient avoir au sein d'une télévision qui leur appartiendrait réellement.

Au terme de cette consultation qu'il échelonne sur cinq mois, l'Institut entend se présenter devant la Régie des services publics du Québec afin de lui faire rapport sur l'opinion populaire. Les décisions qui sont prises à Radio-Québec, estime l'ICEA, le sont "par une petite clique qui s'est fait une consultation-maison" sur le projet qui a été présenté en avril dernier à la Commission de radio-télévision canadienne. Celle-ci a alors autorisé Radio-Québec à diffuser des émissions éducatives sur bande UHF à compter de janvier prochain.

La journée d'hier, à Pointe-St-Charles, a été consacrée par l'ICEA à soumettre à une cinquantaine de personnes le dossier qu'il a élaboré sur Radio-Québec, intitulé "Radio-Québec, pour qui?" Les participants ont amorçé le débat de fond en discutant notamment de l'importance d'une télévision éducative en circuit ouvert et du rôle des professionnels de la télévision face à une participation des citoyens. Au cours de l'après-midi, ils ont discuté des moyens d'organiser ce débat à l'échelle du Québec, dans chacune des régions et auprès de ceux, principalement, "qui n'ont pas de voix", les citoyens ordinaires.

Celle qu'on veut

L'ICEA est favorable à l'implantation d'un réseau de télévision éducative, mais il trouve inconcevable que le projet de Radio-Québec ait été élaboré sans que le public soit informé des grandes étapes de son élaboration, ni amené à se prononcer de quelque façon que ce soit sur l'orientation du réseau.

Ce n'est donc pas un mémoire que l'ICEA a préparé, mais un document de travail par lequel il invite toute la population à critiquer les objectifs de Radio-Québec et leur application. Mais il ne s'en est pas tenu à la seule critique. Il propose aussi une alternative au projet retenu par Radio-Québec, qui vit de l'argent des contribuables.

L'ICEA en propose la démocratisation. Il réclame qu'on régionalise le réseau et qu'on le décentralise, non pas à la manière des institutions gouvernementales auxquelles on est habitué, mais de façon à en arriver à une multi-direction. On veut démocratiser la gestion tout autant que la production en les régionalisant. Ce qui devrait permettre aux citoyens d'enfin obtenir la télévision qu'ils veulent.

Dans l'élaboration de son dossier, l'ICEA a rencontré des gens de divers milieux. Le constat est assez répandu: "La télévision, c'est platte"; mais en même temps, on commence à soupçonner que la télévision, cela pourrait être autre chose que ce qu'on nous sert.

Pessimisme

Certains sont optimistes sur l'issue du débat public que l'ICEA lance. Ils estiment qu'il y a place pour des changements à Radio-Québec, que déjà ce réseau est influencé par l'attitude que l'ICEA défend et que, de toute façon, il faut éviter qu'il poursuive à l'avenir les mêmes erreurs qu'au début (le projet de Radio-Québec est riennal).

Il y a aussi des pessimistes qui croient que les institutions gouvernementales ont une résistance au changement, surtout s'il vise à une démocratisation, qui ne peut que mener à un refus catégorique de leur part. Et merner le débat au bout peut tout simplement créer une lutte interministérielle Éducation-Communications qui n'accélérera vertainement pas les choses. Mais les pessimistes sont quand memes prêts à se battre.

On dit d'ailleurs qu'à l'intérieur même de Radio-Québec et du ministère des Communications, il y a une très grande insatisfaction à l'égard du projet de Radio-U5BEC.

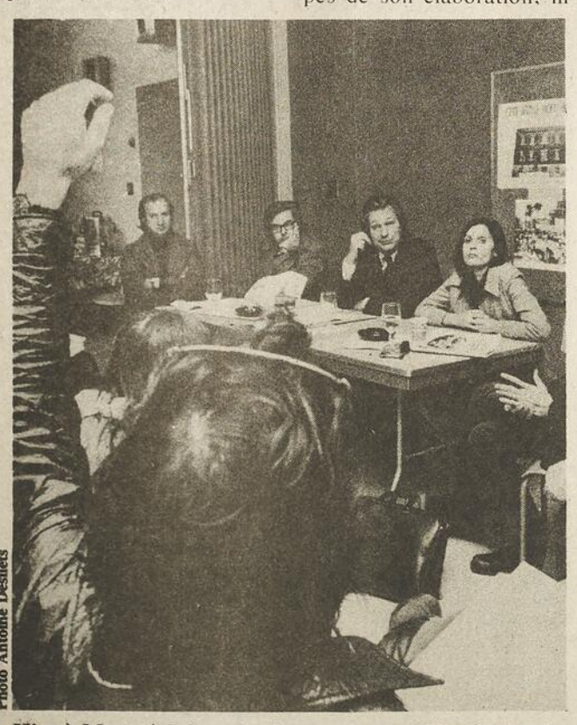


Photo Antoine Désilets

Hier à Montréal, les principaux responsables du dossier de l'ICEA sur le "cas" Radio-Québec lançaient une vaste consultation auprès des Québécois ordinaires.

Commission parlementaire sur l'assurance-auto

Que l'État commence par faire respecter ses propres lois

—la Ch. de commerce

par Marie Vallée

Pour la Chambre de Commerce du Québec, c'est aux causes qu'il faut s'attaquer si on veut réduire le coût, plus élevé au Québec qu'ailleurs, de l'assurance-automobile. "Pour la Chambre, ces causes ont pour origine une même source: l'État. L'État qui ne fait pas les lois qu'il faut où qui les fait mal, et surtout qui n'applique pas les lois déjà faites, et ce particulièrement en matière de sécurité routière.

Comme plusieurs autres organismes avant elle, la Chambre de commerce du Québec s'est fait le promoteur de la sécurité routière devant la Commission parlementaire sur l'assurance-automobile. Si les Québécois payent cher leur assurance, c'est parce qu'ils conduisent mal et qu'ils causent plus d'accidents. Donc pour réduire le coût des primes, réduisons les accidents. Que l'État prenne ses responsabilités: qu'il rende les cours de conduite obligatoire, qu'il organise des campagnes de sécurité, que la police surveille les routes et attrape les chauffards, que les tribunaux sévissent, de suggérer la Chambre.

Pas de contrôle de l'entreprise

La Chambre de Commerce si empressée de réclamer l'intervention de l'État auprès de l'automobiliste, change un peu d'attitude devant les recommandations du Comité Gauvin qui suggère d'accroître le contrôle de l'État ou l'industrie des assurances, notamment sur l'établissement des primes et la répartition des mauvais risques.

Rejetant carrément les responsabilités que le Comité Gauvin attribue à l'entreprise privée dans le phénomène de la charte des assurances, "la Chambre ayant toujours eu pour principe l'économie de marché, lit-on dans le mémoire, elle ne peut foncièrement accepter le contrôle étatique "proposé par le comité.

Marcel Léger, député péquiste de Lafontaine, a fait remarquer que le mémoire de la Chambre de Commerce "est bien dans sa tradition, se prétendant relativement modéré, mais faisant preuve, en fait, d'un extrémisme et d'un radicalisme surprenant, en voulant voir l'État intervenir le moins possible dans l'entreprise, mais en attribuant à ce même État une responsabilité beaucoup plus grande que justifiée, des difficultés de notre société.

Un avocat "pour" le no-fault

Avant d'ajourner "sine die" ses auditions, la Commission parlementaire a entendu un professeur de droit de l'Université McGill, M. W.-F. Foster, qui est venu se prononcer **pour** l'abolition de la notion de faute dans les accidents d'automobile, et appuyer la démarche du Comité Gauvin qui tente de replacer le problème de la compensation des victimes d'accidents dans sa juste perspective.

Le député Léger, tout en déplorant que l'universitaire anglophone n'ait pas fait parvenir de copie française de son mémoire, s'est plu à souligner que le premier allié du Parti québécois à cette Commission parlementaire, soit un anglophone, ce qui tendrait à démontrer que les "deux solitudes" se rejoignent en fait plus qu'on ne le pense.

au jour le jour

À MONTRÉAL

● Clinique de sang de la Croix-Rouge, au centre universitaire de l'Université McGill, salle de bal, 3e étage, 3480, rue McTavich, de 10h à 21h.

● Conférence publique sur l'impact social des sciences et de la technologie, de 18h30 à 20h30, à la salle 920 de l'édifice Hall, Université de Manchester.

● Colloque sur la sexualité à l'Université de Montréal, à la salle Poly, B316.

● Synposium sur les services de santé mentale, au Holiday Inn, 420, rue Sherbrooke.

● Colloque d'automne de l'Association des Auxiliaires d'hôpitaux de la Province de Québec, au Jewish General Hospital.

AILLEURS AU QUÉBEC

ABITIBI
Val d'Or: Festival de l'orignal.

BAS SAINT-laurent
Rimouski: Session de perfectionnement destinée aux agents de pastorale, organisée par le département des sciences religieuses de l'Université du Québec, au Grand Séminaire de Rimouski. Thème: "L'engagement social".

MAURICIE
Trois-Rivières: Colloque national sur la récréation à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Invité: M. Paul Phaneuf, ministre responsable du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

HÔPITAL STE-JUSTINE

recherche des

INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉ(ES), PUÉRICULTRICES, INFIRMIERS(ERES) AUXILIAIRES

Postes disponibles de jour, soir ou nuit à temps complet ou partiel.

Services: ●OBSTÉTRIQUE-GYNÉCOLOGIE
●POUPONNIÈRE
●NÉO-NATALOGIE
●MÉDECINE ET CHIRURGIE

● Orientation structurée
● Programme éducatif en soins infirmiers.

● INHALOTHÉRAPEUTES DIPLÔMÉS
● ARCHIVISTES MÉDICALES AUTORISÉES

Pour renseignements supplémentaires s'adresser à:

Hôpital Ste-Justine
a/s Mlle Danielle Lemire, i.a.
Service du personnel
3175, Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal, Québec
H3T 1O5

Tél.: 514-731-4931 (poste 209 ou 210)

VILLE DE HAUTERIVE
PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA

OFFRE D'EMPLOI

À la suite d'une restructuration municipale, les postes suivants sont présentement ouverts à la Ville de Hauterive, savoir:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

RESPONSABILITÉS:
—Met en oeuvre les politiques et exécute les décisions du Conseil;
—DIrige et coordonne les activités de tous les services municipaux;
—Assiste aux assemblées régulières et spéciales du Conseil ainsi qu'aux séances de préparation;
—Préside aux activités du comité de gestion;
—Assure le maintien des bonnes relations communautaires tant avec le public en général qu'avec les corps intermédiaires, les organismes gouvernementaux et les medias d'informations;
—Voit à ce que le Conseil soit bien informé des activités courantes de l'administration municipale;
—Assure la formation et le perfectionnement de ses subordonnés afin de préparer la relève;
—Accomplit toutes les fonctions qui lui sont assignées par la loi, à titre d'officier exécutif de la municipalité;
—Exécute ou délègue, à la demande du Conseil, tous autres travaux connexes.

QUALIFICATIONS:
a) Age: 35 à 45
b) M.B.A. ou équivalent
c) Faire preuve d'initiative, d'entregent et être doué pour les relations humaines
d) Pouvoir communiquer facilement avec les gens à tous les niveaux de l'administration
e) Etre capable d'interpréter et appliquer les conventions collectives
f) De préférence, être familier avec les principes de l'administration publique (Loi des Cités et Villes)

TRAITEMENT:
Selon qualifications et expérience.

TRÉSORIER
Directeur des finances

RESPONSABILITÉS:
—Chargé d'assister le directeur général de qui il relèvera, pour la préparation des budgets et le contrôle des dépenses;
—Chargé des responsabilités reconnues au trésorier municipal selon le Code des Cités et Villes;
—Chargé de la supervision des opérations financières de la Ville;
—Chargé de la vérification interne, achats, facturation, comptes payables, salaires, assurances, dépôts, etc.
—Chargé d'orienter, d'assister et de superviser le personnel préposé aux opérations de l'Informatique;
—Chargé d'assister aux assemblées du Comité de Gestion et aux séances du Conseil.

QUALIFICATIONS:
a) Age: 30 à 45
b) C.A.., C.G.A. ou équivalent
c) Faire preuve d'initiative et être capable de communiquer facilement avec le personnel à tous les niveaux de l'administration municipale;
d) De préférence, être familier avec les principes de l'administration publique (Loi des Cités et Villes).

TRAITEMENT:
Selon qualifications et expérience.

INGÉNIEUR CIVIL

RESPONSABILITÉS:
—Chargé d'assister le directeur général de qui il relèvera, pour la préparation des budgets et le contrôle des dépenses;
—Chargé de voir à l'exécution des travaux publics et de voirie, et à cette fin, d'organiser et de coordonner les efforts des employés de ce service;
—Chargé de faire les recommandations nécessaires quant à l'achat et l'utilisation du matériel et de l'outillage;
—Chargé de préparer les programmes des développements à long terme (travaux d'aménagement et d'entretien);
—Chargé de surveiller l'exécution du programme d'aménagement paysagiste.

QUALIFICATIONS:
a) Age: 30 à 45
b) Ingénieur professionnel
c) Devra faire preuve d'initiative
d) De préférence, être familier avec les principes de l'administration publique (Loi des Cités et Villes)

TRAITEMENT:
Selon qualifications et expérience.

Les personnes intéressées à l'un de ces postes sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:
M. GILBERT MOFFATT
Greffier
Ville de Hauterive
625 boulevard Laflèche
Hauterive, Qué.

canada

Canada et Marché commun

La Belgique est plus favorable que la France

par Donat Valois

BRUXELLES (PC) — Ce que le premier ministre Trudeau n'a pu obtenir des dirigeants français, après deux jours de discussions, il l'a obtenu, hier, après un entretien d'une heure seulement avec le premier ministre belge, M. Léo Tindemans: un appui ferme à la démarche du Canada en vue de la conclusion d'un accord commercial avec la Communauté économique européenne.

La Belgique appui le Canada dans ses efforts pour obtenir un lien contractuel avec la CEE, a annoncé M. Tindemans, à l'issue de sa rencontre avec M. Trudeau, qui avait quitté Paris quelques heures plus tôt.

M. Tindemans, interrogé par des journalistes, a soutenu que la proposition canadienne était très intéressante et que son pays souhaitait même que ce lien entre le Canada et la CEE ne soit pas seulement commercial mais aussi économique, c'est-à-dire qu'il faudra aussi parler des investissements, des matières premières, etc.



TÉLÉPHOTO: — PA)

C'est le premier ministre de la Belgique, M. Leo Tindemans, à droite, qui a accueilli le premier ministre Trudeau, hier, à son arrivée à l'aéroport de Bruxelles.

Compréhension

Avant de quitter Paris, M. Trudeau avait déclaré à la presse qu'il avait perçu, chez les dirigeants français, le président Giscard d'Estaing et son premier ministre Jacques Chirac, une certaine compréhension vis-à-vis du projet de traité commercial que le Canada a présenté, il y a quelques mois, à la CEE.

M. Tindemans a souligné que la grande difficulté qui empêchait la signature de ce traité par la CEE résidait dans le fait que la communauté, jusqu'à maintenant, n'avait conclu d'accords spéciaux qu'avec les pays en voie de développement.

Un lien contractuel commercial avec le Canada serait la première convention du genre avec un pays qui n'est pas sous-développé. Ce n'est pas un obstacle, mais c'est un problème qui, jusqu'à maintenant, n'a jamais été posé. Voilà donc, a dit le premier ministre belge, la nature de la difficulté qui se posera lorsqu'on parlera de négociation, de lien contractuel entre le Canada et la Communauté européenne.

Échanges

D'autre part, M. Tindemans a déclaré que son pays souhaitait ardement développer ses échanges commerciaux, économiques et culturels avec le Canada.

Sur le plan commercial, les échanges belgo-canadiens sont supérieurs à ceux entre le Canada et la France, même si cette dernière est cinq fois plus populeuse que la Belgique.

De plus, les exportations canadiennes vers la Belgique, constituées de matières premières notamment, sont plus importantes que les achats belges au Canada.

Le premier ministre belge a précisé qu'il n'avait pas été question, au cours de sa rencontre avec M. Trudeau, d'un rééquilibrage entre les deux pays. Toutefois, M. Tindemans a dit qu'on avait discuté des moyens susceptibles d'améliorer la situation actuelle, sans toutefois en révéler la nature.

Produits finis

Il a souligné que le Canada aimerait exporter en Belgique plus de produits finis ou semi-finis. La Belgique, a-t-il dit, est un pays ouvert qui a toujours pratiqué une politique commerciale libérale. Nous ne demandons pas mieux que d'améliorer nos relations commerciales. Quant à la nature des produits, la Belgique n'a pas de préjugé.

M. Tindemans a précisé qu'il n'avait pas été question d'uranium avec M. Trudeau.

Quant à l'accord culturel canado-belge, signé en 1967, M. Tindemans a reconnu qu'il n'avait pas donné de grands résultats jusqu'à maintenant.

Pourtant, a-t-il dit, c'est un bon accord. Il faut voir quels sont les problèmes qui empêchent son exécution. Il y en a du côté canadien comme du côté belge.

En fin d'après-midi, M. Trudeau devait avoir un entretien avec son homologue luxembourgeois, M. Gaston Thorn.

OTAN

La rencontre a eu lieu, à Bruxelles, au château de Stuyvenberg. Les deux hommes d'État ont notamment parlé de l'OTAN. M. Trudeau aurait donné l'assurance à M. Thorn que le Canada ne réduirait pas ses forces en Europe.

En soirée, le premier ministre Trudeau, après une rencontre avec l'ambassadeur du Canada en Belgique, M. Lucien Lamoureux, a assisté à un dîner offert par le gouvernement belge.

Aujourd'hui, le premier ministre déposera une gerbe sur la tombe du soldat inconnu et aura des entretiens avec les dirigeants de l'OTAN et ceux de la commission de la Communauté européenne.

Vendredi, M. Trudeau rencontrera la presse, visitera le Centre culturel canadien de Bruxelles et offrira un déjeûner à ses hôtes avant de rentrer au Canada.

La contamination de la viande hachée

Mme Plumptre s'en prend à l'inertie du gouvernement

par Fay La Rivière

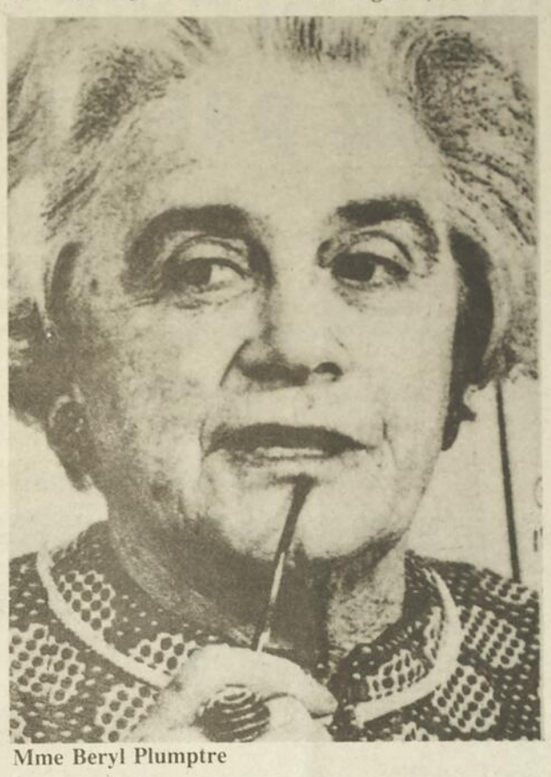
OTTAWA (PC)—Il n'y a pas de doute, le gouvernement "se traine les pieds" en ce qui concerne le problème du contenu bactérien de la viande hachée, selon la présidente de la Commission de surveillance du prix des aliments, Mme Plumptre.

Dimanche dernier, Radio-Canada, réseau anglais, montrait à ses téléspectateurs comment les techniciens en alimentation d'une université ontarienne avaient trouvé, dans de la viande hachée provenant de détaillants en alimentation, des "bactéries de contamination fécale qui peuvent provoquer des maladies chez l'homme, et aussi dans plusieurs échantillons, des staphylocoques qui sont producteurs de toxines".

Il n'y a pas de normes en ce qui concerne le contenu bactérien de la viande.

"Il n'y a pas assez de pression publique, mais je suppose que, lorsque quelqu'un mourra on agira, a commenté Mme Beryl Plumptre, au cours d'une conférence de presse hier, visant à faire le point sur ce problème que sa commission avait soulevé dès juin dernier.

Une heure à peine auparavant, toujours pratique, le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, déclarait aux Communes à ce sujet qu'il "suffit de cuire la viande à 160 degrés pour tuer les bactéries. Déjà, en juin dernier, la Commission de Mme Plumptre avait fait sa propre enquête.



Mme Beryl Plumptre

Putréfaction

Les trouvailles de l'université de Guelph, "combinés avec le fait que les enquêteurs de la Commission ont trouvé de la viande putréfiée qui semblait impropre à la consommation humaine et qui était en vente dans certains magasins, nous montrent assurément le besoin qu'a le département de la protection de la santé de donner une plus grande priorité à l'inspection et à l'analyse de ces viandes pour en déterminer le contenu bactérien".

Selon Mme Plumptre, le département de la protection de la santé du ministère de la Santé et du Bien-Être social n'a réussi, en deux ans, qu'à analyser 105 échantillons de boeuf haché afin d'en déterminer le contenu bactérien.

"C'est infinitésimal lorsque l'on pense qu'en 1973 les Canadiens ont consommé environ 450 millions de livres de boeuf haché", a-t-elle ajouté.

La présidente de la Commission ne pense pas déborder son mandat en s'attaquant aux problèmes de la qualité des aliments, cette qualité porte un prix, a-t-elle expliqué.

Gras

En plus de contenir des bactéries et des staphylocoques, plusieurs des échantillons de viande contenaient trop de gras, plus que la norme de 30 pour cent fixée par le gouvernement fédéral.

Là encore, Mme Plumptre estime que les autorités concernées n'exercent pas assez de contrôle.

Le ministère de la Consommation et des Corporations n'aurait examiné que 1,264 échantillons, pour trouver, d'ailleurs, que 22 pour cent d'entre eux contenaient trop de gras.

Enfin, Mme Plumptre a annoncé pour la fin du mois la publication de deux études sur le boeuf, les prix payés aux producteurs, ceux versés par les consommateurs et les marges.

Outaouais

Oswald Parent est "honoré" pour son apport au bilinguisme!

Nul autre qu'Oswald Parent, ministre de la Fonction publique du Québec et député libéral de Hull, a été "honoré" mardi soir pour son apport à la promotion du bilinguisme dans l'Outaouais!

Reçu par l'Alliance du bilinguisme de la capitale nationale, à Ottawa, M. Parent a été loué pour son apport au bilinguisme qui, selon un communiqué émanant de son bureau, "a été reconnu par toutes les associations et groupements de l'Outaouais et les délégués à ce banquet n'ont pas négligé de le souligner".

En même temps que M. Parent, on honorait M. John Carson, président de la Commission fédérale de la Fonction publique. M. Claude Ryan, directeur du "Devoir", était le conférencier invité et il a, dit-on dans ce même communiqué, "longuement souligné le travail de MM. Parent et Carson au sein de la Fonction publique fédérale et québécoise."

Aux dépens du Collège des pharmaciens

La Cour suprême donne raison au pharmacien Laporte

OTTAWA (PC)—La Cour suprême du Canada a donné raison, hier, au Dr Sylvain Laporte, de Joliette, aux dépens du Collège des pharmaciens de la province de Québec.

Pour le juge De Granpré, en effet, "en l'absence de texte clairement restrictif, le médecin a le droit de fournir les médicaments indiqués par le traitement et d'exiger compensation du patient".

Pour motiver son jugement, le juge De Grandpré a rappelé un principe posé par le juge Taschereau, en 1954, dans la cause Pauzé Gauvin, traitant des monopoles professionnels:

"Les statuts créant ces monopoles professionnels sanctionnés par la loi, dont l'accès est contrôlé, et qui protègent leurs membres agréés qui remplissent des conditions déterminées, contre toute concurrence, doivent cependant être strictement appliqués.

"Tout ce qui n'est pas clairement défendu, poursuivait le juge Taschereau, peut être fait impunément par tous ceux qui ne font pas partie de ces associations fermées."

Péripéties

Le Dr Laporte a été poursuivi jusqu'en Cour suprême du Canada par le Collège des pharmaciens du Québec pour avoir remis à son patient un médicament pour la durée du traitement—environ un mois—en exigeant de ce patient le remboursement du coût et en y ajoutant une partie de profit et d'administration.

Selon le Collège des pharmaciens, le Dr Laporte avait ainsi exercé la profession de pharmacien sans être membre du Collège. Débouté en Cour des Sessions de la Paix en 1969, le Collège des pharmaciens avait obtenu cependant gain de cause en Cour du Banc de la Reine, en 1971. C'est ce dernier jugement qui vient d'être rejeté par la Cour suprême du Canada.

LES GRASSEUX s'en viennent!

La qualité Sansui fait la différence;
Notre personnel de vente aussi



SANSUI 661
Croyez-le ou non, la compétence existe encore.
SONOTRONIC ltée
472, Notre-Dame Repentigny 581-8050



"Je prends une bonne habitude... je ménage mes 25¢..."

A partir du 3 novembre

certains appels à l'assistance-annuaire coûteront 25¢ si le numéro fourni est déjà inscrit dans votre annuaire. Cependant, il n'y aura *pas de frais* pour les trois premiers de ces numéros demandés à partir de votre téléphone résidentiel, en dedans d'un mois.

Il va de soi que si le numéro n'est pas inscrit, les frais ne s'appliqueront pas.

"En consultant mon annuaire, je ne fais pas d'appels inutiles à l'assistance-annuaire et je libère le service pour ceux qui en ont vraiment besoin."

Bell Canada a prévu certains cas d'exception. Par exemple, il n'y aura pas de frais:

- s'il s'agit d'un appel d'urgence,
- si vous appelez d'un téléphone payant,
- si vous téléphonez d'une chambre d'hôpital, d'hôtel ou de motel.

De plus, les personnes handicapées ayant de la difficulté à se servir de l'annuaire et celles âgées de 65 ans et plus peuvent demander d'être exemptées. Pour obtenir une formule de demande d'exemption, ces personnes n'ont qu'à communiquer avec le bureau d'affaires de Bell Canada.
A Montréal, composez 931-7351.

Prenez tout de suite une bonne habitude, consultez l'annuaire et ménagez vos 25¢.

Si vous avez des téléphones supplémentaires, avez-vous suffisamment d'annuaires? Sinon, appelez votre bureau d'affaires.

Bell Canada

le monde

Le secrétaire d'État américain tente à Moscou d'arrêter l'escalade nucléaire

En cas d'échec de Kissinger le sommet Brejnev–Ford pourrait ne pas avoir lieu

Le secrétaire d'État américain Henry Kissinger est arrivé hier à Moscou pour une visite de travail de quatre jours au cours de laquelle il doit faire une nouvelle tentative pour arrêter la course aux armements nucléaires entre les États-Unis et l'URSS. C'est la huitième fois depuis deux ans et demi que le secrétaire d'État américain se rend en URSS. Au cours des prochains jours, M. Kissinger aura une série d'entretiens avec le secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, M. Léonide Brejnev et M. Gromyko, sur le problème des armements nucléaires stratégiques et l'ensemble des questions internationales, en particulier le Proche-Orient. La visite de M. Kissinger doit être suivie, le mois prochain par une rencontre au sommet entre M. Brejnev et le président Gerald Ford.

MOSCOU (AFP) — Le secrétaire d'État américain Henry Kissinger est arrivé, hier à Moscou où il aura une série d'entretiens avec les dirigeants soviétiques avec, pour objectif essentiel, d'arrêter une nouvelle et terrifiante escalade des armements nucléaires. En dépit de la détente, les deux super-puissances semblent prêtes à accélérer leur course aux armements. Le secrétaire à la Défense des États-Unis, M. James Schleisinger a annoncé, en effet, que l'Union soviétique se préparait à entreprendre, l'année prochaine, "le plus dramatique déploiement de forces offensives dans l'histoire des armes nucléaires stratégiques."

De l'avis du Pentagone, cela rend obligatoirement nécessaire un effort comparable du côté américain.

L'objectif de M. Kissinger pour les prochains jours est d'arriver à découvrir la formule, satisfaisante pour les deux parties, qui permettra de comparer deux programmes d'armements stratégiques. Cette formule doit ouvrir la voie à la conclusion d'un accord de dix ans qui suivra l'accord provisoire conclu par les deux pays pour cinq ans en 1972, à l'occasion du premier sommet américano-soviétique.



MM. Kissinger et Gromyko, hier à l'aéroport de Moscou.

"Nous allons avoir des conversations tout à fait complètes, amicales et constructives dans le cadre du dialogue qui se poursuit depuis maintenant tant d'années" a déclaré le secrétaire d'État hier soir, à son arrivée dans la capitale soviétique.

Sommet Ford-Brejnev?

M. Kissinger, pour sa part, est convaincu qu'à moins d'une réduction "visible" des armements nucléaires, la détente est en jeu, et il a eu soin de le faire savoir aux Soviétiques.

Du côté américain, on a même été jusqu'à suggérer que la première rencontre au sommet entre le secrétaire du Parti communiste de l'URSS, M. Leonide Brejnev, et le président Gerald Ford, le mois prochain, pourrait ne pas avoir lieu en cas d'un nouvel échec de M. Kissinger qui a accompli la même mission sans succès en mars pour le président Richard Nixon.

M. Brejnev risque de se trouver ainsi placé au pied du mur. Le secrétaire général vient de monzger à quel point il tenait à faire bénéficier l'économie soviétique de la technologie américaine en acceptant de transiger sur un problème aussi délicat que l'émigration juive. Mais, du côté américain, on souligne qu'en dépit de l'octroi à l'URSS de la clause de la nation la plus favorisée, un large développement des relations économiques entre les deux pays est inconvenable dans un climat de course aux armements stratégiques.

Plus important encore que la découverte d'une formule magique, de l'avis des observateurs diplomatiques, est l'établissement d'un véritable climat de confiance, dangereusement perturbé depuis un an par le conflit du Proche-Orient et ses suites.

Du point de vue américain l'attitude de l'Union soviétique au sujet de la crise du pétrole ou du problème mondial des céréales constitue aussi un test de la détente.

Il est non moins clair que, du point de vue soviétique, M. Kissinger ne joue pas le jeu en charchant à faire cavalier seul au Proche-Orient au lieu d'accepter de négocier face à face avec l'URSS à la conférence de Genève.

Nouvelle impasse dans la crise italienne

Le Parti socialiste rejette les conditions posées par Fanfani

Le Parti socialiste italien a rejeté hier les propositions du président de la République M. Amintore Fanfani de former un gouvernement de centre gauche. La crise italienne est donc à présent dans l'impasse la plus totale. Le Parti socialiste s'est cependant déclaré prêt à poursuivre les discussions mais il a demandé que M. Fanfani adoucisse ses exigences en de qui concerne les communistes et les syndicats. Dans une lettre adressée aux partenaires possibles de la coalition le président de la République italienne avait exclu tout rapprochement avec le Parti communiste, alors que les socialistes y sont favorables, et avait demandé aux dirigeants socialistes de cesse d'appuyer inconditionnellement les syndicats.

ROME, (AFP) — M. Amintore Fantani a échoué dans la mission qui lui avait été confiée le 14 octobre de former un nouveau gouvernement italien. En effet, dans la lettre qu'il lui a adressée, M. Francesco de Martino, secrétaire du Parti sôcialiste italien, affirme que "si les choses doivent rester en l'État, la direction de son parti est dans l'impossibilité de donner une réponse positive" à ses propositions.



M. Amintore Fanfani
"... exclu tout rapprochement avec les communistes"

De M. Martino évoque le différent à l'origine de la rupture des relations entre le gouvernement les syndicats) et déclare notamment que "sans une entente de principe avec ces syndicats, on ne peut concevoir dans les circonstances présentes de politique tendant à obtenir, sinon l'accord, du moins la compréhension des classes ouvrières."

L'existence des problèmes économiques et les "sacrifices nécessaires en découlant" rend indispensable la volonté et la recherche constante de l'accord du monde du travail dans son ensemble pour tout gouvernement qui entend résoudre ces problèmes (salaires, retraites, emploi) "selon la méthode démocratique", ajoute-t-il, "nos vues ne peuvent se prêter à des erreurs d'interprétation et nous estimons qu'il est de notre devoir de les confirmer", déclare M. De Martino qui réaffirme cependant que la politique de collaboration entre le PSI et la démocratie-chrétienne est "un facteur essentiel à la stabilité de la démocratie italienne".

À la veille du 8ème sommet arabe de Rabat

Les délégués palestinien et jordanien déjeûnent ensemble au milieu de rumeurs de complot

Alors que les autorités marocaines semblent craindre, dans la capitale chérifienne, la présence d'éléments extrémistes israéliens ou palestiniens venus pour saboter la conférence de samedi; un mini-sommet jordano-palestinien se tenait hier dans la banlieue de Rabat. Peut-on envisager deux jours avant la huitième réunion arabe, un rapprochement entre l'OLP (Organisation pour la libération de la Palestine) et le roi Hussein de Jordanie?

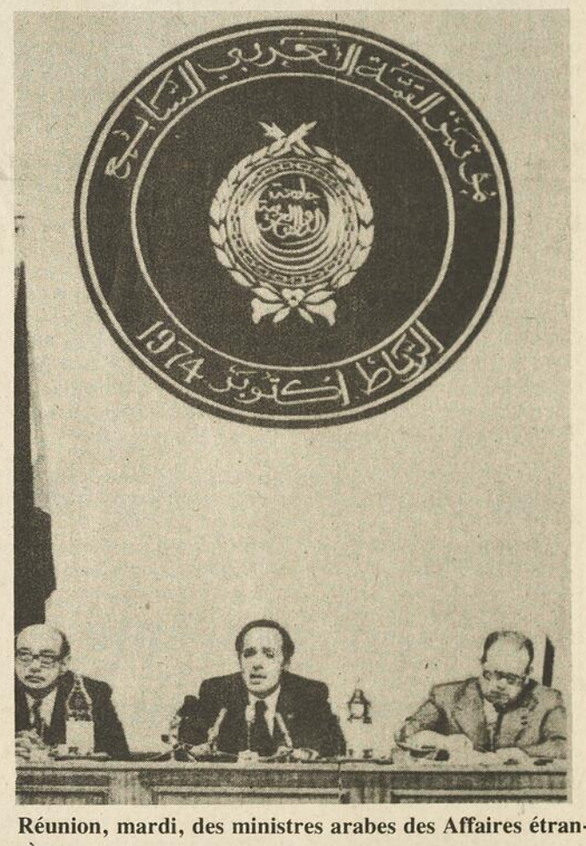
RABAT (AFP) — Pour la première fois, on a pu voir en public et à un déjeûner officiel un Jordanien et un Palestinien engagés dans une conversation apparemment détendue à l'occasion d'une conférence arabe au sommet.

L'affaire s'est passée mercredi, sans formalisme ni protocole, à l'occasion d'un buffet offert par le ministre marocain des Affaires étrangères, M. Ahmed Laraki, dans le cadre verdoyant du golf royal de Dar-Es-Salam, à une dizaine de kilomètres de Rabat.

Le déjeuner avait lieu par petites tables. L'une d'elle accaparait l'attention des délégués, des diplomates et de quelques journalistes. C'était celle où avaient pris place le chef de la délégation jordanienne, le conseiller personnel du roi Hussein, qui était assis en face du chef de la délégation de l'OLP, Organisation de libération de la Palestine et le porte-parole officiel de cette délégation. On a vu également le ministre des Affaires étrangères égyptien, M. Ismail Fahmi, s'arrêter un moment près du groupe, où la conversation était très animée mais apparemment amicale.

Ce mini sommet improvisé aurait permis, selon certaines indications, de rasséréner l'atmosphère après un échange assez vif, le matin même, en commission entre Palestiniens et Jordaniens. Quoi qu'il en soit, le déjeûner au Golf Royal semble de bonne augure aux observateurs. L'intérêt qu'il a suscité confirme que la question palestinienne est au premier plan des préoccupations et que les participants sont venus à Rabat dans un esprit "de concorde et de coopération".

Le leader de l'OLP, M. Yasser Arafat lui-même, n'excluait pas dans une déclaration récente une coordination des efforts avec la Jordanie.



Réunion, mardi, des ministres arabes des Affaires étrangères.

M. Ahmed Laraki, ministre marocain des Affaires étrangères, entouré de M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, et M. Sayed Noufal assistant du secrétaire général.

"La question palestienne, au premier plan des préoccupations"

Position de Sadate

À la veille du sommet de Rabat, le président Sadate a annoncé qu'il ne se laissera pas dicter la politique à suivre pour régler la crise du Proche-Orient par "ceux qui crient très fort et qui pratiquent la surenchère". Dans un discours prononcé hier à l'occasion de la rentrée parlementaire en Égypte le président Sadate a fffirmé que l'Égypte ne fera pas de concessions et qu'elle entend garder sa liberté d'action." a dit le chef de l'État, l'Égypte la mérite "parce que c'est elle qui a fait la guerre d'octobre, qui en a accepté les plus grands sacrifices et qui a payé les armes avec le tiers de son revenu national."

"C'est grâce à cette guerre d'octobre, menée par l'Égypte, a ajouté le président Sadate, que l'organisation de libération de la Palestine a été reconnue internationalement. C'est en conséquence de cette guerre d'octobre et de cette reconnaissance, que le ministre français des Affaires étrangères a rencontré M. Yasser Arafat, le premier officiel occidental à rencontrer le leader de l'O.L.P."

H. Schmidt: le chancelier de fer

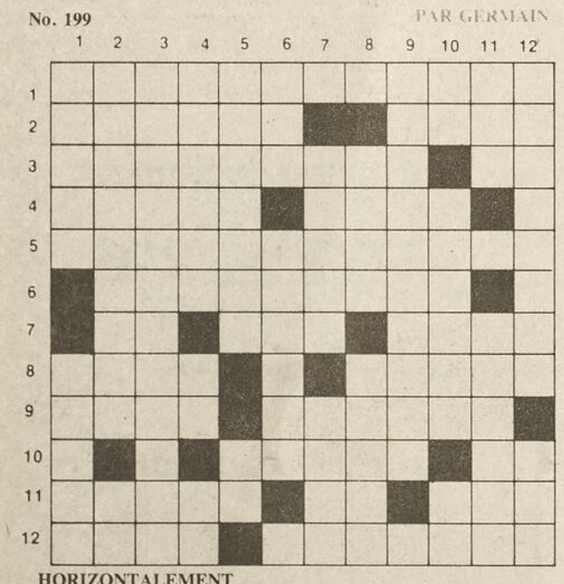
WIESBADEN (AP) — Le chancelier de fer, le nouveau de Gaulle, un travailleur acharné... M. Helmut Schmidt n'est pas au pouvoir depuis six mois que déjà la légende s'empare de lui. Les qualificatifs élogieux ne sont pas dûs à son panache politique ou à son habileté diplomatique, mais à son aisance dans le monde du produit national brut, du pétro-dollar, des réserves nationales. Car le chancelier ouest-allemand est avant tout un économiste, qui parle de balance des paiements avec l'émotion et le respect que manifestait le général de Gaulle en parlant de "LA France" et de son rôle dans l'univers. "Je n'ai pas de fausse modestie", affirme-t-il aux membres de son parti réunis dans l'État de Hesse. "Certains savent ce qui va bien en Allemagne, mais ont peur de le proclamer", ajoute le chancelier. M. Schmidt n'a pas cette peur. Dans sa tournée de soutien au Parti social démocrate de Hesse, où des élections vont avoir lieu dimanche, le chancelier n'a jamais cessé de répéter les succès économiques de l'Allemagne: la monnaie la plus stable du monde, le taux de chomage le plus faible d'Europe, le quatrième revenu par tête du monde et surtout les meilleurs résultats dans la lutte contre l'inflation.

Sombre tableau

Pour appuyer son propos, M. Schmidt a brossé un sombre tableau des conditions économiques prévalant dans les pays voisins et moins heureux que l'Allemagne: la confusion-bouffe italienne, les grèves en Angleterre et la France "où les trains ne sont toujours pas à l'heure". M. Schmidt s'écarte rarement des faits tangibles de la vie économique et politique. Contrairement à M. Willy Brandt, son prédécesseur, il ne se laisse pas aller à de grandes discussions sur la théorie politique ou la philosophie du gouvernement.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 199 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Epithète souvent accolé à des grands financiers ou industriels qui consacrent une partie de leur revenu aux bonnes oeuvres, question de faire oublier comment ils en ont acquis la totalité... (sing.)
2—Sert à entasser les vieilles affaires derrière la maison. — Vieux trente sous.
3—Ce dont on est victime quand quelqu'un se fait passer pour un autre. — Sert à lier.
4—Ennuyant à mourir! — Poudre inodore qui doit rendre l'homme inodore.
5—Se pliera pour la faire fléchir...
6—Qualifie des femmes auxquelles on a pas besoin de répéter deux fois (sic) ni de faire des dessins.
7—Nég. — Université populaire et gratuite. — Se transformer.
8—Petit bec. — Une maitresse qui en est une rare en mérite bien une... Hein, les copines?
9—Filtre le sang. — Sortie de.
10—Se lance, par définition. — A son voyage.
11—Quand il a tout fait pour en mériter une, un enfant est bien déçu s'il n'en reçoit pas, quoiqu'en pensent nos psychologues modernes et douillets! — Article. — Trois fois, mon père!
12—Essayes, pour voir! — Diablement intéressées...

VERTICALEMENT

1—Eut plus d'importance. — Félicitations! C'est parfait! Continuez de même! Vous l'avez! C'est beau ça!
2—Sale maladie caractérisée par des hémorragies qui surviennent spontanément n'importe où et due à la faiblesse des vaisseaux sanguins. — Le radius en est un.
3—Au Québec, qualifie la température, n'importe laquelle!...
4—Femelle autoritaire, dangereuse même! — Préposition. — Existes.
5—Ce qu'on demande aux gens de faire quand ils n'ont rien à dire, dans une assemblée ou ailleurs... — Pronom.
6—Frette et sec! — Faire la chouette...
7—Commode, fonctionnel. — Dans le fin fond, une femme aime bien rencontrer un homme qui en est un vrai!
8—On le fait parfois dans le meilleur... — On en a-t-y envoyés des missionnaires pour les convertir! (sing.)
9—Bel et bien.
10—Langue de troubadours. — Permet au poète de respirer (ou d'inspirer). — Pronom.
11—Sent le "swing"! — Une snobinette ne jure que par ceux ou celles qui occupent une position semblable dans la so-ci-é-té!
12—Partie d'un cours d'eau où la marée est encore perceptible. — Point d'attache des pattes antérieures du cheval.

Solution No. 198

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	S	S	E	N	T	I	M	E	N	T
2	E	T	O	U	P	E	■	■	I	W	E	S
3	P	R	U	R	I	G	I	N	E	U	S	E
4	R	A	L	E	■	A	T	O	N	E	■	T
5	I	V	E	■	O	T	A	■	■	S	E	S
6	M	E	R	V	E	I	L	L	E	■	T	E
7	A	S	■	R	I	V	I	E	R	E	■	■
8	N	■	C	O	L	I	Q	U	E	■	N	E
9	D	O	■	M	■	S	U	R	S	A	U	T
10	E	■	A	B	I	M	E	R	■	I	■	A
11	N	A	R	I	N	E	■	E	C	R	O	U
12	T	U	E	R	■	S	E	R	I	E	U	X

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

SANSUI DUAL
STÉRÉO - TV - STÉRÉO
Le vrai-vrai. Prix du gros Système de son à partir de $149.95
T.V. couleur à partir de $339.95
T.V. 12" à partir de $99.95
T.V. 20" à partir de $159.95
ÉCHANGE - RÉPARATION - PLAN FINANCEMENT
Mtl Electronique Inc.
Roger Paquette prés.
721-1106 2335 Bélanger E.
ELECTROHOME - ELECTRO-VOICE
PIONEER AKAI

ÉTUDIANTS!
ENSEIGNANTS
Ça "presse!" Faites-vous un "devoir" de
Lire... LE JOUR chaque matin

ABONNEMENT DE: (Abonnements postaux)
7 mois: $33.00
8 mois: 37.00
9 mois: 41.00
10 mois: 45.00

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.
Ci-inclus, $..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du.....
NOM:.....
ADRESSE.....
.....

SCRIBEC
45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486
SECRÉTARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION
PHOTOCOPIE XEROX
1-3 . . . . . 10¢
4 . . . . . 9¢
5-10 . . . . . 8¢
11-16 (copies du même original) 7¢
17-30 . . . . . 6¢
31-49 . . . . . 5¢
50-70 . . . . . 4¢
la copie
Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"
IMPRESSION OFFSET

copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.25	3.75
200	4.30	5.40
300	5.40	6.50
400	6.50	8.35
500	7.55	9.15
600	8.35	10.25
700	8.90	10.80
800	9.45	11.60
900	10.00	12.15
1000	10.80	12.70
2000	19.15	23.50
3000	28.00	34.55
4000	36.75	45.35
5000	45.35	56.15

Parachutistes américains pour le Sinaï?

WASHINGTON (AFP) — Le département d'État a démenti hier que les États-Unis aient menacé de lancer des parachutistes américains dans le désert de Sinaï pendant le conflit israélo-Arabe l'année dernière si l'Union-Soviétique intervenait dans les combats.

Ce démenti fait suite à une déclaration par le professeur Hans Morgenthau, un expert en sciences-politiques, très proche du secrétaire d'État Henry Kissinger. M. Morgenthau avait dit devant un groupe de journalistes que les États-Unis avaient ainsi répliqué à un défi soviétique d'envoyer des troupes de l'amrée rouge faire appliquer unilatéralement un cessez-le-feu. M. Morgenthau avait laissé entendre que sa source pour cette information avait été M. Kissinger lui-même.



C'est sur l'île de Kea, lieu de déportation du général Papadopoulos, que cette photo a été prise hier. Le général porte des lunettes noires. Derrière lui, Michel Roufogalis, ancien dirigeant de l'agence centrale d'espionnage grec.

Auteurs du coup d'État d'avril '67 en Grèce

Papadopoulos est déporté avec 4 autres militaires

L'ancien maître absolu de la Grèce, M. Georges Papadopoulos, vient d'être déporté dans une des nombreuses îles aux larges des côtes grecques. En éloignant celui qui jeta, le 21 avril 1967, son pays dans les bras de la dictature, le gouvernement Caramanlis poursuit la purge politique qu'il avait entrepris au lendemain de son arrivée au pouvoir. Tout "danger" semble donc écarté à l'approche des élections du 17 novembre. Par ce geste politique (et électoral) l'équipe Caramanlis va indéniablement élargir son horizon politique et s'attirer de nouvelles sympathies dans toutes les couches sociales de la population (elle l'avait déjà fait en août dernier lorsqu'elle décida de retirer la Grèce du dispositif militaire de l'OTAN).

ATHÈNES (AFP) — L'ancien président de la République grecque, le général Georges Papadopoulos, et quatre de ses compagnons du coup d'État militaire du 21 avril 1967, ont pris le chemin de la déportation, à l'île de Kea. Arrêtés hier matin, ils sont notamment accusés d'être mêlés à un nouveau complot pour le renversement de la légalité démocratique. Selon le quotidien "Ta Nea" (Les Nouvelles) ils auraient projeté un coup d'État qui devait avoir lieu mercredi.

Le général Georges Papadopoulos a été appréhendé dans sa villa de Lagonisi, sur la côte du golfe de Salonique, à l'est d'Athènes, où il était assigné à la résidence surveillée depuis le 25 novembre 1973, date de son renversement par le coup d'État du général Ghizikis, et où il vivait avec sa femme et son petit-fils.

Les anciens généraux Stylianos Pattakos et Nikolaos Makaresos, qui formaient avec M. Papadopoulos le "triumvirat" du coup d'État de 1967, ont été arrêtés de leur côté à leur domicile athénien.

Il en a été de même pour l'ancien chef des services spéciaux et de la police politique, Michel Roufogalis, et pour l'ancien colonel Ioannis Ladas, un des auteurs les plus farouches de la répression anticommuniste pendant la dictature.

Général recherché

Seul le général Dimitrios Ioannidis, ancien chef tout puissant de la police militaire, l'"homme fort" du régime Papadopoulos, n'aurait pas été arrêté hier matin. La police grecque le recherche activement.

La mesure purement administrative de déportation prise contre les anciens dirigeants de la dictature grecque de 1967 à 1973 n'exclut pas d'autres mesures judiciaires comme leur mise en accusation.

Un communiqué du ministère grec de l'Ordre public diffusé mercredi matin les a accusé de "conspiration constituant un danger pour l'ordre et la sécurité du pays".

Le même communiqué a souligné que ce "danger est particulièrement sensible dans la période électorale actuelle" se terminant le 17 novembre et que la déportation de l'ancien président Papadopoulos et de ses complices facilitera la tâche de la justice qui a ouvert des informations contre les auteurs du coup d'État de 1967.

Le vol du siècle aux États-Unis: $3.8 millions en argent liquide

CHICAGO (AFP) — Les enquêteurs poursuivent activement leurs investigations hier, pour déterminer les circonstances du vol de $3,800,000 en billets de banque, perpétré durant le week-end, à Chicago.

Selon les rares renseignements qui percent sur ce vol, portant sur le plus important butin en argent liquide jamais réalisé aux États-Unis, deux hommes se sont introduits dans la chambre forte d'une compagnie de convoyage de fonds de la ville, sans aucune infraction apparente. Les cambrioleurs en possédaient les clefs et ont dû profiter du moment où le gardien était aux toilettes pour se glisser dans les lieux, estiment les policiers.

Parfaitement au courant de la géographie des lieux, disent les enquêteurs, les voleurs ont raflé l'argent, laissant sur place huit bidons de gaz qui devaient s'enflammer après leur départ afin d'effacer toute trace du cambriolage. Le système de mise à feu des engins incendiaires fonctionna cependant incorrectement et seul trois récipients s'enflammèrent. L'incendie fut rapidement étouffé par le manque d'oxygène.

Ce n'est que lundi matin que la compagnie victime du vol, "Armored Express Organisation", a constaté la disparition des $3.8 millions dont la présence avait encore été vérifiée samedi à l'ouverture des bureaux.

Complicité

Les policiers et les responsables de la firme estiment que cette opération n'a pu être réalisée qu'avec une complicité à l'intérieur de l'immeuble. Aucun nom de suspect parmi les 25 gardiens d'Armored Express Organisation, n'a été cité. Deux journaux locaux qui ont révélé l'affaire, ont cependant annoncé que l'un de ces gardiens avait subi un long interrogatoire. Le test du détecteur de mensonge auquel il aurait été soumis, comme tous ses collègues, aurait renforcé les enquêteurs dans leurs doutes sur l'honnêteté de l'homme. Les policiers auraient en tout cas établi que le gardien connaissait Charles Marzano, 42 ans. Cet individu est activement recherché par le FBI avec son compagnon, Peter Gushi, 45 ans, en rapport avec ce cambriolage.

Le précédent vol record d'argent liquide pour les États-Unis avait été commis en 1962, à Plymouth, Massachusetts où $1,500,000 avaient disparu. Le vol du train postal en Grande-Bretagne, perpétré un an plus tard, reste cependant un record sur le plan mondial: $7,600,000.

L'avocat de Haldeman fait des siennes

WASHINGTON (AFP) — Le lent déroulement du procès du Watergate a été troublé hier par un bref et vif accrochage entre le juge Sirica et l'avocat de Bob Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison-Blanche.

"C'est une injustice manifeste!...", s'est exclamé l'avocat M. John Wilson, en protestant contre une décision que le juge venait de prendre sur la façon de procéder au contre-interrogatoire de John Dean, le principal témoin de l'accusation.

"On fera à ma façon, et non pas à la vôtre", lui répliqua le juge.

"Je m'y oppose, je m'y oppose", hurla alors l'avocat en brandissant le poing vers le président du tribunal.

"Écoutez une minute", hurla à son tour le juge en donnant un grand coup de poing sur son pupitre, "arrêtez de parler jusqu'à ce que j'aie fini... vous me connaissez depuis des années... je suis aussi intéressé que vous à établir la vérité".

L'avocat se plia à la décision du juge, mais à la fin de l'audience, très fier de lui, il dit aux journalistes: "Je leur en ai donné pour leur argent, hein!...".

Par ailleurs, le président Nixon a demandé mardi que les extraits des enregistrements entendus au procès des cinq co-inculpés du Watergate, qui se déroule actuellement à Washington, lui soit remis afin qu'il puisse préparer le témoignage qu'il sera appelé à donner. Les avocats de l'ex-président, en formulant la demande auprès du juge John Sirica, ont déclaré que M. Nixon devra vraisemblablement témoigner en détail au sujet d'événements vieux de plus de deux ans et qu'il a besoin "de commencer tout de suite à se rafraîchir la mémoire".

Pour "Mgr Jean Guy" de Madagascar

Le Synode est un échec et son message un cache-misère

...mais tous ne sont pas d'accord

Les pères synodaux ne parviendront sans doute pas à mettre au point un texte final qui fassent vraiment l'accord de tous. Ce n'est pas son rôle, d'ailleurs, disent certains participants, le Synode n'ayant pour but que de fournir au pape conseil et information. Par ailleurs, ce synode qui s'achève donne une image assez fidèle des deux grands courants qui parcourrent l'Église: l'un, plus "social", inspiré par la nécessité de libérer l'homme de l'exploitation et l'autre, plus "évangélique", qui insiste sur la mission avant tout spirituelle de l'Église. Un débat qui n'est sans doute pas à la veille de s'éteindre.

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Le Synode des évêques est un échec et le "message" final qui doit remplacer le document conclusif rejeté mardi ne sera qu'un "cache-misère". Cette opinion, vivement contestée, a été exprimée, hier, par le jeune évêque d'Ihosy à Madagascar, Mgr Jean Guy Rakotondravahatra.

"Nous sommes dans l'impasse, a dit en substance "Mgr Jean Guy" comme l'évêque a demandé aux pères synodaux de l'appeler.

"C'est un échec: Il faut avoir le courage de le dire.

Ce message est un cache-misère. Nous avons l'art d'éviter les vrais problèmes en les cachant sous un vague langage pieux. Quand nous ne sommes pas d'accord, il faut nous accepter comme nous sommes."

L'évêque malgache faisait allusion aux deux tendances principales du Synode qui donnent la priorité, soit à la lutte contre le péché, soit à la lutte contre l'oppression sociale.

Réplique polonaise

"Nous ne sommes pas dans une impasse, a répliqué le cardinal Polonais Karol Wojtyla, un des deux rapporteurs du Synode. Le Synode a fait son devoir, il a réuni des informations et donné des conseils. Nous ne sommes pas obligés d'aboutir à un texte et nous avons déjà fourni une documentation très riche au pape."

De son côté, le cardinal François Marty, de Paris, a rappelé que le Synode n'était pas un concile et devait se borner à offrir des conseils au Saint-Père. De nombreux évêques l'appuient, dont Mgr G.E. Carter, Canada, qui se loue de "cette liberté d'expression, qui permet au désaccord de se manifester".

Mais le cardinal Joseph Malula, Zaïre, ne partage pas entièrement cette opinion, ni celle qui qualifie "d'héroïque" le travail des rédacteurs qui ont mis au point, à l'aube, le document rejeté mardi. Il n'y avait, en réalité, pas un document mais deux, révèle l'archevêque de Kinshasa. Où est passé le texte qui n'est même pas venu mardi au Synode?"

Le document soumis au synode passait pratiquement sous silence les deux thèmes essentiels des débats: l'indigénisation des églises locales et la libération totale de l'homme, conclut-il.

Cela dit, le Synode se séparera, samedi, selon toute vraisemblance, avec un simple "message à toute l'Église". Mais il donnera mandat à son nouveau conseil permanent de tirer de tous les documents rapports, interventions etc. des recommandations à soumettre ultérieurement au pape. Plusieurs évêques insistent, avec le cardinal Marty, pour que le conseil les tienne au courant, ou tienne compte de leur avis au sujet de l'"orientation" des conclusions à présenter au Saint-Père.

bref monde

Chili: Plus de 600 arrestations depuis 15 jours

GENÈVE (AFP) — Plus de 600 personnes ont été arrêtées au Chili depuis la mort de Miguel Enriquez, le dirigeant du MIR, affirme un communiqué publié par la Commission internationale des juristes, hier à Genève. En outre, selon le même communiqué, 107 personnes se sont réfugiées à l'ambassade d'Italie à Santiago. Ce communiqué, intitulé "Le show et la réalité", indique que "la répression politique au Chili, loin de s'être relâchée,est plus omniprésente et plus systématique que jamais depuis le coup d'État de septembre 1973". La Commission internationale de juristes souligne ainsi que, malgré les déclarations du général Pinochet, "il n'y a pas eu de changement dans le système juridique qui continue à enfreindre les principes fondamentaux de justice reconnus parmi les nations civilisées". "De mai à août 1974, poursuit le communiqué, on sait que plus de 700 suspects politiques ont été arrêtés. La moitié fut libérée après une période moyenne de trente jours et, parmi ces derniers, plus de cinquante pour cent ont déclaré avoir été torturés".

Souslov dénonce le nationalisme en URSS

MOSCOU (AFP) — M. Mikhail Souslov, membre du bureau politique du Parti communiste et principal idéologue soviétique, a dénoncé hier à Tachkent, capitale de l'Ouzbekistan soviétique, les survivances de sentiments nationalistes en Union soviétique. "Nous ne devons pas oublier, a-t-il déclaré, que les préjugés nationalistes dénoncés par Lénine, sont encore vivaces dans l'esprit de gens politiquement mal préparés et insuffisamment éduqués. Ces préjugés, a-t-il ajouté, se manifestent sous la forme de conceptions exacerbées ou déformées de certaines particularités propres à telle ou telle autre nationalité".

Vietnam du sud: 16 aérodromes aux mains des "communistes"

SAÏGON (AFP) — Les forces armées "communistes" disposent désormais de seize terrains d'aviation au Sud-Vietnam, dans les zones contrôlées par le G.R.P., écrit mercredi le correspondant militaire du quotidien gouvernemental d'expression anglaise, le "Saïgon Post". Le journaliste, qui cite des sources militaires sud-vietnamiennes précise que ce chiffre a été récemment atteint après la remise en état de quatre terrains endommagés.

Mgr Capucci congédie son avocat

JÉRUSALEM (AP) — Le chef de l'Église grecque catholique en Terre-Sainte, Mgr Hilarion Capucci, accusé d'avoir transporté clandestinement des armes en Israël pour les Fedayins, s'est mis en colère, hier au cours de son procès, et a congédié son avocat. Lorsque le procureur a exhibé un carnet de note qui avait été confisqué par la police, Mgr Capucci s'est écrié en arabe "Vous n'avez pas le droit de montrer ce carnet. Il m'a été pris contre mon gré". Il a ensuite informé la cour qu'il se passerait des services de son avocat. Me Aziz Shehadeh. Il n'en a pas donné la raison et l'avocat a paru surpris de cette décision. Le président du tribunal a immédiatement ajourné l'audience et a décidé de ne pas reprendre "que lorsque les esprits se seront calmés".

Chez Rocheleau automobile

LES LOCATIONS hbr



C'est facile de louer une auto

Veuillez contacter notre département des locations

Gérant, Marc Poitras

11,251 est, rue NOTRE-DAME, MONTREAL, QUE. H1B 2W2
645-1651 351-6340

RENAULT
AU GRAND SALON

Venez voir les nouveaux modèles Renault 1975 sans tarder. Votre seul problème sera de choisir entre la Renault 12 sedan ou station wagon, les coupés 15, les coupés sport 17, les Gordini dont le coupé 2 + 2 convertible à ouverture électrique équipé en plus d'un second toit rigide amovible.

La Renault 1975. Une voiture dont vous serez encore fier en 1978.

2230 rue Viau
(Angle Rouen)
254-9974

● Échanges acceptés
● Financement facile

CBF-FM
QUALITÉ MUSICALE TOTALE

Quand on aime la musique, on choisit CBF-FM/100,7.

C'est la technique au service de l'art.

Vous êtes conviés à de grandes expériences radiophoniques par l'audition des maitres classiques, de la chanson poétique, du jazz le plus vibrant. Les meilleurs disques sont à l'horaire tous les jours. L'opéra vous est offert en direct du Metropolitan. Des concerts produits spécialement en stéréophonie par Radio-Canada sont retransmis régulièrement, principalement avec les orchestres symphoniques de Montréal, de Toronto, de Québec et d'Ottawa. De jeunes artistes font leurs débuts à CBF-FM, entourés à l'horaire de maitres en pleine carrière. CBF-FM, pour tous les aspects de la musique, servie par une technique insurpassée.

Horaire détaillé à votre disposition dans Ici-Radio, hebdomadaire gratuit.

Avec le relief sonore de la stéréo
CBF-FM/100,7

éditorial

Le rêve passe...

Comme il fallait s'y attendre, le premier ministre du Canada Pierre-Elliott Trudeau, vient de remporter une victoire facile sur le Québec, au terme de ses entretiens avec MM. Giscard d'Estaing et Chirac, respectivement président et premier ministre de France.

"La France, a déclaré M. Trudeau, fera dorénavant en sorte que les relations franco-québécoises soient conformes à la politique étrangère du gouvernement d'Ottawa, le seul qui puisse parler au nom de tous les Canadiens." Que cette politique étrangère ne soit pas conforme aux intérêts des Québécois et des Canadiens-français eux-mêmes, qu'elle demeure ce qu'elle est, c'est-à-dire la chasse gardée du gouvernement anglophone que dirige M. Trudeau à Ottawa, que les Affaires extérieures du Canada continuent d'usurper le droit constitutionnel du Québec de se représenter lui-même à l'étranger dans tous les domaines qui tombent sous sa souveraineté, MM. Giscard d'Estaing et Chirac n'auront plus qu'un seul interlocuteur, le Canada.

C'est M. Trudeau lui-même qui annonce ce changement d'attitude du gouvernement français vis-à-vis du Québec. Le "dorénavant" du premier ministre du Canada, dont on présume qu'il a reçu l'assentiment de ses interlocuteurs français, vient clore un des chapitres les plus brillants de notre histoire, commencé sous la révolution tranquille avec M. Lesage, poursuivi par M. Johnson et finalement liquidé par M. Bourassa.

Que la déclaration de M. Trudeau à Paris n'ait pas provoqué, sur l'heure, une riposte du chef du gouvernement québécois, voilà qui en dit long sur la fermeté de l'administration régionale qui préside aux destinées du peuple québécois. Depuis quatorze ans, les premiers ministres du Québec ont toujours affirmé et réaffirmé qu'en leur qualité de chefs du seul gouvernement francophone d'Amérique, ils étaient par la nature même des choses, les premiers porte-parole des Québécois. M. Bourassa lui-même, dans ses trop rares moments de fidélité à ses origines, a dit haut et clair qu'il était inconvenable que le Québec abandonne à une majorité qui n'est pas la sienne, le soin de définir le cadre culturel des Québécois et d'en animer ses moyens d'expression. Il a même employé le terme de "souveraineté culturelle" pour étiqueter le second mandat de son administration sous-préfectorale.

Or, il tombe sous le sens commun, que le gouvernement canadien n'a ni compétence constitutionnelle, ni autorité, ni expertise, pour parler au nom des Québécois dans des domaines où le pouvoir fédéral est complètement absent. M. Trudeau a beau dire que "le gouvernement d'Ottawa est le seul qui puisse parler au nom de tous les Canadiens", on voit mal comment son gouvernement anglophone pourrait échanger des professeurs avec la France à moins qu'il vide d'un coup tous les départements d'études françaises des universités anglophones du Canada, moins soucieuses que les universités québécoises du respect des règles du jeu fédéral.

Les propos centralisateurs du premier ministre du Canada n'ont pas scandalisé outre-mesure les hommes politiques, journalistes et observateurs français, moulés dans un régime unitaire, plus jacobins que Robespierre lui-même et admirablement insouciants face aux exigences des "particularismes régionaux" en France. Le torchon brûle aux marches de l'hexagone mais la fumée n'atteint pas Paris. Je passe sur les insignifiances caractérisées écrites par des journalistes français, et non des moindres sur le progressisme (sic) de M. Trudeau et le pari qu'il a gagné (première nouvelle!) de faire du Canada un pays bilingue. Cela se voit à Montréal et ça s'entend à Toronto...

Quoi qu'il en soit, malgré toutes les assurances données de part et d'autre que rien ne sera changé aux relations franco-québécoises, il paraît évident que le Québec vient de perdre sa qualité d'interlocuteur privilégié auprès des autorités françaises. Par la faute du gouvernement Bourassa, incapable de protéger le fruit des victoires remportées par ses prédécesseurs, par la force hérétique d'un gouvernement central déterminé à occuper toute la place et à reléguer les États de la fédération à un rôle mineur, et aussi, disons-le franchement, grâce aux nouvelles complaisances du gouvernement français, la place du Québec sur la scène internationale se réduit à un strapontin branlant et inconfortable.

Pour M. Bourassa, qui ira faire son tour de piste à Paris au début de décembre, c'est sans doute la place qui sied le mieux à son gouvernement d'ouvreuse.

Hélas, trois fois hélas, nous nous sommes battus pour rien. Là comme en toutes choses, le Québec est à l'heure de la démission. Plus de combats, plus de querelles inutiles (!) a déjà dit M. Bourassa.

Les soldats sont là-bas, endormis sur les plaines d'Abraham. Le rêve passe...

Yves Michaud

commentaires

Laval manque de crimes?

Quiconque espère s'y reconnaître dans le conflit qui oppose les policiers de Laval à leurs employeurs doit clarifier au départ un certain nombre de notions. Il n'est pas certain, par exemple, que la fameuse "parité des salaires" dont on fait volontiers un étendard syndical fasse toujours et partout partie des revendications légitimes. Il n'est pas certain, d'autre part, que la Ville de Montréal, par son attitude pas trop conciliante face à sa police, n'ait pas déclenché une surenchère salariale dont les petites municipalités doivent aujourd'hui faire les frais. Enfin, il conviendrait de préciser comment fluctue le "taux d'encadrement policier", pour éviter que les policiers de Laval se décrivent comme trois fois plus occupés que leurs confrères de Montréal.

Au préalable, mieux vaut cependant s'interroger sur le rôle dévolu à la police dans une société comme la nôtre. En effet, c'est souvent à partir de l'utilisation que les pouvoirs publics veulent faire de la police qu'ils la laissent évoluer de telle ou telle manière. Ainsi, dans un grand nombre de municipalités et même au niveau des gouvernements supérieurs, on a permis à la police d'assumer des responsabilités de plus en plus considérables, en oubliant que plusieurs de ces tâches ne se reliaient que très artificiellement au travail proprement policier. On ne s'étonnait donc plus de voir des policiers jouer efficacement les ambulanciers ni de voir les policiers rattraper avec un sourire le chat imbécile qui avait grimpé trop haut. Le résultat, c'est qu'on a gonflé ainsi de façon parfois démesurée les effectifs policiers.

On aurait pu, il est vrai, laisser ces tâches entre les mains du service de la police, tout en prenant soin d'embaucher dans ce service non seulement des policiers, mais aussi une bonne proportion de fonctionnaires non-policiers. Dans la grande majorité des cas, on ne l'a pas fait. On se retrouve donc aujourd'hui avec un personnel policier qui réclame le même haut salaire même si une bonne partie des effectifs ne fait jamais face à des risques spécifiquement policiers. En d'autre termes, alors que les policiers d'une troupe de choc, comme ceux de l'escouade anti-émeute, courent des risques particuliers, doivent faire montre d'une maturité à nulle autre pareille et méritent de ce fait une rémunération particulière, d'autres membres des forces policières jouent un très rassurant rôle de soutien et ne devraient donc pas exiger la même politique salariale.

Laval constitue, à cet égard, un cas-type. En 1971, Laval comptait un effectif total de 277 personnes, dont seulement 17 fonctionnaires. Au même moment, Québec comptait un effectif total de 511 personnes, dont 116 fonctionnaires. On peut, malgré des difficultés particulières inhérentes à l'évolution de la métropole, situer Montréal entre ces deux barèmes. En 1971, l'effectif policier de Montréal comptait 4,542 personnes dont 401 "laïcs". On peut croire que Laval résoudrait une bonne partie de ses problèmes si la municipalité confiait à des fonctionnaires moins rémunérés un certain nombre de tâches présentement confiées à des policiers.

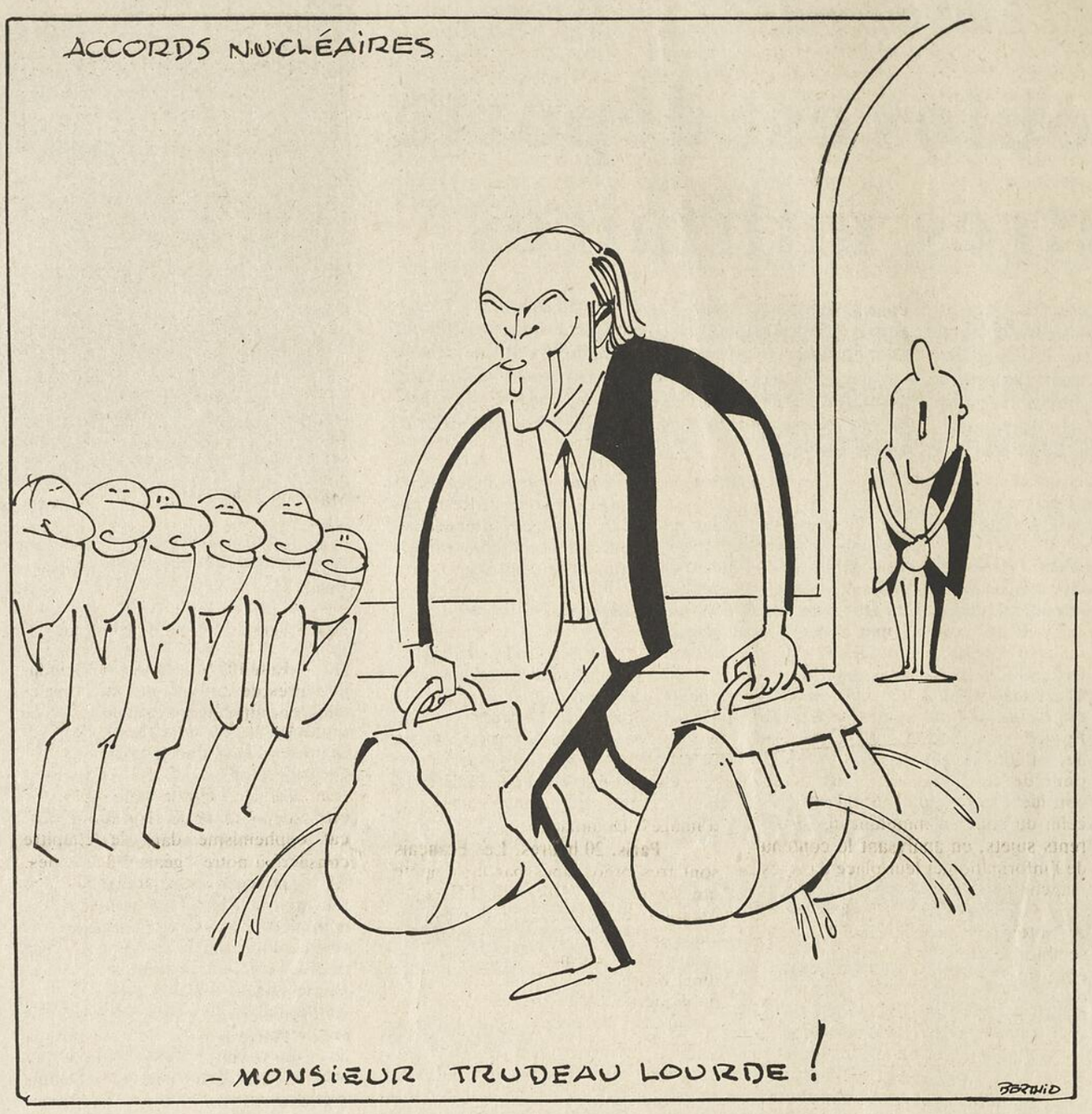
Laval peut se permettre ce genre d'évolution. En effet, le taux de criminalité de la municipalité invite les administrateurs municipaux à raisonner beaucoup plus en termes de services et de prévention qu'en termes d'encadrement policier proprement dit. On constate, en effet, toujours en se référant aux chiffres de 1971, que les municipalités de Longeuil, de Laval, de Québec et de Montréal déploraient alors des taux de criminalité de 3,254, de 2,284, de 3,609 et de 3,152. Laval pouvait donc se vanter du plus bas taux de criminalité, en dépit du fait que sa population de 228,010 la situait loin en avant des 186,000 citoyens de Québec et des 97,590 de Longueuil.

Comprenons-nous bien. Les policiers de Laval ont raison de souligner que le taux d'encadrement policier dans leur municipalité est anormalement bas. Il est, si l'on ne tient compte que des policiers en laissant de côté les fonctionnaires intégrés à ce service, de 1.21 pour Laval, de 1.39 pour Longueuil, de 2.75 pour Québec et de 3.74 pour Montréal. Par conséquent, Laval, malgré son importance numérique, a pu jusqu'à maintenant investir moins dans sa police que les municipalités comparables ou plus petites. Cependant, même si les policiers frappent juste en signalant cette anomalie, rien ne prouve, dans l'analyse de l'indice de criminalité, que Laval doive augmenter massivement le nombre de policiers.

Les policiers de Laval peuvent, s'ils le veulent, réclamer la parité salariale avec leurs confrères de Montréal; il n'est pas certain que leur cause emporte l'adhésion. On garde l'impression, en effet, qu'une bonne partie de la criminalité dont Laval peut être responsable est "exportée" de Laval à Montréal, exactement comme les municipalités de Sainte-Foy ou de Charlesbourg le font à l'endroit de Québec. Dans ce contexte, les policiers de Laval bénéficient d'un climat social généralement plus serein que celui de Montréal. Bref, ni les conditions de travail, ni la capacité de payer, ni les responsabilités du service de police ne sont les mêmes à Laval et à Montréal. La parité immédiate ne s'impose donc pas.

Du côté de l'administration municipale, on devra peu à peu consentir à hausser l'encadrement policier jusqu'à un niveau comparable à celui des autres municipalités. Cependant, cette hausse ne devrait pas nécessairement se traduire par une augmentation du nombre de policiers: mieux vaudrait, en bien des cas, gonfler les effectifs non-policiers. Si la municipalité et les policiers acceptent une telle évolution, il sera tantôt possible de mieux rémunérer les policiers, de décharger la police de tâches non-policières et de situer l'encadrement policier de Laval dans la bonne moyenne.

Laurent Laplante



vous avez la parole

Le PQ vend beaucoup d'idées, sauf celle de la souveraineté

Le Parti Québécois fut d'abord et avant tout fondé pour travailler à l'indépendance du Québec. Six ans plus tard (ou sept, ça dépend du point de vue), on a souvent du mal à discerner clairement son objectif essentiel. Car avec le temps, l'aspect purement gouvernemental a pris le dessus, tant dans les discussions à propos du parti que dans les rencontres à l'intérieur de celui-ci, que dans les actions entreprises.

Bien sûr, un parti qui aspire vraiment à prendre le pouvoir voit se restreindre le choix des moyens: il lui faut un programme englobant toute l'activité d'un État, car la période de création ne peut s'accommoder d'une absence de gouvernement. La marche vers le pouvoir passe également par l'opposition, et il faut bien remplir ce rôle autrement que par le refus de la situation actuelle. Jusque là on comprend.

Mais pour qui a suivi un tant soit peu les activités du parti, pour qui se tient raisonnablement au courant du "milieu" et des intérêts péquistes débattus sur la place publique, ce qui se passe lui laisse un certain malaise.

On a quotidiennement l'impression que le P.Q. s'intéresse à beaucoup de choses, et accessoirement à l'indépendance. On ne compte plus les études, les propositions, les travaux, les colloques, les rencontres et les prises de bec portant sur la meilleure forme de socialisme ou de social-démocratie, la participation des travailleurs, l'état du syndicalisme, la protection du consommateur, l'écologie, la démocratie municipale, l'assainissement budgétaire, la rentabilité des programmes sociaux, la qualité des soins, etc... En fait, il émane du P.Q. des théories plus claires quant à certains de ces sujets qu'à l'accession du Québec à l'indépendance. Le travail des militants consiste souvent à vendre beaucoup d'idées sur tout, peu sur l'indépendance. Certains savent exposer brillamment leurs thèses, sauf sur la souveraineté.

Ce défaut en entraîne un autre: dans beaucoup de ses démonstrations, le parti est devenu le tréteau des technocrates: organigrammes, représentations graphiques, statistiques, analyses socio-économiques et autres marottes administratives modernes. Bonnes ou mauvaises, ces méthodes sont devenues partie intégrante de la société occidentale techno-structurée, et elles ont leur place. Reste à savoir si on veut vendre la batterie du programme aux seuls scolarisés, ou à tout le monde. Reste à savoir surtout si on prétend éveiller la conscience au besoin de la souveraineté en ne parlant que le langage de l'intellect aride, des chiffres et des courbes de Gauss. C'est sûrement une technique objective, mais aussi fort plate pour qui ne se sent pas la vocation d'analyste. Car pour beaucoup de gens, y compris la jeunesse scolarisée ou pas, la souveraineté du Québec est un acte positif, joyeux, qui s'inscrit dans la manifestation des forces vitales. Elle passe par les sons, les couleurs, les formes, les sensations, les sentiments de tendresse, d'amitié, de fraternité. La prise en mains de nos destinées représente, d'une certaine façon, un orgasme collectif. Par contraste, la méthode du P.Q. ressemble trop aux conférences appliquées d'une vieille fille vierge, et pas assez aux déhanchement d'une jeune fille en chaleurs.

C'est, j'en conviens, une critique fort vague et parfois grossière. Mais elle rend bien l'atmosphère que j'ai souvent respirée dans les dernières années. J'avoue qu'au début, j'étais séduit par cette rigueur intellectuelle à laquelle le Québec n'était pas tellement habitué. Maintenant, il me semble qu'on en met trop. Suffisamment, en tout cas, pour décourager une bonne partie de la galerie. Par les temps qui courent, les Québécois ont besoin d'une bonne récréation et non de devoirs d'arithmétique à coeur de jour.

Raymond Poulin
Montréal

Les Ordres: un bon film, mais sans but politique

J'ai vu hier soir Les Ordres.

Il m'est apparu manifeste que le but "politique" déclaré de ce film est de démontrer l'absurdité de la loi des mesures de guerre, son injustice et sa brutalité tant dans son principe que dans son application d'une part et, d'autre part, de souligner la fragilité, la précarité, dans notre démocratie libérale, de nos libertés civiles et privées.

En fonction de cet objectif descriptif, Les Ordres est un film réussi. D'un point de vue dynamique, il arrive, et c'est également une réussite, à choquer a posteriori une grande partie des Québécois spectateurs.

Cependant, malgré cette dernière considération, je trouve ce film d'une grande inutilité dans la mesure où il est impossible de lui attribuer la moindre efficacité politique.

En effet, il ne suffit pas de montrer aux gens qu'ils sont mal gouvernés (la presse quotidienne ne fait pas autre chose dans ses chroniques sur le chômage, l'inflation, etc...) pour éveiller leur conscience aux problèmes de la liberté et les engager à se battre pour elle. L'important, c'est de montrer la liberté en action. Pendant les évènements d'octobre, la liberté ne consistait pas à être ou ne pas être en prison, mais à assumer ses choix politiques. Et il y a des gens qui en octobre'70, au dehors comme au dedans, ont vécu selon ces choix.

Pour ma part, j'étais en dedans et j'ai entendu chaque jour tout le temps que j'ai été à Parthenais (27 jours) des femmes qui malgré leur peur, leur rage, leur inquiétude et leur chagrin affirmaient sans bravade mais avec une belle fierté qu'elles préféraient mille fois être emprisonnées sans aucun motif légal que d'être, même de la façon la plus lointaine, la plus indirecte, du côté du pouvoir.

C'est toute cette dimension du sens de la responsabilité qui est absente du film Les Ordres et qui n'en fait finalement qu'un divertissement de plus. De qualité, il est vrai.

Andrée Ferretti
Montréal

Les satellites

Le Québec n'a rien à gagner avec la France

Je me permets de commenter, à titre personnel, les deux articles intéressants de M. Gilles Proulx qui discute en détail et avec élégance de l'histoire du satellite Symphonie et de ses retombées sur les relations franco-québécoises. Je pense qu'il serait peut-être utile pour le lecteur que la situation soit analysée d'une façon différente, ce qui permettrait d'arriver à des conclusions qui ne sont pas du tout celles de M. Proulx.

Chose fondamentale, Symphonie, Anik et Intelsat ne parlent ni Français ni Anglais, mais bien la langue de l'émetteur. D'autre part, Intelsat est en place depuis des années. Donc, aucun échange entre pays francophones ne requiert Symphonie; il peut tout aussi bien utiliser des enregistrements (videotape), expédiés par avion, qu'Intelsat dû faire le Québec si la décision avait été prise d'appuyer Symphonie. Les téléconférences récentes encouragées par le Ministère des Communications prouvent bien ce point.

D'autre part, Symphonie est un projet extraordinairement coûteux destiné non pas à fournir un véhicule de communication, mais bel et bien à augmenter le prestige de la France. Pour se donner une idée du prix payé pour rejoindre cet objectif, Symphonie, satellite expérimental possédant une capacité d'un tiers de celle d'Anik et une durée de vie beaucoup plus courte, n'en a pas moins coûté le double de ce que l'utilisateur canadien a payé pour l'implantation d'un système complet de communications avec trois satellites et une cinquantaine de stations terriennes. Cette comparaison est éloquente.

Enfin, la France ne possède pas une technologie spatiale très avancée en matière de télécommunications. Il suffit, pour prouver cette affirmation, de constater que Symphonie sera lancé aux U.S.A. avec un lanceur américain et que la quasi totalité des composants électroniques semiconducteurs à bord est fournie par des sociétés américaines ou par des firmes européennes ayant une licence de production américaine.

Non, le Québec et le contribuable québécois n'ont pas perdu la bataille des satellites; ils l'ont gagnée. On conçoit mal pourquoi le but que nous souhaitons tous d'augmenter les échanges culturels entre les pays francophones ne peut pas être rejoint en utilisant les instruments actuels déjà en place.

Dernier argument. Anik transmet depuis longtemps sur tout le territoire canadien des émissions françaises de Radio-Canada. Quand cette société aura terminé, d'ici trois ans, toutes ses implantations, presque tous les Canadiens auront la télévision et la radio en Français. N'est-ce pas là un merveilleux instrument pour l'épanouissement de notre langue?

Paul J. Bénéteau
Ottawa

le fond des choses

Que vaut l'information télévisée?

Notre téléjournal en vaut d'autres, mais notre orgueuil, c'est LE 60

L'auteur de cette analyse, M. Gilles Proulx, étudie présentement les communications à l'Université du Québec tout en dirigeant le journal électronique Québec-Soir à CKVL. On doit, en outre, à M. Proulx divers ouvrages sur le monde québécois de la radio.

À quoi ressemble-t-il ce journaliste des informations télévisées? Est-il une voix harmonieuse, manifestation d'une cervelle vide, à la coiffure impeccable, au geste sûr, mais au service d'un appareillage aussi mystérieux qu'invisible? Est-il un lecteur dans le genre de ces prêtres qui nous lisaient tristement, chaque jour, une page des évangiles? Ou est-il un témoin, un participant à notre monde, à ses problèmes qu'il rapporte d'une manière juste et impartiale, qu'il commente au besoin? Au 10, le problème ne se pose pas. Au 2, les Montreuil et Barrette ont pour consigne de lire sans fantaisie les bulletins préparés par la salle des nouvelles (nous verrons plus loin ce qu'est cette salle). Ce qui fait que les susnommés peuvent consacrer leur talent certain de persuasion aux "sports" publicitaires. Au 10, la direction ne tolère la fantaisie que lors des 15 minutes (!) d'informations consacrées à la couleur du temps. Certes, on se veut bon-enfant, mais le sérieux avant tout. Côté Radio-Canada, un Wilfrid Lemoyne, un Bernard Derome ont le droit de hausser un sourcil, de "colorer" leur voix d'incertitude, de mélancolie, voire dans les circonstances extrêmes, de crédulité, de doute. Ce dernier "relief" vocal est rare, très rare. L'humour n'a sa place que dans les enchaînements sportifs. Cela permet à l'ineffable Jean-Maurice Bailly de toujours se croire aux "joyeux troubadours". Que c'est donc beau de ne pas vieillir. C'est grave à Radio-Canada où l'on peut espérer autre chose. Comme le dit Daniel Pinard du Devoir, quelques bons mots, quelques phrases ne suffisent pas à donner une cohérence à toutes ces nouvelles et reportages" qui trop souvent paraissent venir de nulle part." Les journalistes semblent ne pas avoir d'autres issues que le détachement. Nous allons voir pourquoi.

À Radio-Canada, les consignes, bien que non écrites, sont strictes. Les journalistes à l'antenne ne doivent faire montre d'aucune agressivité, ne doivent pas couper la parole à leur interlocuteur; ils doivent donc être des bons gars "ben" corrects. Soit. Il y a une raison à cela. Ce n'est pas la nouvelle en soi qui fait peur aux classes dominantes, qui dirigent Radio-Canada. Comme nous avons vu d'où proviennet ces nouvelles, les dirigeants peuvent raisonnablement espérer qu'elles ne seront jamais trop graves, style Watergate. Non, ce qu'ils craignent c'est qu'un journaliste devienne brusquement, aux yeux de l'opinion, crédible. Pis: qu'il dépasse en crédibilité les hommes politiques de l'heure. En quelque sorte, qu'un homme, ou une femme, puisse être au Québec ce qu'est Walter Cronkite, sur lequel je reviendrai, aux États-Unis. Eh bien, l'un d'entre eux est en train, tout doucement, de relever le défi: Pierre Nadeau. Cet homme, qui est le "représentant à l'image" d'une invisible équipe bien rodée, personnalise le succès d'une émission d'actualité en faisant mentir tous ceux qui prétendaient que la nouvelle ne se vendait pas. J'entends la "bonne" nouvelle, par forcément dévertissante! honnête, bien faite, bien présentée. "Le 60" va chercher 1.5 million de spectateurs. Je reviendrai sur ce phénomène. Je crains pour l'avenir de Pierre Nadeau.

Un petit mot, avant de passer à plus grave, mais qu'il ne faut pas oublier: l'habillement de tous ces messieurs. Au 10, pas de problème, c'est "l'appartenance", phisolophie à laquelle M. Roland Giguère se cramponne comme la pauvreté au monde. Donnons à notre cher public qui est toute notre vie une image qui soit la sienne. Nous autres nous sommes Québécois, nous avons notre originalité propre qui passe bien avant les modes. Nous nous habillons "aux Galeries de l'habit" parce que c'est pas dispendieux, solide, de bon goût. Parce que ça brille, c'est astral, tout en montrant la cheville qui n'est pas enflée. Bref, la maison tient à ce que ses représentants soient à son image: modeste en apparence, mais multicolore. La fameuse "Spontanéité maison" a tendance à transformer les annonceurs du 10 en mannequins qui se seraient vêtus à toute vitesse dans les couloirs, au gré, au hasard des rencontres. Ça fait que des fois ils tombent sur le frère de Roland, Réal, ce qui se voit à l'antenne! D'autres fois, c'est sur un commanditaire: ce qui était emprunt devient obligation. L'appartenance à ses servitudes.

À Radio-Canada, c'est différent. Le cheveu peut se porter plus long. Le col roulé est admis pour peu qu'il soit en soie. Enfin, en attendant une nouvelle affectation ou une promotion, les magazines de mode qui traînent un peu partout informent précisement de ce qu'il convient de porter. Et puis, c'est déductible des impôts. Cela fait que cette année l'Italie est à l'honneur. La coupe italienne bien entendu. Au moins tout cela est correct, mais cela fait un peu "mannequin". Pourquoi ne pas être tout simplement "simple"?

Devant les diverses préoccupations qu'entraîne une réflexion sur la télévision, il en est une qui me paraît essentielle à plus d'un titre: Peut-on savoir ce qui se passe dans son pays et dans le monde en se contentant de regarder les journaux télévisés? Comment, dans les principaux pays d'Occident, les responsables informent-ils leur public? De quelle façon les journalistes, par leur style, leur présence, influencent-ils l'information? Enfin, Radio-Canada a-t-il à rougir devant les autres grandes chaînes d'État?

Ces questions prennent tout leur sens si l'on veut bien considérer que le journal télévisé est le seul médium d'information utilisé par un grand nombre de Québécois, le plus important pour la majorité. Pour cette étude comparative, nous avons choisi la journée du 11 février 1974 en Allemagne fédérale, en Belgique, aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, en Italie, au Québec et en Suisse. À l'intérieur de cette journée, nous avons considéré le principal journal télévisé, celui du soir, en minutant des différents sujets, en analysant le contenu de l'information et leur place dans les manchettes.

Londres. "9 O'Clock News". À l'antenne, Kenneth Kendall et l'ensemble de la salle de rédaction. En effet, pour la BBC, fi de jolis panneaux ou de cartes colorées, voire de décors futuristes ou de plantes vertes. Ici nous sommes dans le concret, dans le vif du sujet, au sein même de la pièce où se trouvent les téléscripteurs, l'arsenal moderne des communications. Les moyens techniques, plus ou moins mystérieux pour le profane, sont ainsi démysthifiés. Le ton du présentateur est percutant, incisif, agressif même, semblable à celui des reporters. La règle qui domine est simple mais efficace: tenter de mettre en difficulté l'interlocuteur. Enfin le style vestimentaire est libre, c'est-à-dire chemise violette et cravate vert pomme pour Dominic Harold, journaliste économique. Veston ouvert sur une cravate tout aussi voyante pour Kenneth Kendall.

Le journal fait habituellement 25 minutes. Exceptionnellement, il est porté à 37 minutes ce soir-là. Actualité internationale dominante: la conférence sur le pétrole à Washington. Analyse détaillée et fouillée des thèses en présence. Actualité anglaise: la grève des mineurs. La parole est très largement donnée à M. Joe Gormley, président du syndicat. Un reportage sans concession sur le scandale de corruption politique, entre John Poulson et un haut fonctionnaire, George Pottinger, ex-secrétaire d'État. Avec humour, l'on passe à l'antenne photos des villas, tableaux de maîtres, piscines, vacances, tailleurs, etc. Rien n'est oublié. Surprenant. Le reste de l'actualité est traité rapidement mais de façon exhaustive, de Soljenitsyne à la tempête. Y compris le cricket.

Hambourg. 20 heures. Dans le studio de l'ARD le ton n'est pas le même, l'atmosphère est guindée. Lothar Dombrowski, le présentateur de service lit à l'allemande, avec des coups de menton, le papier qu'il tient à la main. L'inévitable carte fait le second plan. Costume croisé foncé qui laisse voir un petit bout de cravate tout aussi triste. Questions polies, directes, pas d'effets. Nous notons 2 minutes sur Washington, 1'30" sur les grèves anglaises et les élections. Rien sur Soljenitsyne mais quelque chose sur les manifestations à Moscou des citoyens soviétiques d'origine allemande, sur la hausse du pétrole et le procès d'un gangster. Météo d'une précision et d'une clarté remarquables.

Rome. 19h.45. Le "Telegiornale" de la RAI avec Sergio Telmon, un vieux baroudeur qui a perdu ses cheveux aux quatre coins de l'Europe mais qui garde la dégaine fatiguée qui semble être l'apanage de tous les journalistes italiens que je puis connaître. Studio aux murs nus, quatre hommes sont assis autour d'une vaste table, loin les uns des autres. Ennui profond, informations débitées à toute vitesse, comme si l'on désirait s'en débarrasser au plus vite. 3 minutes sur Washington, assez claires: bombardements au Cambodge: Soljenitsyne: grèves en Angleterre: nationalisation en Libye. Tout est couvert. Mais à quelle vitesse! Le scandale pétrolier qui passionne l'Italie est abordé sans images, sans commentaires, prudemment.

Zurich. 19h40 — 15 minutes sur les ondes françaises de la SSR. Pierre Chatel a bien les cheveux longs, mais c'est un garçon qui fait distingué, à la suisse. Comme les coucous. De noir vêtu pour donner 4 minutes sur Washington, deux sur l'Allemagne, 3 ½ sur la Grande-Bretagne. Reste pas beaucoup de temps pour parler de l'actualité suisse; la finale pour la désignation de la candidate au grand prix Eurovision de la chanson.

Bruxelles. RTB 30 minutes de journal décontracté mais sobre et sérieux. Le présentateur, Frédéric François, travaille en tandem avec une charmante jeune femme journaliste: Françoise Van de Moortel. Ils sont jeunes et souriants. 4 minutes à la fin pour l'actualité belge. Le reste sur l'international, pas mal fait, mais avec plus de graphiques et de cartes que d'images. Dommage.

Paris. 20 heures. Les Français sont très préoccupés par la tempête qui sévit dans l'Ouest de l'Europe. Magnifiques images des envoyés spéciaux sur le front de cette brûlante actualité. On s'éternise. Pour suivre, le diner offert par le Président de la République au gouvernement. Les spectateurs ne voient de M. Pompidou qu'une photo d'archive, fringante. Le présentateur de service, Claude Brovelli, fait technocrate de bon ton. Le veston est ouvert, sur un gilet. Petit bureau avec quelques papiers qui ne servent pas. Le journaliste lit ses textes d'après le téléprompteur, merveilleur appareil qui permet de fixer la caméra et d'avoir l'air de connaître parfaitement son affaire. À Washington, la conférence pétrolière est présentée comme un échange de "discussions bilatérales qui se déroulent dans un climat chaleureux". Quelques images sur "l'irritation de M. Jobert" qui fait plaisir aux français. La grève en Angleterre est escamotée en 10 secondes. Record mondial. Rien sur Soljenitsyne. 1m. sur le Cambodge. Soupir manifeste de soulagement quand arrive le temps du sport. Claude Brovelli, détendu, donne une grande impression de liberté. Grand total: 30 minutes.

New York. 19 heures. CBA Evening News. Avec le maître mondial du journalisme électronique: Walter Cronkite. Produite à New York, plus de 200 stations affiliées diffusent l'émissions à 30,000,000 d'Américains. Derrière l'homme apparemment impassible, une pléiade de journalistes chevronnés parcourent le monde. Le secret de Cronkite: il ne lit pas les nouvelles, il fait constamment de l'éditorial. Ce n'est pas donné à tout le monde. Rien n'est oublié, y compris le Cambodge. Une nouvelle l'étonne-t-il? Doute-t-il d'une déclaration d'un politicien? un froncement de sourcil fait frémir l'Amérique. Du très grand art. Walter Cronkite est l'homme en lequel se reconnaissent l'ensemble des Américains, une institution nationale telle que l'on m'assure qu'il ferait un candidat à la présidence, assuré du succès. Honnêteté au-dessus de tout soupçon. Un exemple.

Montréal. 22 heures 30. À Radio-Canada, Bernard Derome. Je n'insiste pas, on le connait, on peut le voir dans le métro, publicité maison. 2'25" sur Washington en compagnie de Lucien Millet et Jean Larin. Déclaration en images du ministre français J. Jobert. Commentaires sur les points marqués par les américains. C'est complet et objectif. En second lieu: Jean-Marc Poliquin nous parle d'Ottawa, des débats de la Cour Suprême relativement à la constitutionalité de la loi fédérale des langues officielles. Parole au maire Jones de Moncton. (1.28 minute). On saute à François Perreault et les doléances de Lord Killanin et du COJO relativement aux négociations des droits télévisés en 1.38. La grève des postiers à Toronto fait 1 m. et 10 alors qu'une minute et 23 secondes sont consacrées au budget de la Colombie-Britannique. 1'05" sur les bombardements à Pnom Penh, 52" sur les grèves internes de Radio-Canada et Jean Dumas parle pendant 1' et 10" sur les expropriations de terrain à Mirabel. Rapidement, mais bien: le Watergate, Soljenitsyne, la Libye, les grèves anglaises, les grèves allemandes, mouvements de troupes entre Israéliens et Syriens sur le front du Golan, problèmes Irak-Iran. Fusée Centaur qui ne fonctionne pas à la NASA, la pensée politique de René Lévesque (10 lignes de texte), nouvelle session aux Communes, grève des médecins en Ontario, la Tunisie et Masmoudi, et avant les sports, on termine avec le nouveau lauréat du prix Duvernay: Jacques Godbout. Rien, mais alors rien n'est oublié. Beaucoup d'images; quand il n'y en a pas, on illustre avec photos ou montage. (sigle du PQ pour Lévesque).

Et le 10? Si j'en crois les sondages, près de 2 personnes sur 3 prennent leur information télévisée sur les ondes de Télé-Métropole. M. Roland Giguère a avoué lui-même devant le CRTC, lors de sa dernière comparution, que l'information du 10 devrait être améliorée. Je reviens sur ce délicat euphémisme dans le chapitre consacré à notre "géant" des ondes. Alors, pourquoi cette audience? Une constatation s'impose: l'heure de la programmation du principal journal télévisé de Radio-Canada, 22:30 est trop tardive. Télé-Métropole l'a parfaitement compris et axe ses efforts, si l'on peut appeler cela ainsi, dès 18 heures avec "Pierre Jean Jasent", prototype de ce qui se veut de l'information "populaire et divertissante". Depuis quand les nouvelles sont-elles divertissantes? Dans le monde d'aujourd'hui: Comment peut-on remplacer par la légèreté ce qui est l'essence même de notre destin? Oui, c'est gravement méprisant.

Bien sûr, à 18h30, Radio-Canada présente "Actualité 24". Seulement, et comme le fait remarquer Daniel Pinard, du Devoir, l'information à "Actualiéé 24" paraît trop souvent venir de nulle part. C'est un des gros problèmes de Radio-Canada, qui ne s'en cache pas, mais qui après maintes hésitations, lui redonne quand même l'antenne cette année. En évitant l'assassinat, notre André Béliveau à la Presse, la société d'État évite le stérile nivellement à la base.

Quant au "60" de Pierre Nadeau, puisque j'avais promis d'y revenir, je ne formule qu'un souhait: c'est que celui-ci, poursuive son travail de conscientisation. Je crains beaucoup pour l'avenir de cet animateur ou même de cette émission. Lorsque la conscientisation atteint un niveau trop sensible, dame censure fait généralement son apparition. Il y a toutes sortes de censures. Les ciseaux, la diminution du budget réservé à une mission comme celle-là ou encore l'abolition de l'émission. Ce qu'il pourrait y avoir de plus subtil ce serait notamment l'application d'une politique de restriction en ce qui concerne l'utilisation du film. Or, on sait que le succès de ce magazine est basé principalement sur l'attrait des "films-reportages". Nadeau perce l'écran, mais les petits volets sensationalistes ont pour mission de nous garder à l'écoute du "60" du commencement jusqu'à la toute fin.

Le "60". Cette émission qui, entre autres réussites, nous apporte la preuve de l'intéret pour l'information du public est un exemple de ce que peuvent faire des hommes, avec leurs qualités et leurs faiblesses, pour nous décrasser quelque peu le cerveau. Le secret du "60"? Montrer des images qui bougent. C'est d'une simplicité aveuglante. Il fallait y penser! Avec, derrière l'écran, une équipe de réalisateurs (Pierre Castonguay étant le chef-réalisateur) et de recherchistes qui passent plus de temps à travailler qu'à "placoter". Pierre Nadeau, qui projette avec compétence l'ensemble du travail, qui réalise des entrevues remarquablement menées, est en réalité le vrai visage que devrait avoir Radio-Canada. Et qui peut dire si Pierre Nadeau est fédéraliste ou indépendantiste? Pas moi. Jamais dans son travail cet homme ne projette ses idées politiques. Et il en a, soyons-en sûr, et qui ne sont certainement pas celles d'un opportuniste. Quant un homme est trop intelligent, il risque de ne pas avoir les idées de tout le monde. C'est à souhaiter que la direction n'en prenne pas trop vite conscience.

René Lévesque

La pente suicidaire

"Au rythme actuel, plus de 200,000 immigrants seront admis en 1974 et bien plus encore au cours des prochaines années."

Voilà la perspective que traçait hier une dépêche bien informée d'Ottawa. L'immigration va connaître à nouveau de grosses années. Et sans cesse plus menaçantes pour nous: depuis un an, pour 4% d'arrivants francophones, on en a dénombré 62% d'anglophones!

Bien sûr, on nous cite en même temps la pieuse intention du ministre Robert Andras "de trouver une formule pour encourager l'immigration de francophones au pays..." Que le gouvernement des autres, représentant d'abord (et comme il se doit, après tout) une majorité de plus en plus écrasante d'Anglo-Canadiens ainsi qu'une vieille et tenace idée de "melting-pot", nous susurre encore en 1974 qu'il cherche une formule pour nous faire plaisir, cela ne fait que souligner à quel point on peut toujours se permettre de nous prendre pour des caves. Minoritaires—et qui le sont sans cesse davantage—qu'on endort si facilement, pendant que les politiques d'immigration aussi bien d'ailleurs que les politiques économiques d'Ottawa ne cessent jamais de tendre systématiquement à l'appauvrissement relatif et à la "minorisation" du Québec.

Il y avait naguère, depuis 1951, le programme permanent d'immigration britannique *subventionnée*. Quand le réservoir a fait mine de se tarir un tant soit peu, où s'est-on jeté en priorité? Des Antilles à Hong-Kong, sur toutes les moindres parcelles de l'ex-empire anglo-saxon. Puis, avec les années 70, les Américains entrent en scène...

"Les États-Unis étant maintenant la plus importante source de notre immigration, le besoin d'augmenter nos services en ce pays se fait plus pressant". Cette déclaration de décembre 72, où était aussi annoncée l'ouverture aux USA de neuf nouveaux bureaux d'immigration, provenait bien sûr du ministre fédéral. Qui était-il alors? Mais voyons, ce même brave et si sympathique Robert Andras, celui qui cherche aujourd'hui une "formule" pour faire venir des francophones! Autrement dit, quand on veut on agit, et quand on ne veut pas on se perd en souriant dans le futur indéfini.

Surtout lorsqu'on peut compter sur un petit État bien émasculé et démissionnaire comme celui qui traine à Québec derrière l'énorme troupeau libéral.

Depuis cinq ans que ça dure, qu'a-t-on accompli sur ce plan existentiel et menacé? Fin 1970, l'inénarrable docteur Cloutier, alors titulaire de l'Immigration, annonçait superbement qu'il présenterait "d'ici six mois, une politique globale"...Six mois plus tard, il fallait voir de quoi il accouchait: d'une entente permettant de placer, dans quelques consulats fédéraux, des commis québécois sans autre pouvoir que celui d'écornifler au milieu des fonctionnaires sérieux...Celle-là, même les jeunes libéraux ne purent l'avaler, trouvant qu'elle "compromettait gravement l'application d'une véritable politique d'immigration."

Et à Ottawa l'homologue fédéral, Otto Lang à l'époque, ne pouvait s'empêcher—même si ça faisait l'affaire—de railler un tel excès de servilité: "Si le Québec avait imité l'Ontario et établi ses propres bureaux à l'étranger au lieu de se loger dans ceux du fédéral, disait-il, ses agents auraient été beaucoup plus à l'aise pour faire la promotion et prendre des initiatives..."

Ainsi passa Cloutier, s'en allant ensuite préparer la loi 22, cet autre chef-d'oeuvre de "politique globale"...

Entre cette première catastrophe ministérielle, et la présente qui se nomme Jean Bienvenue, y eut-il quelqu'un d'autre? On ne s'en souvient même plus. Mais on n'a aucune peine à mesurer le chemin parcouru: il suffit d'entendre, comme l'autre soir au "60", un haut fonctionnaire québécois discret et bien stylé nous faire saisir à mots couverts toute l'étendue de son impuissance face au problème des Haitiens francophones que les services fédéraux se hâtent présentement de jeter à la porte.

Dénatalisé par ci, minorisé par là...On finit par croire que les peuples aussi, comme les individus, peuvent avoir l'instinct suicidaire.

Contre la psychose

La psychose, selon mon petit Larousse, c'est une "obsession provoquée par une commotion d'origine sociale".

Est-il meilleure définition du mal collectif d'abord engendré par l'inflation galopante, et qui ne cesse ensuite de l'alimenter à son tour? Les prix montent et, si le pouvoir d'achat n'est pas protégé, aussitôt c'est chacun pour soi, au plus fort la poche et tant pis pour les autres. Produite par la commotion socio-économique d'une inflation incontrôlée, l'obsession s'installe, ne prévoit plus que le pire et contribue ainsi à le réaliser...C'est la psychose.

En plus de répondre aux impératifs les plus flagrants de l'équité sociale, c'est à cette maladie fondamentale que pourrait s'attaquer le "programme d'urgence" pour protéger le pouvoir d'achat, lancé avant-hier par le Parti québécois.

Nous l'expliquions dans une brève conclusion qui, malheureusement, n'a pas eu l'honneur d'être citée. Elle s'appuyait pourtant sur les plus impressionnantes des autorités. Tel cet économiste américain (aussi illustre que conservateur), Milton Friedman, qui avoue ne pas connaître de meilleur moyen que l'indexation des revenus pour "faciliter la démobilisation de l'inflation".

Toute marquée au coin du gros bon sens si rare en ces matières, l'opinion du britannnique Samuel Brittan est encore plus éloquente: "Nous avons atteint un stade où l'indexation est presque la seule question économique qui compte. Le vieil argument invoqué à son encontre était qu'elle accélérerait l'inflation. Quelle qu'ait pu être la valeur de la thèse ainsi défendue lorsque le rythme de la hausse des prix était faible et prévisible, c'est maintenant l'absence d'indexation qui accroit la vigueur de l'inflation par les coûts. Ne sachant pas à quelle vitesse les prix vont progresser et craignant le pire, tout un chacun essaie de se prémunir au maximum en cherchant à s'assurer les revenus monétaires les plus élevés; ce faisant, il aggrave le danger qu'il redoute. L'indexation fournit en fait un moyen de rétablir la vérité des calculs dans les affaires, privées et publiques, et empêche que toute transaction ou proposition soit, pour une grande part, un pari sur la vitesse à laquelle les prix vont monter." (Dans "Problèmes économiques" de mai 1974).

Bref, l'indexation planifiée et aussi générale que possible des revenus est fort possiblement la meilleure façon de guérir le mal en même temps qu'elle en "civilise" les effets.

Tous les modèles R-12, R-15 et R-17 **1975**

8 mécaniciens d'expérience au service de la clientèle

RENAULT CREMAZIE LTEE

Service après vente Département de débosselage et de peinture

350 est, rue Crémazie, Montréal **387-3781**

les placements

toronto

Les cours dégringolent

TORONTO (PC) — Les cours ont dégringolé mercredi à la Bourse de Toronto et le virement a été faible sur ce marché.

On attribue la baisse de Toronto à celle de Wall Street. Toronto avait progressé au cours des quatre séances précédentes.

L'indice industriel baisse de 1.99 et tombe à 166.09. Il avait gagné environ quatre points au cours des quatre séances précédentes.

Les pâtes et papiers, les banques, les mines industrielles et les raffineries de pétrole sont au nombre des plus grands perdants.

Les métaux de base reculent de .27 et tombent à 66.09, les pétroles de l'Ouest, de 2.61 et tombent à 148.04, mais l'indice de l'or monte de 7.10 et atteint 390.15.

Le virement se situe à 1.67 million d'actions d'une valeur totale de $13.83 millions, contre 3.34 millions d'actions d'une valeur totale de $21.56 millions.

Au comportement des valeurs, on note 135 gains, 266 pertes et 219 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	2600	245	243	245	
Aby Gln w	z200	75	75	75	
Abitibi	7537	$10½	10⅛	10¼	– ⅜
Abitbi 7½p	310	$40	39	40	+1½
Acklands	1310	$10⅞	10⅜	10¾	
Acres Ltd	600	$5⅞	5¾	5¾	– ⅛
Acres A pr	200	$32	32	32	
Acres wt	6600	14½	14	14½	– ½
Advocate	100	125	125	125	– 3
Agnico E	2100	$6⅜	6	6⅜	+ ⅛
Agra Ind	100	465	465	465	– 5
Akaitcho	200	155	155	155	– 5
Albany	4000	27½	27	27½	+ 1
Alt East G	5300	470	455	465	+10
Alta Gas A	8383	$11¾	11½	11½	– ⅛
Alta G C p	130	$61	61	61	– 1
Alta G E p	700	$19⅞	19⅜	19⅞	+ ⅛
Alta Nat	100	$16½	16½	16½	
Alcan	18250	$24⅜	23⅝	23⅞	– ½
Algo Cent	500	$10¼	10	10	
Algma	12797	$25	24½	24½	– ½
Algon	200	400	400	400	
All-Can B	200	205	205	205	– 5
Allarco Dv	200	$8¼	8⅛	8⅛	– ¼
Alliance B	100	460	460	460	– 5
Alminex	1600	$5	490	490	–22
Alum 4 pr	500	$16	16	16	
Alum 4½p	800	$31½	31½	31½	
Am Bonza	2400	145	135	135	–10
Am Eagle	800	58	58	58	– 2
A Quasar P	100	$9	9	9	+ 1
Andres W	200	$8½	8½	8½	– ¼
Anglo-C	200	$18½	18½	18½	– ½
Ang U Dev	1600	58	57	57	– 3
Anthes C p	100	$68	68	68	+ 3
Aquitaine	1046	$17⅜	17	17	– ¼
Argosy	5000	12	12	12	– 1
Args 250 p	z50	$25½	25½	25½	
Argus B pr	z32	$26½	26½	26½	
Asamera	2100	$8½	8¼	8¼	– ¼
Asbestos	100	$17¾	17¾	17¾	
Asoc Porc	z24	115	115	115	
Atco A	400	$11¼	11⅛	11¼	– ¼
Atl C Cop	3000	44	43	43	– 5
Auto El	100	400	400	400	+10
Ballndery	1000	55	55	55	
Banister C	1530	$5⅜	5¼	5¼	– ⅜
Bankeno	700	216	215	215	–10
Bank B C	z44	$18	16	16¾	
Bk Mtl	10435	$13¾	13½	13½	– ⅜
Bank N S	2827	$36¾	36⅛	36⅜	– ½
Barex	1000	10	10	10	
Bary Expl	7600	37	33	35½	–6½
Bathst p	215	$10¼	10¼	10¼	
Beavr Eng	200	320	320	320	
Becker B p	1000	335	335	335	
Bell Can	18207	$41½	41⅛	41⅛	– ⅜
Bell A pr	4252	$41	41	41	– ¼
Bell B pr	2150	$41½	41	41	– ¼
Bell C pr	1350	$25	24⅞	25	
Beth Cop A	8200	$10	10	10	
Bikwod A	100	375	375	375	–15
Block B	18100	340	315	325	–15
Bombrder	200	230	230	230	– 5
Bovis Cor	3160	115	110	112	– 3
Bow Valy	5925	$14⅜	14¼	14½	– ⅜
BP Can	1600	$10⅞	10¾	10¾	– ⅛
Bralor Res	140	103	103	103	– 2
Bramalea	230	315	315	315	– 5
Brameda	2000	35	34	34	– 1
Brascan A	8176	$11⅞	11⅜	11½	– ¼
Brenda M	1200	410	410	410	
Bright A	z75	$9	8⅞	9	
Brinco	355	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
BC Forest	500	$11⅞	11⅝	11⅝	– ¼
BC Frest p	100	$31	31	31	– ½
BC Sugar A	2350	$19¼	19	19	– ¼
BC Suga p	z40	$10½	10½	10½	
B Phone	564	$46⅜	46⅜	46½	
BCPh 4½p	100	$44	44	44	+3¾
BCPh 4.84	300	$11½	11½	11½	+ ½
Brunswk	6300	440	430	430	
Budd Auto	100	$6	6	6	– ¼
Bulora Cor	500	120	120	120	+ 2
BurmahO	1000	395	395	395	
Burns Fds	100	$9	9	9	+ ¼
Bushnell	500	$7⅜	7¼	7½	+ ½
Cad Frvw	5240	$11½	11⅛	11½	+ ½
Cad Frv A	100	$17½	17½	17½	
CAE Ind	1025	$7	7	7	– ⅛
Cal Pow	3755	$19¼	18⅝	18¾	– ¼
Cal P 5.40 p	z10	$62	62	62	
Cal P r	75114	31	28	30	– 1
Calmor IB	500	51	51	51	
Calvrt Dle	200	170	170	170	+20
Cam Mine	500	12½	12½	12½	–1½
Camflo	6340	$11¾	11½	11¾	+ ⅜
Camp RL	370	$33	33	33	
Campau A	3225	440	430	430	–10
Campau 7p	130	$7	7	7	
Can Cem L	550	$10	10	10	+ ⅛
C Geother	500	50	50	50	+ 2
Can Malt A	100	$26½	26½	26½	– ½
C Nor West	2600	300	300	300	–10
C Pakrs C	600	$18½	18¼	18¼	
Can Perm	1950	$14¾	14½	14¾	
CS Pete	7350	271	260	260	–15
CSL pr	240	455	455	455	
C Tung	10550	345	300	305	–45
C Cablesy	800	$9⅛	9⅛	9⅛	
C Cable w	2600	122	120	120	– 4
Cdn Cel	1200	450	435	435	–15
C Ex Gas	5000	225	220	220	– 5
C Found pr	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
CGE pr	400	$19	19	19	
Cornat I	70373	440	380	430	–220
Coseka R	2550	175	170	170	– 5
Craigmt	1200	385	380	385	
Crain R L	100	$10	10	10	+ ¼
Crestbrk	200	315	315	315	
Crwn Life	515	$45	45	45	– 1
Crush Intl	1200	$5⅛	5	5	– ⅛
Cuvier	20400	149	125	129	–17
Debhld B p	100	$58¾	58¾	58¾	+ 2
Decca R	100	285	285	285	– 5
Delhi Pac	1000	8	8	8	
Delta Ben	300	190	190	190	
Denison	144	$39	39	39	+ ¼
Dicknsn	6800	$6½	6¼	6⅜	+ ¼
Distl Seag	6290	$32½	32	32⅜	
Doman I	3400	$5½	5¼	5¼	+ ⅛
Dome	1809	$47¼	45¼	46⅛	+1⅛
Dome Pete	4390	$21	20¼	20¼	–1½
D Bridge	1000	$35¾	35¾	35¾	
D Explor	1000	29	28	28	+ 1
Dofasco	1468	$24⅞	24¼	24⅞	+ ⅛
Dofasco p	z32	$60	60	60	
D Scotish p	425	$23¾	23¾	23¾	
Dom Store	6740	$15	14¾	14⅞	+ ⅛
D Textie	3100	$8⅜	8¼	8⅜	
Domtar	3635	$20¾	20⅜	20¾	– ⅛
Donlee M	400	320	320	320	+20
Dow Chem	100	$59⅞	59⅞	59⅞	–3⅜
Dundee Pal	3000	31	30	31	+ 1
Du Pont	1700	$24¼	24¼	24¼	
Dylex A	2000	460	450	455	–20
Dynasty	655	$7⅛	7	7	
Estn Can S	220	$10½	10½	10½	
East Mal	3094	380	365	380	+20
East Sull	700	205	205	205	+ 3
Econ Inv	100	$9¼	9¼	9¼	
Eddy Mtch	z75	$16	15⅞	16	
Ego M	13100	71	69	70	– 1
E-L Fin	100	380	380	380	
E-L Fin w	z402	75	75	75	
Electro A	125	$5¾	5¾	5¾	
Emco	235	$5⅝	5⅝	5⅝	– ⅛
Extndcar	500	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅜
Falcon C	2754	$8⅜	8	8¼	
Falcon	1400	$31¾	31	31	– ½
Fed Diver	2000	155	155	155	+ 4
Fed Ind Ltd	650	495	480	495	
Fed Pion	732	$13⅜	13⅜	13⅜	– ⅛
Fed Pion P	z13	$51½	51½	51½	
Finning T	800	$9	9	9	– ½
F City Fin	600	$6¼	6¼	6¼	
Foodcrp L	400	120	120	120	
Foodex S	200	280	280	280	
Ford Cnda	z35	$54	53½	53½	
F Season w	200	160	160	160	
Francana	300	$10	9½	9½	
Fraser A	160	$20¾	20¾	20¾	– ½
Frobex	4264	14½	13½	14½	
GH Steel	100	$7½	7½	7½	+ ¼
Galt MI Irn	z25	415	415	415	
Gaz Metr	200	$5⅛	5⅛	5⅛	– ⅛
GMC	622	$33½	32¾	32¾	–1¼
Genstar L	505	$14⅞	14⅞	14⅞	– ⅛
Gnstar L w	320	385	385	385	
Gnt Masct	1300	70	70	70	– 2
Giant Yk	960	$12	11½	12	+ ⅜
Gibraltar	250	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Glendale	1100	200	195	195	– 5
Goldray	7000	33	28	28	– 2
Goodyear	300	$11½	11½	11½	
Graft G	5100	$22	21½	22	+ 1
Granduc	600	175	170	175	+ 5
Gt Oil Sds	500	$5¼	5¼	5¼	
GL Nickl	1500	65	61	61	– 4
GL Paper	1075	$17½	17	17	– ¾
Gt W Life	2000	$46¼	46	46	– ½
Gt West S	2900	400	375	400	+30
G West wt	1000	110	110	110	
Grey G	1500	300	300	300	+10
Greyhnd	6200	$13¼	13¼	13¼	– ¼
GSW Cl A	137	475	475	475	+10
GSW C pr	z55	$71	71	71	
Guar Trst	400	475	465	475	–15
Gulf Can	5371	$25¼	24⅝	25¼	+ ⅜
Gulfstrem	1000	20	20	20	+ ½
Hambro C	300	250	250	250	–10
Ham Tr	z5	$8⅞	8⅞	8⅞	
Hardee	1000	100	100	100	
Hard Crp A	1600	475	460	460	–15
Hard Crp C	z25	465	465	465	
Harris J S	3250	445	435	445	+10
Hawker S	693	$5	5	5	– ¼
Hayes D A	850	480	475	475	– 5
Hedway C	100	340	340	340	–10
Highmont	4300	85	80	80	
Holinger A	1678	$24½	24½	24½	
Homco A	600	275	275	275	–10
Home A	4144	$24½	23½	24½	+ ¼
Houston O	6000	135	130	133	– 2
Hud Bay A	3300	$17¼	16⅞	16¼	– 1
HBay C	19720	$14¼	13⅞	14	– ⅜
HB Oil Gas	525	$25⅜	25	25	– ½
Huron Eri	1266	$21⅝	21	21	+ ⅛
Husky Oil	6110	$14¾	14½	14¾	
Husky E w	200	435	425	435	+ 5
Hy's Ltd	100	340	340	340	
IAC	2990	$17¾	17½	17½	– ¼
Imasco A	570	$23⅞	23⅞	23⅞	
IOil A	22624	$27¾	26½	26¾	– ⅞
Indal Can	100	$8¾	8¾	8¾	– ¼
Inglis	200	$11½	11¼	11¼	+ ¼
Inland Gas	233	$8⅜	8⅜	8⅜	
Inter-City	400	385	380	385	– 5
Inter C B w	500	165	165	165	
Intrmetco	700	460	450	450	
MB Ltd	23511	$22¼	21⅝	22	– ¼
Madeline	734	375	375	375	– 5
Madsen	2500	69	65	68	– 1
Magnason	100	190	190	190	– 7
Magnetcs	z200	29	29	29	
Maislin I	100	320	320	320	+ 5
Majst Wil	400	200	192	192	– 8
Malartic	999	119	115	119	+ 7
M Lf Gard	z45	$24¾	24	24¾	
Marcana	z300	18	18	18	
Maritime	z40	$15½	15½	15½	
Mar T 860	z25	$9	9	9	
Markboro	z10	$9⅜	9⅜	9⅜	
Mas F	17350	$14¾	14¼	14½	– ⅜
Matchan	7000	10½	10½	10½	
Mattgmi	400	$14½	14½	14½	– ⅜
McGraw H	1050	350	330	350	+20
Mc Intyre	7450	$29½	28	28⅜	– ⅝
McLaghln	200	$9	9	9	
Mentor	500	125	125	125	
Mercantil	1879	$17	16⅜	16½	+ ¼
Met Stores	100	$9½	9½	9½	
Met Str 67 p	200	$15	13⅞	13⅞	– ⅝
MICC	400	$8½	8½	8½	
Midcon	1000	75	75	75	
Minda	21200	32	30	30	– ½
Molson A	1300	$15¾	15½	15⅝	– ⅜
Molson B	200	$15	15	15	
Monarc W	300	110	110	110	–30
Moore	12290	$40½	40	40	– ¼
Mt Wrt	14000	25	18	25	+ 7
Multi-Mi	5500	41	40	40	
Multi Acc	500	300	300	300	– 5
Murphy	1450	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅛
Nabrs Dlg	100	$17¾	17¾	17¾	– ¼
NaChrs I	8250	$6⅜	5⅞	6	– ⅜
Nat Trust	100	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
N B Cook	500	185	176	176	+ 1
NBU Mine	2100	280	275	280	+ 5
Neonex	1200	136	131	134	– 2
NB Tel	335	$11⅝	11⅝	11⅝	
N Kelore	4000	27	27	27	+ 3
N Que Ragl	500	275	255	255	–20
N Senator	1500	19	19	19	– 1
N Yok Oil	5000	39	39	39	– 1
Nfld LP	z95	$10½	10½	10½	
Noranda A	7891	$31⅜	30¾	31	– ¼
Normick P	200	215	200	200	–45
NC Oils	4810	380	370	370	– 5
NCO pr	z10	$32	32	32	
Nor Ctl G	860	$9⅜	9½	9½	– ⅛
Nor Ct 150 p	300	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Nor Ctl w	100	200	200	200	–15
Nor Elect	590	$21¼	21⅛	21¼	+ ¼
Northgat	9500	390	380	380	–20
NW Util p	100	$41¼	41¼	41¼	–2⅞
NRD Min	1000	30	30	30	– 2
NSI Mark	500	53	53	53	– 2
Nudlama	500	80	80	80	
Nufort Res	z501	18	15	15	
Numac	9960	$12⅜	11½	11½	– 1
Nu-Wst A	200	460	460	460	–15
Oakwood P	6500	85	80	80	– 2
Obrien	1700	38	33	33	– 3
Occdentl Pt	3600	$10¼	9⅞	10	– ⅜
Oceanus I	z650	52	41	41	
Ocelot Ind	600	400	385	400	+10
Orchan	200	365	365	365	+ 5
OSF Ind	1400	390	390	390	–10
Oshawa A	2000	445	430	440	– 5
Osisko	5000	17	17	17	– 1
Overland	z20	$12¼	12¼	12¼	
Pac Coper	1000	50	50	50	
Pac Pete	3950	$18¾	18½	18½	– ⅛
Page Pet	100	126	126	126	
Paloma P	538	100	100	100	
Pamour	6900	$9¾	9¼	9⅜	– ¼
PanCdn P	800	$8½	8⅛	8⅜	
PangoGld	1000	100	100	100	
Pan Ocean	4728	$9⅛	8⅜	8⅞	– ⅜
Patino N V	400	$17⅜	17⅝	17⅜	– ⅜
Pe Ben O	300	370	370	370	
Peerless	2200	350	330	330	–30
Pennant	z41	105	105	105	
Penningtn	300	$6⅜	6⅜	6⅜	– ⅜
P Dept S	3050	470	460	460	–15
P Jewl A	z23	425	425	425	
Petrofina	z15	$20	20	20	
Petrol	500	115	115	115	– 3
Peyto Oils	4803	315	300	300	–10
Phillips Cb	z25	$10	10	10	
Photo Eng	120	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Pick Crow	4950	36	35	35	
Pine Point	2315	$28¼	28	28	– ⅜
Pitt Eng C	100	$7¾	7¾	7¾	
Place G	4070	25	24	24	– 1
Placer	184	$15¾	15¾	15¾	– ¼
Pominex	3400	65	65	65	
Pow Corp	1470	$8⅞	8¾	8¾	– ⅛
Pow Crp pr	300	$23½	23	23	– 1
Precamb	3500	42	40	42	+ 2
Pre Cable	100	$6½	6½	6½	+ ¼
Preston	500	$11	10⅞	11	
Price Co	9460	$13¾	13	13	– 1
Pure Silv	1700	160	150	150	–10
Pursides	200	100	100	100	– 9
QCI Ind	1000	90	90	90	
QCI Ind A	2500	91	90	91	– 9
Qasar Pet	300	250	250	250	
Que Man	1000	16½	16½	16½	–1½
Que Sturg	1900	$5	490	5	– ⅛
Quenswer	500	170	170	170	+ 5
Ranger	5950	$15½	14½	14¾	
Rnk Org A	400	245	245	245	+ 5
Rayrock	z200	95	95	95	
Readers D	300	$9¾	9½	9½	
Realty A	100	295	295	295	+10
Reed Pap A	200	$18½	18½	18½	– ¼
Reichhold	z20	$22¾	22¾	22¾	
Reitman A	z30	$6¾	6¼	6¼	
Rembrant	100	$6½	6½	6½	
Repub Res	1000	34	34	34	– 1
Res Servic	2100	161	160	160	– 3
Revelstk	1920	$6¼	6¼	6¼	
Revnu Prp	1730	89	88	89	+ 2
Rileys D	1000	90	90	90	– 5
Rio Algom	445	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Rio 580 pr	z40	$58	58	58	
R Little	800	225	224	224	
Roman	1905	$10¾	10½	10½	– ½
Rothman	200	$9½	9½	9½	
Rothm A p	175	$61¼	61¼	61¼	+ 1
Rothm 2p	2725	$12	11⅝	11⅝	– ¼
Royal Bnk	5530	$29⅛	28⅝	29	– ⅛
Royal Tr A	560	$19½	19½	19½	– 1
Russel A	1900	$14⅜	14¼	14¼	– ½
Schneid b p	z30	$7¾	7¾	7¾	
Scot Lasal	500	180	175	180	+ 5
Scurry Rn	150	$18½	18½	18½	
Seaway M	100	425	425	425	+50
Seco Cem	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅜
Selkirk A	z10	$10	10	10	
Shaw Pipe	100	415	415	415	+ 5
Shell Can	6055	$13⅜	12⅞	12⅞	– ⅜
Sherritt	8682	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Siebens	2220	$6⅞	6¾	6⅞	– ⅛
Sifton Pro	100	$5	5	5	
Sigma	404	$27	27	27	– ½
Silvmq	1562	20	20	20	
Silverwd A	z44	$8⅞	8⅞	8⅞	
Silverwd B	z44	$9⅞	9⅞	9⅞	
Simps	37008	$6⅞	6⅜	6¾	– ¼
Simpson S	3810	$10⅜	10	10¼	+ ⅛
Sklar M	300	325	325	325	–10
Sklar W	200	180	180	180	–30
Skye Res	2500	200	190	200	–20
Slater Stl	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Slater B pr	200	$13	13	13	
Slat W Can	1800	455	455	455	– 5
Slate Walk	100	130	130	130	–10
Sogepet	1700	92	90	90	
Sony Corp	200	$5	480	480	–10
Southm A	1600	$20¾	20	20½	
Spar Aero	300	210	195	195	– 5
St Brodcst	2025	$7¼	6¾	7¼	+ ¼
Stand Ind	z45	$6½	6½	6½	
Stelco A	8278	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Steep R	1750	115	112	115	+ 3
Steinbg A	308	$14⅛	14	14	– 1
Steintron	200	$5¼	5¼	5¼	
Sud Cont	3000	60	60	60	– 1
Sullivan	1350	200	196	199	– 6
Sunbrst E	4000	12	11	11	– 1
Sundale O	1100	445	435	440	
Systems D	300	335	330	335	
Teck Cor A	744	298	295	298	+ 3
Teck Cor B	1467	260	250	260	+10
Teledyne	1315	450	430	430	–20
Texaco	1997	$31½	31½	31½	– ¼
Texasglf	8490	$26¼	25⅜	25⅜	– 1
Texmont	3150	18	18	18	
Texore	12000	12	12	12	
Tex-Sol	3000	13	13	13	– 2
Thom N A	1025	$10⅛	10⅛	10⅛	
Thom N pr	100	$31½	31½	31½	–1½
Tor Dm Bk	4375	$37⅜	36⅞	37	– ⅜
Tor Star B	2410	$8¾	8⅝	8¾	– ⅛
Total Pet	2100	$6⅝	6½	6½	
Total P A p	300	$13½	13⅜	13⅜	– ⅛
Traders A	1560	$10	9¾	9¾	– ¼
Trader 66 w	100	260	260	260	+ 5
Trader 69 w	100	375	375	375	–10
Tr C Glass	100	400	400	400	–10
TrCan PL	3747	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
TrCan B pr	100	$28¾	28¾	28¾	– ¼
TrCan C pr	1500	$34	33¾	33¾	– ½
TrCanPL w	4159	88	85	85	– 3
Tr Can Res	9500	68	65	65	– 1
Trans Mt	1073	$11½	11⅜	11⅜	
Tribag	1010	33½	33½	33½	–3½
Trizec Crp	z40	$16⅝	16⅝	16⅝	
Trizec w	3000	41	40	41	+ 1
Ulster Pet	3700	74	73	73	– 2
Unicorp F	3000	120	120	120	
Un Carbid	z70	$17⅝	17⅝	17⅝	
U Gas	24450	$8⅛	8	8	

Indices de la Bourse de Toronto

	Ind.	Aurif.	Mét.	Pét.
Fermeture	**166.09**	**390.15**	**66.09**	**148.04**
La veille	**168.08**	**383.05**	**66.36**	**150.65**
Sem. dern	**165.20**	**389.08**	**66.60**	**144.63**
Mois dern.	**158.36**	**349.93**	**66.10**	**137.92**
L'an dern	**233.43**	**278.92**	**111.16**	**265.63**
Haut 1974	**228.78**	**622.04**	**109.23**	**274.81**
Bas 1974	**150.11**	**284.96**	**62.06**	**121.61**

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
CG Invest	700	$14½	14½	14½	+ ½
C Homestd	2400	340	315	315	–25
C Hydr	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
C Imp Bank	5965	$24¼	23	23¼	– 1
CIGO	10400	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
CIL	z5	$17	17	17	
CLI Pete	1000	15	15	15	
C Manoir	1100	345	340	340	– 5
C Merrill	z40	255	255	255	
C Occdental	100	$7¾	7¾	7¾	
CP Inve	7941	$14	13¾	13¾	– ¼
CP Inve pr	845	$27½	27½	27½	– ¼
CP In w	195200	9½	7	8	– 2
CP Ltd	14720	$13¾	13⅜	13⅜	– ¼
CPL A p	1120	$8¾	8¾	8¾	
C Reserve	100	250	250	250	
Cdn Salt	100	$13¼	13¼	13¼	– ¾
Cdn Sup O	1450	$33	32½	33	+ ¾
Cdn Tire	135	$33	33	33	– ¼
Cdn Tire A	2060	$34¼	33¾	34	– ¼
C Util $1.25	450	$15½	15	15½	+ ½
C Util w	540	140	135	135	–15
CWN G 4 pr	210	$8¾	8¾	8¾	– ¼
CWN 5½ p	500	$11	11	11	– ¼
Canron	200	$18	18	18	
Canron pr	115	$85	85	85	–12
Capit Div	1600	31	31	31	
Carl OK	3335	262	235	235	–30
Carl OK A p	170	$17	17	17	
Cassiar	650	365	360	360	+15
Celanese	2225	470	455	455	–15
Ctl Fund A	z30	$9½	9½	9½	
CFCN	200	$5½	5½	5½	
Chestrvile	2000	10½	10½	10½	
Chib Kay	2000	14	14	14	– ½
Chib M	500	50	50	50	+18
Chieftan D	4900	$5¼	5	5	– ⅛
Chimo	3500	97	97	97	– 8
Chrys	18865	$10½	9½	9¾	– ¾
CHUM B	z50	$5⅛	5⅛	5⅛	
Coch Will	1200	116	112	112	– 1
Coin Lake	z200	13	13	13	
Coldstm	100	135	135	135	– 5
Compro	z50	195	195	195	
Cominco	8350	$26⅜	25½	25½	– 1
C Holiday I	640	390	385	390	
Computel	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Coniagas	500	123	115	115	– 9
Con Bath	1164	$25	24½	24½	– ½

l'économie

240,000 travailleurs de la FTQ ont obtenu l'indexation

par Pierre Sormany

C'est un bilan favorable des luttes pour l'indexation des salaires au coût de la vie que M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec a présenté hier à la presse montréalaise.

En moins d'un an de luttes, plus de 240,000 travailleurs, relevant de 630 locaux ou syndicats affiliés à la FTQ auraient obtenu dans leurs contrats collectifs des clauses d'indexation ou de réajustement salariaux.

D'autre part, M. Laberge a révélé que la lutte se poursuit pour environ 60,000 travailleurs de la fédération, particulièrement dans la construction et dans le secteur du commerce. Parmi eux, l'on trouve par exemple les employés de la firme United Aircraft (en grève depuis près de dix mois), ceux de Télé-média à Sherbrooke (100 employés, en lock-out depuis 4 mois), ceux de Québec-Téléphone (1,500 employés, en grève depuis plus de 2 mois) et de la Boulangerie Christie (180 employés en grève depuis plus d'un mois).

Les grèves ardues

Le président de la FTQ a toutefois admis que jusqu'ici, la lutte avait été dure dans de nombreux secteurs. Il y aurait environ 90,000 travailleurs qui auraient dû recourir à la grève pour obtenir une clause de compensation à l'inflation, et dans bien des cas, il s'agissait de grèves illégales.

Louis Laberge a cité notamment le Syndicat des métallos qui a obtenu la réouverture des contrats pour 35,000 travailleurs, après une lutte acharnée contre le Groupe minier Noranda, l'Iron Ore, la Compagnie minière Québec-Cartier et la Gaspé Copper Mines.

On sait que les grèves illégales sont d'autant plus dures à supporter par les travailleurs affiliés aux unions internationales que celles-ci ne versent alors aucune somme pour soutenir le fonds de grève. M. Laberge a toutefois promis que la FTQ ferait de plus en plus de pressions auprès de ces "internationales" afin de modifier cette attitude trop légaliste.

Comme autre exemple de lutte farouche, le président de la FTQ a rappelé les succès remportés par quelque 30,000 ouvriers de la construction (sur un total de 70,000 affiliés à cette centrale), succès qui sont toutefois présentement remis en question, à la suite d'une décision judiciaire (injonction) qui a déclaré "illégale" toute négociation particulière dans ce secteur.

La FTQ sur la sellette

Revenant sur un sujet qu'il a souvent eu l'occasion de développer depuis que la Commission d'enquête présidée par le Juge Cliche a semblé orienter ses attaques contre la FTQ-construction, M. Laberge a précisé que "la répression qui s'abat présentement contre nous est la réaction des boss et des politiciens aux dures luttes que nous avons menées au cours des derniers mois... On ne s'attaque pas impunément à la Québec-Cartier Mining, à la Noranda Mines, à la Bechtel, à la United Aircraft ou à la Good Year! Ces compagnies et leurs semblables sont les vrais boss du Québec, et elles peuvent compter sur les gouvernements, les tribunaux et la police pour affaiblir un mouvement qui se montre trop agressif".

La lutte à l'érosion du pouvoir d'achat des travailleurs n'est pas encore gagnée. D'une part, tous les syndiqués de la FTQ n'ont pas encore obtenu gain de cause, et d'autre part, les compensations obtenues dans la majorité des cas ont été faites sous forme de versements forfaitaires qui ont certes maintenu le pouvoir d'achat des travailleurs, mais ont rarement contribué à un progrès de leur situation.

M. Laberge affirme donc que ce sont là les buts de la manifestation monstre que la FTQ organise pour le 29 octobre: prouver aux "vrais boss" que les travailleurs ne se laisseront pas impressionner par la diffamation contre les syndicats; et motiver tous les travailleurs pour poursuivre avec dynamisme et agressivité cette "lutte continuelle" pour le progrès du pouvoir d'achat des travailleurs.

Cette manifestation aura lieu à Montréal exactement un an après le renouvellement du mandat électoral du gouvernement Bourassa, et 3 ans jour pour jour après la manifestation violente autour des locaux de La Presse.

Quelle sorte d'indexation ont-ils réclamé?

(P.S.) — Les travailleurs québécois ne sont guère préparé à accepter que leur salaire évolue dorénavant au gré des statistiques du coût de la vie.

Dans la majorité des cas en effet, les syndiqués ayant obtenu gain de cause auprès de leur employeur, au sujet d'une compensation contre l'inflation, ont réclamé des réajustements salariaux pré-établis, plutôt que des taux dépendant de l'inflation.

Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, a en effet rapporté hier que la grande majorité des syndicats ayant obtenu la réouverture de conventions collectives non échues ont choisi plutôt ce mode de compensation, mesurable plus directement "en piastres et en cents", réservant plutôt pour la fin de la convention collective d'éventuelles négociations sur l'indexation réelle.

Les compensations obtenues ont varié en général entre 20 cents et 60 cents l'heure, bien qu'on ait obtenu dans certains cas jusqu'à $1 l'heure. M. Daoust affirme que dans la majorité des cas, ces compensations ont permis presque exactement de combler le déficit du pouvoir d'achat, depuis la signature des conventions en vigueur.

Il y a bien sûr des travailleurs qui ont négocié et obtenu des clauses d'indexation réelle. M. Daoust remarque toutefois que c'est presque toujours dans le cadre de négociations portant sur le renouvellement de conventions collectives déjà échues.

Cette attitude des travailleurs pourrait s'expliquer par leur préférence, lorsqu'il s'agit d'une durée réduite (futur proche), pour des ententes les informant de manière précise sur le contenu de leur chèque de paie. Toutefois, lorsqu'il s'agit de conventions devant durer deux ou même trois ans, ils prennent alors conscience de l'impossibilité de prévoir l'évolution de l'inflation, et considèrent comme plus sûr de jouir d'une indexation réelle.

Un autre facteur a toutefois pu jouer. L'employeur doit lui aussi planifier ses opérations à partir de chiffres aussi précis que possible concernant ses coûts futurs. Il préfère donc verser à ses employés un montant pré-établi, plutôt que de leur accorder une compensation dépendant d'un indice statistique instable.



Les 3 premiers mois d'opération du système ADAC dépassent les espoirs

(P.S.) — Après seulement 3 mois d'opération, le service de liaison ADAC (avion à décollage et atterrissage courts) entre Montréal et Ottawa peut déjà être considéré comme un succès.

Gary Vogan, président de la compagnie Air Transit, filiale autonome de la Société Air Canada chargée de l'expérience pilote entre Ottawa et Montréal, a en effet affirmé hier devant les membres du Club d'électricité de Montréal que les résultats obtenus jusqu'à maintenant correspondaient à ceux que l'on prévoyait atteindre après plus d'un an d'exploitation.

C'est en 1972 que le gouvernement canadien décidait de mettre sur pied ce service ADAC, à titre expérimental uniquement, afin de mesurer la rentabilité éventuelle de ce genre de liaison aérienne entre le centre-ville de deux cités canadiennes. Un an plus tôt, le Conseil des sciences du Canada avait identifité ce développement comme essentiel à l'industrie aéronautique locale.

Une expérience coûteuse

Le service devait à l'origine s'appuyer sur un avion de 48 places, fabriqué par la compagnie De Havilland (le DHC-7), mais l'on désirait d'abord vérifier le potentiel de développement d'un tel système de transport, avant de donner feu vert aux concepteurs de cet appareil.

Pour ce faire, c'est un avion réputé pour ses propriétés ADAC, sa faible pollution, ainsi que son fonctionnement peu bruyant qu'on a utilisé: le Twin Otter (dont les moteurs étaient alors fabriqués par la United Aircraft de Longueuil).

L'expérience devait de toutes façons être coûteuse. Pour rendre ce curieux petit appareil à la fois confortable et sécuritaire (répondant aux normes de l'aviation civile internationale), il a fallu en doubler le prix, tout en diminuant de moitié sa capacité, qui n'est plus aujourd'hui que de 11 passagers.

Même en fonctionnant à pleine capacité, le programme pilote de deux ans, inauguré le 23 juillet dernier, ne pouvait qu'être déficitaire, d'autant plus qu'on l'a doté des appareils les plus raffinés, pour le contrôle du trafic aérien par ordinateur.

M. Vogan précise toutefois qu'au rythme où vont les choses, le coût de l'expérience sera beaucoup moins élevé que prévu, et que le service pourrait se rentabiliser même avant la fin de la période d'essai.

10,000 par mois

En juillet dernier, Air Transit a décidé d'offrir 15 vols par jour dans chaque direction. Après trois jours d'opération, il a fallu augmenter à plus de 20 les vols offerts quotidiennement, à cause de la forte demande aux heures de pointe (le matin et en fin d'après-midi) et un taux d'occupation dépassant 80%.

Actuellement, Air-Transit offre 30 vols chaque jour (un peu moins pour les fins de semaine toutefois), dont le taux d'occupation se maintien au dessus de 60%. C'est à un rythme de 10,000 passagers par mois dans un sens ou dans l'autre que l'ADAC fait la navette entre la métropole québécoise et la capitale canadienne.

Lorsque le DHC-7 aura prix la relève de manière définitive (en 1976), le nombre de vols devra sans doute être réduit (compte tenu de la capacité plus grande de cet appareil), mais les responsables d'Air-Transit affirment qu'en certaines heures de pointe, il faudra maintenir le rythme actuel de départs.

Enfin, il est peut-être encore tôt pour l'affirmer, mais M. Vaugan semble convaincu que trois mois d'opérations auront suffi pour établir la rentabilité future de la liaison Ottawa-Montréal, sitôt que le DHC-7 (plus rapide, moins bruyant, plus confortable, et plus économique au niveau de la consommation d'essence) aura pris la relève du folklorique Twin Otter.

Pétrole: l'escalade des profits continue

NEW YORK (D'après l'AFP)—Les bénéfices des compagnies pétrolières américaines ont continué de progresser pendant le troisième trimestre, mais à un rythme irrégulier selon les compagnies, indiquent les résultats publiés mardi.

Les bénéfices de Standard Oil of Indiana, Shell Oil Co., Exxon et Gulf ont fortement augmenté. Les bénéfices d'Exxon, la plus grande société pétrolière au monde, a annoncé des bénéfices supérieurs de 25.4 pour cent à ceux encaissés pendant le troisième trimestre de l'année dernière, avec $800 millions, soit $3.58 par action, contre $638 millions ou $2.85 par action. Au cours de la même période, elle a réalisé un chiffre d'affaires de $11.9 milliards, contre $5.47 l'an dernier, ce qui représente une progression fantastique. L'an dernier, les bénéfices d'Exxon avaient augmenté de plus de 66 pour cent pendant le second trimestre par rapport à la période correspondante de 1973. Depuis le début de l'année, Exxon a fait $2,280 millions de bénéfice, contre $1,656 millions pour les neuf premiers mois de l'année dernière, soit une augmentation de 3.7 pour cent.

Gulf Oil a également annoncé des bénéfices en hausse de 31 pour cent. C'est Shell qui a fait les bonds les plus grands. En effet, les bénéfices de Shell Oil Co., filiale américaine de Royal Dutch Shell, ont fait un bond de 158 pour cent au cours du troisième trimestre par rapport à la période correspondante de l'année dernière et atteint $216 millions contre 83.6 millions. Son chiffre d'affaires a été de $2.25 milliards, contre $1.43 pendant le troisième trimestre 1973.

Standard Oil of Indiana, AMOCO, enfin, a vu ses bénéfices doubler, passant à 296.5 millions de dollars, contre $147.3 l'année dernière.

Déjà, ces bénéfices avaient augmenté dans les mêmes proportions importantes au cours du troisième trimestre 1973 par rapport au troisième trimestre de 1972.

Selon Exxon, les principales raisons de ces augmentations sont les ventes mondiales de produits chimiques, le relèvement des prix du brut et du gaz naturel domestiques et les bénéfices réalisés à l'étranger sur les stocks, du fait de la hausse des cours.

En volume toutefois, d'après Exxon, les ventes et la production pour les neuf premiers mois de l'année ont légèrement diminué par rapport à l'année dernière tandis que les ventes de gaz naturel augmentaient légèrement.

bref économie

Alcan a plus que doublé ses profits depuis un an

Alcan Aluminium Limitée annonce un bénéfice net consolidé de $38.9 millions (soit $1.12 cents par action ordinaire) pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1974, comparativement à $16.3 millions (ou 48 cents par action) pour le trimestre correspondant en 1973.

Pour les neuf premiers mois de 1974, le revenu net a été de $129.3 millions (soit $3.75 par action) comparativement à $54.6 millions (ou $1.60 par action) pour la même période en 1973.

Pourtant, les ventes n'ont guère progressé, en quantité du moins. En effet, les livraisons consolidées d'aluminium sous toutes formes ont été de 415,600 tonnes au cours du troisième trimestre, contre 408,500 tonnes pour la même période l'an dernier et 1,294,700 tonnes au cours des neuf premiers mois de 1974 contre 1,269,300 tonnes durant la même période l'an dernier. La baisse dans les livraisons consolidées enregistrée au cours du troisième trimestre par rapport aux 452,300 tonnes du deuxième trimestre de 1974 est le résultat conjugé d'une baisse dans les achats de métal et de difficultés au niveau de la production auxquelles les usines d'électrolyse de la compagnie à Arvida ont dû faire face. Ces difficultés d'ailleurs avaient amené la compagnie à invoquer la "clause de force majeure" le 7 août dernier. À l'heure qu'il est, ces difficultés ont été en grande partie surmontées et la clause de force majeure est en voie de révocation pour tous les lingots de pureté commerciale.

Pétrole: vers un prix unique que tout le monde comprendrait

VIENNE (AP) — Un comité d'experts de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) s'est réuni hier à Vienne pour tenter de mettre sur pied un "système unifié" des prix du pétrole brut, remplaçant le système complexe actuellement en vigueur.

Celui-ci comporte en effet le **prix affiché,** qui constitue en fait un prix de référence fiscale, le **prix du marché,** le **prix de rachat** et un **prix d'enchères.**

Selon un représentant de l'IPEP, ces prix seraient remplacés par un système plus aisément compréhensible pour les pays consommateurs, et ne permettant pas aux compagnies pétrolières de "manoeuvrer aux dépens des consommateurs."

On a précisé que les experts ne doivent pas discuter des "prix du pétrole en tant que tels", ce qui indique qu'il n'est pas question de proposer une augmentation (ni une éventuelle diminution) du prix du pétrole.

On ignore combien de temps dureront les travaux du comité.

Comme en 1957-58

WASHINGTON (AFP) — L'économie américaine s'achemine vers une "grave" récession dont elle ne sortira pas avant le milieu de l'année prochaine, estime M. Paul McCracken, conseiller occasionel du président Ford.

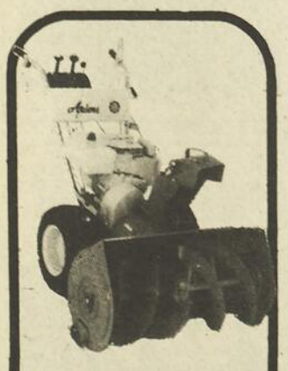
M. McCracken, qui s'adressait mercredi à un groupe de journalistes, a qualifié la baisse continue du produit national brut des États-Unis au cours des neuf derniers mois, de "récession prononcée", comparable à celle des années 1957-58.

L'ancien président des conseillers économiques du président Nixon, qui continue d'être consulté par le président Ford, estime que le point bas de la récession actuelle sera atteint au milieu de l'année prochaine avec un taux de chomage proche de 7 pour cent, au lieu de 5,8 pour cent actuellement. Apreçs quoi une "forte reprise" devrait se manifester, à condition que la grève prévue cette année dans les charbonnages ne dépasse pas un mois.

M. McCracken a critiqué le refus de l'administration Ford "d'appeler un chat un chat" et de reconnaître que l'économie était en récession.

En revanche, M. McCracken est optimiste sur l'inflation. Il estime que la hausse des prix aux États-Unis devrait être réduite de moitié l'année prochaine.

RÉNOVATIONS
LES ENTREPRISES VERDI ENRG.
BUREAU
Sous-sol salle de bain, cuisine
Demandez M. Freuchet.
688-4511
933-9253



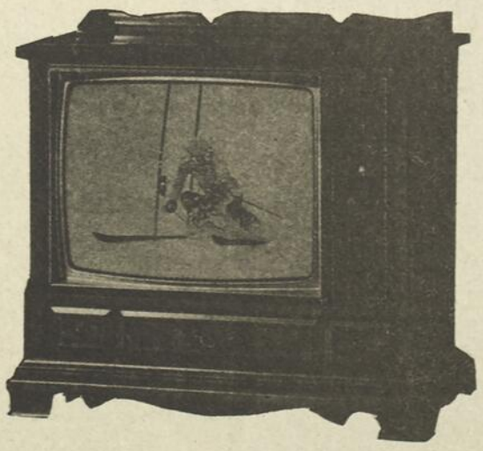
Entreprise Jacques Cartier
La loi du plus fort
Un moteur puissant et solide, éprouvé dans les pires conditions d'hiver, qui vous servira pendant des années.
4, 5, 6 et 8 c.v.
système à deux phases
4 ou 5 vitesses avant, selon le modèle, plus neutre et arrière.
Différentiel réglable
Vente service
13905 boul. Gouin ouest
Pierrefonds, Québec
Tél.: 626-5575

INVITATION
Institut canadien des affaires internationales
Table-ronde sur
"LE QUEBEC ET LES INVESTISSEMENTS ÉGRANGERS"
Avec:
MM. William Tetley
Jacques Parizeau
Rodrigue Tremblay
Gérard Filion
Jeudi, le 24 octobre à 20h00
A l'Amphithéâtre du Complexe "G" sur la colline parlementaire

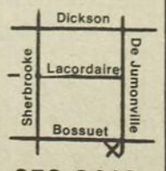
hec
RELATIONS HUMAINES et LEADERSHIP
STAGE INTENSIF
À L'INTENTION DU PERSONNEL-CADRE
Les 13, 14, 15 novembre 1974
De 9 à 17 heures
THÈME
LA TÂCHE DU DIRIGEANT ET SON STYLE DE LEADERSHIP
- Motivation du personnel et communications,
- Travail d'équipe et interaction des comportements,
- Changements organisationnels et répercussions.

Renseignements: (514) 343-4497
CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6

Louis Fillion
T.V. Service Enrg.
ELECTROHOME
Va plus loin que l'excellence



Première rue au nord de Sherbrooke
Entre Lacordaire et De Carignan



Centre de vente et service
5955 De Jumonville
256-9418

CHEZ LAREAU
ON VOUS POUSSE PAS DANS L'DOS



Nos modèles 1975 sont maintenant en montre
RENAULT
Lareau Automobile
4484 rue De Laroche
523-2153
financement facile

vie et culture

Tempête autour des Goncourt

Bergeron et Lévy-Beaulieu accusent

Une imposture écoeurante

La venue des Goncourt à Montréal n'a pas manqué de soulever de violentes réactions de la part du milieu littéraire québécois. L'attitude pour le moins paternaliste qu'a pris très vite la tournée des Académiciens, comme l'a bien souligné André Langevin, ne pouvait que susciter le mécontentement que l'on sait. Ce dernier, après la prise de position d'André Langevin, est fort bien résumé par Victor-Lévy Beaulieu et Léandre Bergeron dans une lettre datée du 21 et qu'ils adressaient à Roger Lemelin. Ce dernier, qui avait pris l'initiative d'inviter les Académiens Goncourt à Montréal, et qui fait lui-même partie, rappelons-le, de cette noble Académie, répond à toutes ces critiques dans un texte qu'il nous a fait parvenir hier après-midi.

Cher Monsieur Lemelin,

Nous avons bien reçu votre carton par lequel vous nous invitez à déjeuner ce jour d'hui en votre compagnie et celle des Messieurs de Goncourt. Inutile de vous dire que nous ne serons pas là à midi, ni en tant qu'auteurs ni en tant qu'éditeurs. Peut-être même savez-vous pourquoi mais sans doute n'est-il pas mauvais de vous le répéter, ne serait-ce que pour vous rappeler certaines petites choses, notamment cette espèce d'imposture que constitue la venue chez nous de ces Messieurs de Goncourt, patronnés par votre maison d'éditions, le maire Jean Drapeau, le premier ministre du Québec, Jean Marchand, Marc Lalonde et Lise Payette, joyeuse tribu de ventres pleins, un peu à l'image du cuisinier des Messieurs de Goncourt, oeuvrant dans la cave du Ritz-Carlton, hôtel pour prolétaires mais haut-lieu de la culture canadian.

Nous avons de bonnes raisons, en tant qu'auteurs et en tant qu'éditeurs, pour ne pas nous associer au concert publicitaire de la Presse sur la visite des Messieurs de Goncourt dont les idées sur la culture et la nation québécoise sont pour le moins sujettes à caution. Que Monsieur Lanoux boive comme du petit lait les propos ridicules du maire Drapeau sur la langue québécoise; que les chastes Messieurs de Goncourt se fassent flatter la bédaine par ce pauvre Jean Marchand et ce vague croquemort qu'est Marc Lalonde; que Roger Lemelin amène tout ce beau monde sur le belvédère du Mont-Royal, voilà qui confirme ce que nous pensions: ces Messieurs de Goncourt sont venus faire du tourisme, le français étant mal porté depuis quelques années, payant peu. Aussi ces Messieurs de Goncourt, reprenant une veille idée de l'Église catholique, ont-ils décidé de descendre dans la rue, avec les minables.

D'abord les Belges et maintenant les Québécois. Mais le goût est le même: aussi bien en Belgique qu'au Québec, ce sont les rois-nègres qu'on visite. Ca va de soi quand on a les idées de ces Messieurs de Goncourt: la littérature, c'est une affaire de grosses poches, et les grosses poches d'ici sont pas loin du pouvoir, entre le garde-manger de l'État et l'éditeur de la Presse. Et le pouvoir ici, c'est dans le fédéralisme qu'on le retrouve. C'est pas un hasard si Monsieur Trudeau est en France en même temps. Les p'tits pois à la française, Monsieur Trudeau connaît ça, serpent jusque dans le fond de l'oeil: francophile à Paris, canadian à Ottawa, nixonien avec Nixon, chinois chez Mao et chilien faciste avec Pinochet.

Que des auteurs et des éditeurs d'ici se laissent prendre par ça n'a pas de quoi étonner. On sait qu'il y a des écrivains québécois et indépendantistes qui publient aux éditions La Presse, aveuglés par vos boutons de manchettes en or, votre grosse voiture et votre goût très fin pour les uns français. On sait ça parce qu'on sait aussi que les grosses légumes attirent les petites, qu'il y a l'ambition, le Prix de l'éditeur de La Presse (qui est arrivé, ô coincidence! en même temps que ces Messieurs de Goncourt) et tout le miroitement des faux diamants du Canada.

Mais nous, on marche pas. Que le fédéralisme soit rentable à ces Messieurs de Goncourt, grand bien leur fasse: ils n'auront jamais moins que le ventre plein de toute façon.

Mais nous, ça nous écoeure, cette imposture, parce que ça ravale la culture et l'écriture à un bon gros jeu pour bourgeois repus. C'est pas pour rien que Monsieur Lanoux parlera tantôt des écrivains québécois qui forment "une brochette sans pareille". La brochette, c'est aussi bien connu, c'est fait pour être mangé. Nous y tenons pas, même pas sous le signe frauduleux de la francophonie. Nous autres, avant même d'être écrivains et éditeurs, nous sommes Québécois, engagés dans une lutte de libération nationale. C'est d'ailleurs pour ça que nous sommes écrivains et éditeurs. Parce que nous sommes Québécois et que nous en avons plein la casquette qu'on essaie de nous voler même ça. Bien sûr, vos chers Messieurs de Goncourt ne venaient pas ici pour parler de culture ni de politique, seulement pour la langue française. Le fait est qu'ils l'ont bien pendue, juste assez pour qu'ils s'étouffent avec. Et ce sera bien. Quant à nous, nous avons autre chose à faire: le pays québécois. C'est très loin des Messieurs de Goncourt, on le savait aussi.

Mais pour la dernière fois espérons-nous, ces Messieurs de Goncourt l'ont bien dit, entourés de cuisses de grenouille et de têtes de veau farcies. Dommage qu'ils ne soient pas venus le 31 octobre: ils auraient pu ajouter la citrouille à leur menu.

Victor-Léry Beaulieu
Léandre Bergeron

Lemelin répond à Langevin

C'est avec stupéfaction que j'ai lu les propos de M. André Langevin concernant le Prix Goncourt. Les membres de l'Académie qui sont actuellement nos invités en sont plus que restés perplexes: ils en ont été profondément attristés.

Car la déclaration de M. Langevin contient des accrocs à la vérité qu'il est de mon devoir de relever. Avec l'accord de M. Langevin j'ai parrainé, dès qu'il fut paru, son roman "Une chaine dans le parc" auprès de mes collègues de l'Académie. Cet accord de M. Langevin s'est traduit ensuite par une certaine insistance de sa part. Il fallait faire vite. Le roman est paru en septembre. C'est moi qui ai fait parvenir par avion les dix exemplaires à Paris. C'est M. Armand Lanoux, le secrétaire de l'Académie qui les a dédouanés et qui a incité tous les académiciens en priorité à lire "Une chaîne dans le parc". Une semaine plus tard la majorité des académiciens l'avaient lu et très aimé en dépit du nombre considérable de romans qui leur sont soumis. Son roman a été aussi porté à l'attention de mes collègues membres étrangers de l'Académie Goncourt, M. Georges Sion, de l'Académie Royale de Belgique, M. Starobinsky, de Suisse, et le poète président Senghor du Sénégal.

Monsieur Langevin a eu des démêlés avec ses éditeurs français mais l'Académie n'a rien eu a y voir. Les membres Goncourt sont des créateurs qui, par le Goncourt, honorent un confrère.

Lundi cette semaine, lors d'une séance spéciale, les membres de l'Académie Goncourt, après une longue délibération à laquelle j'ai participé à titre de membre canadien, ont retenu dix finalistes, dont trois Candiens, André Langevin, Roger Fournier et Jacques Folch-Ribas. Sans dévoiler de secret, je puis dire que M. Langevin et M. Folch-Ribas ont obtenu un nombre de voix enthousiastes qui devraient inquiéter les plus sérieux candidats français. Déjà, après ce vote, les noms de Langevin et Folch-Ribas circulent dans tous les milieux littéraires français.

Je ne voudrais pas que les Goncourt croient que les déclarations étonnantes de M. Langevin sont une stratégie pour acculer les membres du Goncourt au pied du mur. Depuis trois quarts de siècle, ils en ont vu d'autres. Il ne faudrait pas, connaissant la sensibilité et l'intransigeance de M. Langevin, qu'on l'identifie à ce romancier français, candidat au Prix Goncourt, qui criait à la cantonnade: "Je refuse le Goncourt même si je ne l'ai pas".

Ceci étant dit, son très beau roman "Une chaine dans le parc" reste dans le peloton de tête car les membres du Goncourt qui ont à juger les livres et non les hommes n'accordent que l'importance qu'il mérite à ce curieux incident de parcours. Ils sont d'accord avec cette mise au point.

Roger Lemelin
Membre canadien de l'Académie Goncourt



Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec
(4) CBOT (CBC), Ottawa
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC), Montréal
(6) CJPM (TVA), Chicoutimi
7 CHLT (TVA) Sherbrooke
8 CJSS (CTV), Cornwall
9 CBOFT (R-C) Hull
(9) CKSH (R-C), Sherbrooke
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA), Montréal
11 CBVT (R-C), Québec
(11) TCQ (câble), Québec
12 CFCF (CTV), Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV), Ottawa
(30) CFVO, Hull

matinée

9.00
4 Au bout du fil
(4) The Friendly Giant (enfant)
6 U.K. Magazine (documentaire)
(6) Les bouts d'chou (enfant)
8 12 (13) Kareen's Yoga

9.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Oraliens (éducation)
(4) Ontario School Telecasts
7 Filmatin: "Un épais manteau de sang", Fr. 1966. Drame de Bénazéraf avec Valérie Lagrange, Hans Meyer et Paul Guers.
10 36-24-36 (culture physique)

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de Centour (éducation)
5 6 Quebec School Telecasts
(6) Ciné-matin: "La marine est dans le sac", E.U. 1951. Comédie d'H. Hathaway avec Gary Cooper, Jane Greer et Eddie Albert.
8 (13) Pay Cards (jeu)
10 Pour vous mesdames
12 The Community (information)

9.45
2 9 (9) 11 (12) 13 En mouvement

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Minute Moumoute! (enfant)
8 (13) It's Your Move (jeu)
12 Pay Cards (jeu)

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Fablio, le magicien (dessins animés)

10.30
2 (9) 11 (12) Personnalité féminine
4 Pour vous mesdames
(4) 5 6 Mr. Dressup (enfant)
8 (13) Secrets from Kitchen (cuisine)
9 Cours scolaires de l'Ontario
12 McGowan & Co.
13 Rue Principale

11.00
2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
(4) 5 6 Sesame Street (éducation)
(6) Jinny (comédie)
7 10 (30) Personnalités (jeu)
8 (13) The A.M. Show
12 Definition (jeu)

11.30
2 11 Histoires sans paroles (comédie)
4 (6) Dessins animés
7 La famille Stone (comédie)
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue Principale
10 Pep 74 (éducation)
12 The Art of Cooking
(12) Le module du midi
(30) Le saint (suspense)

11.45
(6) A votre service

11.50
4 Les informations

après-midi

12.00
2 9 11 Le monde en liberté (documentaire)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Luncheon Date (interview)
7 Informa 7
8 (13) Flintstones & Friends (dessins animés)
10 Les p'tits bonshommes (dessins animés)
12 The Fintstones (dessins animés)

12.15
(6) Nouvelles du midi
7 Dessins animés

12.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (variétés)
(6) Rond-Point
7 10 (30) Les tannants (variétés)
12 Matinee with George Balcan: "Crossfire", E.U. 1947. Drame policier d'E. Dmytryk avec Robert Young, Robert Mitchum et Robert Ryan.

13.00
4 La fête (variétés)
(4) Four for the Road.
5 Robin Hood (aventure)
6 Boney (policier)
8 (13) Definition (jeu)

13.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Téléjournal
(4) 5 6 Take 30 (actualité)
(6) Adèle (comédie)
8 12 (13) What's The Good Word? (jeu)
13 Le monde en liberté (documentaire)
(30) Le cirque (enfant)

16.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)
4 Au sous-sol d'André (enfant)
(4) 5 6 Family Court (drame)
(6) 7 10 (30) Patofville (enfant)
8 12 (13) He knows she knows (jeu)
9NC Sesame Street (éducation)

16.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Grujot et Délicat (enfant)
(4) 5 6 Hi Diddle Day (enfant)
(6) Michel Vaillant (aventure)
7 Cineapero: "La mort aux trousses" (2e partie).
8 (13) The Lucy Show (comédie)
10 Jinny (comédie)
12 The Flintstones (dessins animés)
(30) Ciné 4h30: "La métamorphose des cloportes", Fr. 1965. Comédie policière de P. Granier-Referre avec Lino Ventura, Pierre Brasseur et Irina Demick.

17.00
2 9 11 (12) Tarzan (aventure)
4 Patrouille du cosmos (science-fiction)
(4) 5 6 What's new?
(6) Les tannants (variétés)
8 (13) Mannix (policier)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: "La blonde et le shérif", G.B. 1958. Comédie de R. Walsh avec Kenneth More, Jayne Mansfield et Henry Hull.
9NC Come alive
10 Les champions (aventure)
12 Truth or Consequence (jeu)

17.30
(4) 5 6 The Patridge Family (comédie)
9NC Rendez-vous avec Suzanne et Serge
12 It's Your Move (jeu)

5.55
4 Votre foyer madame (conseils)

soirée

18.00
2 (12) Temporel (aventure)
4 7 10 (30) Parle, parle... jase, jase...
(4) Review
5 6 The City at Six (information)
(6) Studio Six (interview)
8 (13) Newsline
9 Tout à l'heure
9C Podywa Variety
(4) Coronation Street (téléroman)
5 Peter Gunn (policier)
(6) (30) Pour vous mesdames
7 Les champions (aventure)
8 (13) The Bold Ones (drame)
10 Au jour le jour (affaires publiques)

13.35
2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui

14.00
4 Cinéma: "Ames perdues", It. 1954. Drame passionnel de P. Billon et G. Capitani avec Raf Vallone, Françoise Arnoul et Elena Varsi.
(4) Love American Style (comédie)
5 A communiquer
6 Coronation Street (téléroman)

14.30
2 9 (9) 11 Cinéma: "Sous les verrous", E.U. 1931. Comédie de J. Parrott avec Stan Laurel et Oliver Hardy.
(4) 5 6 The Edge of Night (téléroman)
7 Ciné-Jeudi: "Le chevalier du château maudit", It. 1960. Film de cape et d'épée de M. Costa avec Massimo Serato, Irene Tunc et Pierre Cressoy.
8 12 (13) Somerset (téléroman)
10 Ciné-Jeudi: "Le dernier des peaux-rouges", E.U. 1947. Aventures de G. Sherman avec Jon Hall, Michael O'Shea aet Evelyn Ankers.
(12) Cinéma chez vous: "L'homme qui trahit la mafia", Fr. 1967. Drame policier de C. Gérard avec Claude Mann, Claudine Coster et Robert Hossein.
13 Conseil Express

15.00
(4) 5 6 Juliette & Friends
8 12 Another World (téléroman)
(6) Personnalités (jeu)
13 Personnalité féminine
(30) Les joyeux naufragés (comédie)

15.30
4 Patofville (enfant)
(4) 5 6 Take 30 (actualité)
(6) Adèle (comédie)
8 12 (13) What's The Good Word? (jeu)
13 Le monde en liberté (documentaire)
(30) Le cirque (enfant)

16.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)
4 Au sous-sol d'André (enfant)
(4) 5 6 Family Court (drame)
(6) 7 10 (30) Patofville (enfant)
8 12 (13) He knows she knows (jeu)
9NC Sesame Street (éducation)

16.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Grujot et Délicat (enfant)
(4) 5 6 Hi Diddle Day (enfant)
(6) Michel Vaillant (aventure)
7 Cineapero: "La mort aux trousses" (2e partie).
8 (13) The Lucy Show (comédie)
10 Jinny (comédie)
12 The Flintstones (dessins animés)
(30) Ciné 4h30: "La métamorphose des cloportes", Fr. 1965. Comédie policière de P. Granier-Referre avec Lino Ventura, Pierre Brasseur et Irina Demick.

17.00
2 9 11 (12) Tarzan (aventure)
4 Patrouille du cosmos (science-fiction)
(4) 5 6 What's new?
(6) Les tannants (variétés)
8 (13) Mannix (policier)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: "La blonde et le shérif", G.B. 1958. Comédie de R. Walsh avec Kenneth More, Jayne Mansfield et Henry Hull.
9NC Come alive
10 Les champions (aventure)
12 Truth or Consequence (jeu)

17.30
(4) 5 6 The Patridge Family (comédie)
9NC Rendez-vous avec Suzanne et Serge
12 It's Your Move (jeu)

5.55
4 Votre foyer madame (conseils)

soirée

18.00
2 (12) Temporel (aventure)
4 7 10 (30) Parle, parle... jase, jase...
(4) Review
5 6 The City at Six (information)
(6) Studio Six (interview)
8 (13) Newsline
9 Tout à l'heure
9C Podywa Variety
9NC La tricomanie
11 Le joint (variétés)
12 Pulse (information)

18.30
2 11 Actualités 24
(4) This day (information)
5 Around the City with Bob (information)
(6) Parle, parle, jase jase...
9C Around the center
9NC Éducation permanente
(12) Information première

18.40
(12) Actualités nationales

19.00
4 Aujourd'hui le 24 octobre (information)
5 6 Sports Québec
7 Adèle (comédie)
8 12 (13) The Funny Farm (variétés)
9 Le téléjournal
(9) Le 9 vous informe
9C 9NC Radio-Québec — Gustave (dessins animés)
10 Le 10 vous informe
(12) Les Pierrafeu
13 Le 13 vous informe
(30) Le quotidien (information)

19.15
9C 9NC Radio-Québec — Les touche-a-tout: "Le tapis au crochet".

19.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les grands films: "Les smattes", Can. 1972. Drame social de J.-C. Labrecque avec Daniel et Donald Pilon et Louise Laparé.
4 10 Jeudi 7h30: "Lady L", Fr. 1965. Comédie de P. Ustinov avec Sophia Loren, Paul Newman et David Niven.
(4) 5 6 House of Pride (drame)
(6) Jeudi 7h30: "Les baroudeurs", E.U. 1970. Aventures de P. Collinson avec Tony Curtis, Charles Bronson et Michèle Mercier.
7 Jeudi 7h30: "Matt Helm agent très spécial", E.U. 1965. Film d'espionnage de P. Karlson avec Dean Martin, Stella Stevens et Victor Bruno.
8 12 (13) Excuse my French (comédie)
9C 9NC Radio-Québec — Tarass Boulba: Le théâtre russe.
(30) Cinéma 30: "Fleur de cactus", E.U. 1969. Comédie de G. Saks avec Ingrid Bergman, Walter Matthau et Goldie Hawn.

20.00
(4) 5 6 The Carol Burnett Show (variétés)
8 12 (13) Kung Fu (aventure)

20.30
9C 9NC Radio-Québec — Où est-ce qu'on s'en va?: "Les m... taxes".

21.00
(4) 6 Stompin' Tom's Canada.
5 Thursday Movie: "Robinson Crusoe and the tiger", Mex. 1970. Aventures de R. Cardona jr avec Hugo Stiglitz et le petit Ahui.
8 12 (13) Police Surgeon (drame)
9C 9NC Radio-Québec — La vie qu'on mène.

21.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Destination: Monde (jeu)
4 (30) Si Québec m'était conté (jeu)
(4) 6 Chico and the Man (comédie)
(6) 7 10 Vrai ou faux (jeu)
8 12 (13) Maclear (actualité)

22.00
2 9 (9) 11 La flèche du temps (science)
4 Les bovins (téléroman)
(4) 6 Adrienne at large
(6) 7 10 Toute la ville en parle
8 12 (13) Nakia (drame)
9NC Documentaire
(12) Vedettes en direct
13 Rue Principale
(30) A communiquer

22.15
4 (6) 7 10 13 (30) Loto-Perfecta

22.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Téléjournal
4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA
(4) 6 Some Honourable Members (affaires publiques)
9C Black Youth Television Workshops
9NC Simply Sounds

22.45
2 9 (9) 11 (12) Sport et météo
13 Le 13 vous informe

23.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Appelez-moi Lise (variétés)
4 Québec insolite

23.15
10 Sans pantoufles - Programme double: "Règlement de compte à San Angello", E.U. 1964. Western de B. Ward avec Marty Robbins, Joyce Reed et Bob Baron. — "Dominique", Fr. 1950. Comédie d'Y. Noé avec Claire Muriel, Michel Barbey et Roger Monteaux.

23.20
8 (13) Sportsline
12 Pulse (information)

23.22
(4) 5 6 Viewpoint (information)

23.30
(4) CBOT Tonight
5 After Eleven: "The Delphi Bureau", E.U. 1972. Drame d'espionnage de P. Wendkos avec Laurence Luckinbill, Joanna Pettet et Bob Crane.
6 Montreal Tonight (information)
8 (13) Simply Charlotte (magazine)
9NC Black is

23.50
(4) Festival Four: "One night of love", E.U. 1934. Comédie musicale de V. Schertzinger avec Grace Moore, Tullio Carminati et Lyle Talbot.
12 Loto-Perfecta

23.55
6 Cine-Six: "The Nutty Professor", E.U. 1963. Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis avec Stella Stevens et Del Moore.

00.00
2 9 11 Les espions (aventure)
4 Cine-4: "Un jour comme les autres", Fr. 1956. Drame poétique de P. Bordry avec Dominique Jaloux, Guy Berthomieu et Georges Chamarat.
8 (13) Midnight at the movies: "Brother John", E.U. 1971. Drame social de J. Goldstone avec Sidney Poitier, Will Geer et Beverly Todd.
9 Ciné-soir: "Le procès de Julie Richards", E.U. 1964. Drame de L. Peerce avec Barbara Barrie, Bernie Hamilton et Richard Mulligan.
9NC La lutte Grand Prix
12 Feature Movie: "More dead than alive", E.U. 1968. Western de R. Sparr avec Clint Walker, Vincent Price et Paul Hampton.
(12) Strictement pour adultes: "L'Eden et après", Fr. 1970. Drame psychologique d'A. Robbe-Grillet avec Catherine Jourdan, Pierre Zimmer et Richard Leduc.
13 Ciné-soir: "Scandale à la cour", E.U. 1960. Comédie de M. Curtiz avec Sophia Loren, Maurice Chevalier et John Gavin.

1.00
2 Le téléjournal

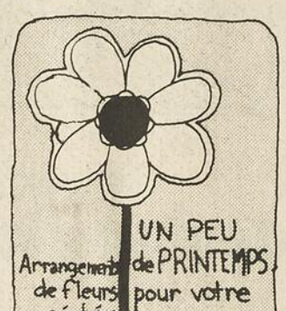
2.15
Le 10 vous informe

Ce soir

Lise reçoit ce soir, à 23h00: Andrée Boucher, André Dassary et Jacques Fabri.

Jannette Bertrand et Jean Lajeunesse reçoivent, à 18h00: Dr Gustave Denis, rév. Marcel-Marie Desmarais, Stella Guy, Michèle Labrèche et Hélène Pelletier-Baillargeon. Sujet: l'avortement.

IN CONCERT PRESENTE
KEITH JARRETT
SPECTACLES TOUS LES SOIRS SAUF LE LUNDI
Du 22 au 27 octobre
2, Le Royer dans le vieux Montréal
861-5669



casanous
Quand la relève se renouvelle avec:
ELYSE et RAYMOND
leurs textes et leur musique: piano-voix-guitare
à 22h30
du jeudi 24 au Dim. 27 oct.
Adm. $1.00
485 ouest, Sherbrooke (coin Aylmer)
au-dessus de L'Association Espagnole
844-3691

SOREL — TRACY
CAMPAGNE DE PROMOTION 74
"On repart en grande"
Abonnez-vous par camelot
Composez:
742-3328
Lire... Le JOUR chaque matin

Le Patriote

DU 14 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE
JEAN-GUY MOREAU

LOUISE FORESTIER
au Cinéma Le Charlot
RUE St-Charles Longueuil
vendredi le 25 oct.
Spect: 19h30 et 22h30
Admission: $3.50
Billets en vente au guichet


société de musique contemporaine du québec
en collaboration avec l'institut goethe de montréal
MAURICIO KAGEL
TACTIL / REPERTOIRE
Das Kölner Ensemble für Neues Musiktheater
interprètes: wilhelm bruck, helfrid foron, elmar gehlen, theodor ross, jasper vogt / décors, assistance technique: ursula burghardt
mise en scène, direction musicale: mauricio kagel
JEUDI 24 OCTOBRE / 20h30
salle claude-champagne
200 av. viger est (métro d'iorg)
billets: $3.50 - étudiants: $2.
en vente: L'ALTERNATIF, LETTRE-SON, librairie HUGO librairie RENAUD-BRAY, au guichet le soir du concert, à la SMCQ, 4858, côte des neiges, app. 403, montréal tél. 739-5329

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT
EN SPECTACLE OUTREMONT
au cinéma 1248 Bernard 277-4145


billets EN VENTE au cinéma et à L'ALTERNATIF

à minuit ce soir
ET LES 25-26-31 OCTOBRE 1-2-7-8-9 NOVEMBRE
WOUF WOUF
de YVES-HÉBERT SAUVAGEAU
musique ANDRÉ GAGNON
adaptation et mise en scène ANDRÉ MONTMORENCY
ATELIER N.C.T.
GESU 1200 BLEURY 866-1964

"Premier Automne", exposition collective

Drummondville, rendez-vous des jeunes peintres et sculpteurs québécois?

Le 29 octobre prochain aura lieu à 20h30 dans le foyer du Centre culturel de Drummondville, le vernissage de l'exposition "Premier automne". L'exposition, regroupant une centaine d'oeuvres réalisées par six peintres et sculpteurs de la région, se poursuivra jusqu'au 14 novembre.

Cette manifestation a été organisée par les artiistes eux-mêmes qui en assument d'ailleurs presque tous les frais. "Comme il nous était difficile de percer individuellement dans les grands centres, à expliquer M. Pierre Bellemare, un des organisateurs, nous avons donc mis nos efforts et nos sous en commun pour mettre sur pied cette manifestation."

Le groupe aimerait faire de cette exposition un évènement pictural annuel qui encouragerait la recherche et l'expérimentation et qui pourrait éventuellement servir de tremplin aux jeunes peintres de la région et peut-être même de tout le Québec.

"Avec les années, à ajouter monsieur Bellemare, Drummondville pourrait très bien devenir le rendez-vous annuel de tous les jeunes peintres québécois engagés dans la recherche. Après tout, Drummondville est à mi-chemin entre Montréal et Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Ce serait donc un lieu de rencontre tout naturel."

Les artistes impliqués

Le groupe de cette année se compose des artistes suivants: Normand Blanchette, Claude Bibeau, Colin Chabot, Daniel Paris, Raymond Simard et Pierre Bellemare.

PIERRE BELLEMARE, peintre, a une dizaine d'expositions à son crédit (Drummondville, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal Brest en Bretagne). Responsable d'une chronique d'histoire de l'art dans une revue pour adolescent, animateur en arts plastiques dans plusieurs villes, il travaille actuellement sur une bande dessinée. Il a écrit 6 pièces de théâtre, dont 3 jouées.

NORMAND BLANCHETTE, peintre, continue d'explorer son moi intérieur et de chercher sa voie. Pas d'exposition importante jusqu'à maintenant. Il expérimente l'huile, la peinture vaporisée et le collage.

CLAUDE BIBEAU, peintre, est co-fondateur du mouvement bonbon (nouvelle théorie sur l'art). Depuis 1971, 7 expositions surtout dans la région de Drummondville. A réalisé des décors pour différents spectacles. A publié des poèmes.

COLIN CHABOT, peintre, fonde à Paris en octobre 1973 le mouvement bonbon (nouvelle théorie sur l'art). Sept expositions dans les trois dernières années dont deux consacrées exclusivement à l'art bonbon, il a créé une murale pour le CÉGEP de Drummondville.

DANIEL PARIS, peintre et sculpteur, a surtout travaillé jusqu'à maintenant. Attiré par les personnages vivants, ses matériaux préférés sont le bois, l'argile, l'acrylique. Ses statuettes ont des visages sereins et des formes très douces.

RAYMOND SIMARD, peintre, n'a qu'une exposition à ce jour. Préfère l'encre de chine, les craies de couleur, parfois l'acrylique. "Le fantastique est ma direction, dit-il et je travaille avec l'invisible en qui je crois." Le symbolisme, l'érotisme et l'insolite occupe une place importante dans son oeuvre. Magicien ou sorcier, il fait apparaître dans ses tableaux sa tristesse, sa folie, sa joie, son agressivité et tout ce qu'il ne dit pas.

PIERRE VERRIER, pohéteux, a fait des mots son métier et sa raison de vivre. A écrit deux pièces de théâtre dont l'une, "La passion de Marie-Madeleine de Verbec — Laliberté", sera montée sous peu. A une bonne moisson de poèmes dans son sac. Les derniers, "lumineux et engagés" comme il dit. Ne se dit pas poète, car il a encore à faire l'apprentissage des mots, des sentiments, des gens mais s'y applique ardemment.

Plus qu'une simple exposition

Dans leur esprit, l'exposition doit être plus qu'un simple accrochage de tableaux. C'est ainsi que cette année, par exemple, Pierre Verrier, "pohéteux" y présentera un spectacle au cours duquel il lira un choix de ses poèmes.

Une fois l'exposition de Drummondville terminée, les peintres se proposent de faire les démarches nécessaires pour faire accrocher leurs oeuvres dans d'autres villes de la province.

Le Centre culturel de Drummondville est situé au 175, rue Ringuet. Il est ouvert chaque jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 9h30 et 17h.



Leclerc et les Séguins à l'Outremont

Cette fin de semaine à l'Outremont, double affiche et double spectacle. Félix Leclerc sera en scène à 20h00, vendredi et samedi, Marie-Claire et Richard Séguin prenant sa relève les deux mêmes soirs pour un spectacle qui débutera à 22h30. Les billets sont toujours au même prix "populaire" de $2.50 (pour chaque spectacle).

"Charbonneau et le Chef" sur les ondes de Radiomutuel

Dimanche le 3 novembre de 17 heures à 20 heures, les cinq stations radiophoniques CJMS (Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Ottawa) diffuseront la version intégrale de la pièce "Charbonneau et le Chef" de John McDonough, avec la distribution régulière des comédiens: Jean-Marie Lemieux, Jean Duceppe, Lionel Villeneuve, Jacques Godin, Yves Létourneaux, Yves Corbeil, Serge Turgeon, Pierre Hérald, Gilles Cloutier, Roger Lebel, Jean Ricard, Marc Legault, Armand Labelle, Philippe Reynal. Paul Guévremont, Hélène Trépanier, Georges Delisle, Yvan Saintonge, Jean-Pierre Légaré, Marc Bellier, Éric Gaudry, Alpha Boucher, Yvan Ponton, Jean-Pierre Matte, Thomas Donahue, Normand Lévesque, Robert Lussier, Roger Lussier, Gaston Viens, Normand Dorion. Paul Hébert et Pierre Morency ont fait l'adaptation tandis que nous devons la mise en scène à Paul Hébert.

Jean Duceppe présentera et commentera la pièce. Les auditeurs revivront la tragique aventure que vécurent les Québécois de la région d'Asbestos en 1949-50. Jean Duceppe fera entendre à tout le Québec des témoignages recueillis parmi les personnes intimement liées à ces incidents.



De g. à dr.: (debout) Colin Chabot, Pierre Verrier, Claude Bibeau; (assis) Daniel Paris, Raymond Simard, Pierre Bellemare, Normand Blanchette.

LES FILMS MUTUELS en association avec LES FILMS CLAUDE MICHAUD
présentent
Toute une Vie
de Claude Lelouch
C'est l'anatomie d'un coup de foudre
Je considère ce film comme mon premier vrai film
POUR TOUS
Marthe Keller
André Dussolier
Gilbert Bécaud
LUN. A VEN. 7.00 - 9.30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

4e SEMAINE
Les Films Mutuels présentent
POUR TOUS
LES ORDRES
un film de Michel Brault
Jean Lapointe
Hélène Loiselle
Guy Provost
Claude Gauthier
Louise Forestier
produit par les Productions Prisma
Laissez-Passer non Valables
PIGALLE 318 STE CATHERINE O. 861-2807
RIVOLI ST-DENIS & BELANGER, 277-3125
Le CHARLOT Longueuil, 674-6935
LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688 6200
VERSAILLES 7265 Sherbrooke E 353 7880
RIVOLI 1 & PIGALLE, 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. VERSAILLES (Rouge), LAVAL 2, CHARLOT, sur semaine 7.00 & 9.00, samedi & dimanche 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Au VERSAILLES seulement, samedi dernier spectacle 11.00.

où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934 "Journal intime d'une jeune nymphomane" — "Club privé".
ATWATER I: Niveau Métro Alexis Nihon, 935-4246, "Airport 75": 7.15, 9.20.
ATWATER II: Étage Mode. Plaza Alexis Nihon: "The Sting": 7.20, 9.30.
AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "Why rock the boat!" 12.50, 2.50, 4.50, 6.55, 9.05.
BERRI: 1280 St-Denis: 878-2424. "Emmanuelle": 12:00, 1:45, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30, 11:30.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "Pleasures of a woman", et "Keep it up".
BIJOU 5030 Papineau. "Caresse à domicile": 1:25, 4:20, 7:20, 10:15. "La dévoreuse": 12:10, 3:05, 6:00, 9:00.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, 861-2725. "Sex Thief".
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "On danse sous la jupe": 12:30, 3:40, 6:55, 10:10. "La revanche des coolies": 2:05, 5:15, 8:30.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 521-1685. "Larnaque": 1:30, 5:30, 9:35. "Sentimentalement vôtre": 12:00, 3:50, 7:55.
CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400: "La pomme, la queue et les pépins": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
CHATEAU II: 6956 St-Denis, 271-4400. "Magdelena, la possédée du diable" et "Sept orchidées tachées de sang".
CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le trio infernal": 12:25, 2:45, 5:05, 7:25, 9:45.
CINEMA 2001: 8555 Décarie, 277-2001. jeudi: "La nuit des forains" 6:00 "Une leçons d'amour": 8:00 "Rêves de femmes": 10:00.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Le voyou": 9:35. "Midnight Cowboy": 7:30.
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La maison des damnés": 1.20, 3.25, 5.30, 7.35, 9.40.
CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Gambler": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Malicia": 7.30, 9.30.
DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le magnifique": 7.20, 9.20. — SALON BLEU: "Lacombe Lucien", 7.20, 9.50.
DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Toute une vie": 7.00, 9.30.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RESNAIS: "La montagne sacrée: 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: "Montreal Main": 7.15, 9.30.
ELECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine. 522-9177: "Le puceau se déchaine" et "Allons, enlève ta robe."
EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "Mattress tango" — "Housewife report No. 3"
FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Lacombe Lucien": 7.20, 9.50.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FLICK TWIN (THE) 1433 Crescent, 845-1269, Grande salle: "Ladies and Gentlemen": The Rolling Stones: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 3.00, Petite salle: "Serpico" et "The Parallax View".
GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-2428. "Les deux pieds dans la même bottine": 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30.
GREENFIELD 2: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "La pomme, la queue et les pépins": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
GREENFIELD 1: 519 Boul. Taschereau 671-6129. "Les deux pieds dans la même bottine": 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30.
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30.
KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Three Musketeers": 1.10, 3.10, 5.10, 9.10.
LA SCALA: 6430 Papineau 721-5107. "Le parrain":8.00. "Love Story": 6.20.
LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Les deux pieds dans la même bottine".
LAVAL II: 1600 Le Corbusier: 688-8200. "Les Ordres"7.00, 9.00.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Longuest yard": 7.00, 9.00.
MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174, "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine 255-6224. "Un silencieux au bout du canon": 2.35, 6.05, 9.40. "La ceinture noire": 1.00, 4.30, 8.00.
MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis. "Allons enlève ta robe" et "Le puceau se déchaine".
MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "American Graffiti": 2.30, 6.10, 9.45. "Jesus-Christ Super-Star": 12.40, 4.15, 8.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. "La classe ouvrière va au paradis: 7.00. "Jetons les livres et sortons dans la rue": 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991: "Returns of the Dragon" 7.25, 9.35.
PAPINEAU: 4519 Papineau 521-6853. "Les deux pieds dans la même bottine": 7.45, 9.30.
PARC (Verdun): 7.20 av. de l'Eglise, 768-2509. "La pomme, la queue et les pépins": 6.35, 9.45. "Le rempart des béguines": 8.10.
PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Les Ordres: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "A touch of class": 2.40, 6.10, 9.40, "Carnal Knowledge": 1.00, 4.30, 8.00.
PLACE VILLE-MARIE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Chinatown": 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.
PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Child under a leay": 1.30, 3.10, 4.50, 6.30, 8.10, 9.50.
PLAZA: 6505 St-Hubert 274-6155. "On danse sous la juge": 12.30, 3.40, 6.55, 10.10. "La revanche des coolies": 2.05, 5.15, 8.30.
PUSSYCAT: 4015 rue St-Laurent 845-5215. "Love feast": 1.40, 4.25, 7.10, 9.50 "Indian raid. Indian made": 2.50, 5.35, 8.20.
RIVOLI I: 6906 St-Denis 271-4400, "Les Ordres": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
RIVOLI II: 6906 St-Denis 271-4400. "Les deux pieds dans la même bottine": 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30.
SEVILLE 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Doctor Zhivago": 12.45, 4.30, 8.15.
SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322. "Kazablan": 1.10, 3.15, 5.00, 7.00, 9.00.
ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "La petite Aurore l'enfant martyre": 2.40, 6.20, 10.00. "Mama Dolores": 1.00, 4.35, 8.15.
VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges 721-8243. "Tamawind seed": 1.30, 4.05, 6.35, 9.05.
VENDOME: Place Victoria 878-1451. "The best of the second New York erotic film festival": 12.30, 2.15, 4.05, 5.55, 7.45, 9.35.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Les deux pieds dans la même bottine": 8.00.
VERSAILLES (SALON BLEU): 7265 Sherbrooke E., "La pomme, la queue et les pépins": 7.30, 9.30. (SALON ROUGE): "Les Ordres": 7.00, 9.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Emmanuelle": 12.00, 1.45, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, 11.30
WESTMOUNT SQUARE: "That's entertainment": 2.00, 4.20, 6.45, 9.10.
YORK: "Juqqernault": 1.00, 3.05, 5.10, 7.10, 9.15.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Relâche les 23, 24 et 25 octobre.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATHOGRAPHIQUE: Hommage à Fernandel: "Les cinq sous de Lavarades": 7:00 et "Le schpountz:" 9:00
CENTRE CULTUREL DE TROIS-RIVIERES (Place de l'hôtel de ville): Relâche.

Théâtres

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE, 1200 rue Bleury: "A toi pour toujours, ta Marie-Lou" jusqu'au 11 décembre.
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine: "Ubu" d'Alfred Jarry, à 20:00 jusqu'au 26 octobre.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277: "Le Sauteur de Beaucanton", de Claude Roussin, tous les soirs à 20.30, jusqu'au 16 novembre.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis: "Le deuil Sied à Electre": d'Eugène O'Nil, à 20:00 jusqu'au 2 novembre.
PALAIS MONTCALM: (Québec) "L'ouvre-boite": de Victor Lanoux, avec Yvon Deschamps et Jean-Louis Roux, à 20:30, jusqu'au 24 octobre.
PLACE DES ARTS (Théâtre Port-Royal): "Un tramway nommé Désir", de Tenesse William, à 20:30 jusqu'au 3 novembre.

Variétés

L'ATRE: 4661 St-Denis: Relâche.
CAFÉ CAMPUS: 3315 de La Reine-Marie: Relâche.
CASANOUS: (association espagnole 485, Sherbrooke ouest, 844-3691. "Elyse et Raymond", piano, voix et guitare Du jeudi au dimanche à 22:30.
INCONCERT (2rue Le Royer): Keith Harrett. Cegep du Vieux Montréal. (Pavillon du siège social) coin Sherbrooke et Jeanne-Mance récital de clavecin par Robert Sigmeurd, à l'auditorium à 20:00.
LE GRAND THÉATRE de Québec: (salle Louis Fréchette): "Falstaff" de Verdé, les 24, 26 et 28 octobre à 20:00.
LE PATRIOTE en haut: "Dis-moi qui fait beau Méo": de Jacqueline Barrette.
PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier: Irish Rovers: 20:00.
PLACE DES ARTS: Théâtre Maisonneuve: 2425 et 26 octobre: Renée Claude.

ils avaient l'amour au fond du coeur...
Michel Costom présente
Jean Duceppe
Denise Filiatrault
dans un film de
Richard Martin
avec
Yvon Dufour
Luce Guilbeault
Andrée Lachapelle
Yves Létourneau
Gérard Poirier
Louise Portal
Robert Maltais
et
Catherine Bégin
musique de
Claude Léveillée
une production:
Richard Hellman
14 ANS
LAISSEZ-PASSER NON-VALABLES
Les Beaux Dimanches
D'après l'oeuvre de
Marcel Dubé
image Jean-Claude Labrecque
montage Jacques Gagné
production associée Jean Zaloum
direction Guy St-Jean
CINEMA DE PARIS 896 ouest Ste-Catherine 861-2996
FLEUR DE LYS 858 est Ste-Catherine 288-3303
JEAN-TALON 4255 Jean-Talon 725-7000
MAISONNEUVE 3001 est Sherbrooke 525-2174

LES FILMS MUTUELS
En Association Avec
Les Films Claude Michaud
présentent
18 ANS Adultes
Emmanuelle
Le chef-d'oeuvre de la litterature erotique devient enfin un film.
SYLVIA KRISTEL
ALAIN CUNY
MARIKA GREEN
Un film de JUST JAECKIN
COULEUR
Dernier jour au Villeray
BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
VILLERAY ST-DENIS, JARRY 388-5577
À CAUSE DE L'IMMENSE INTÉRÊT QUE SOULEVE LE FILM "EMMANUELLE" DES REPRÉSENTATIONS SPÉCIALES SONT AJOUTÉES POUR ACCOMODER LE PLUS GRAND NOMBRE DE CINÉPHILES.
Toute la semaine:
12:00 - 1:45 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 - 11:30.
LAISSER-PASSER ET CARTES D'ÂGE D'OR NON VALABLES!

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

IMMEUBLES 100
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus à vendre
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
126 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums appartements à vendre
138 manufactures à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre
159 magasins à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

LOCATION 200
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meubles chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meubles à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer
237 commerces demandés
239 bureaux & locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
250 propriétés demandées
252 bungalows et cottages à louer
254 pensions à la campagne
258 chalets à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne
266 places commerciales
269 entrepôts à louer
271 hotels villegiature
273 terrains de camping
275 garages à louer
278 entreposage
280 terrains à louer
283 on demande à louer
285 salles - studios - ateliers
288 divers à louer

MARCHANDISES 300
302 ameublement
305 antiquites a vendre
308 antiquites demandees
310 articles de menage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cines
325 cameras
328 machinerie
330 materiaux de construction
332 effets de bureau - magasins restaurants
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoleum
343 terrazo - ceramique
346 machines a coudre
349 lingerie - fourrure vetements
350 T.V. stereos - radios
354 monnaie - timbres
360 bois charbon - huile
367 terre jardinage
369 animaux a vendre
371 acheterais animaux
375 chevaux - voitures
377 imprimerie
379 divers à vendre
380 divers demande
385 equipement de ferme

SERVICES 400
402 peintre
405 electricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ebeniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouve
433 chauffage
435 planchers
438 demenagements transport - camionnage
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturière
450 decoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenetres
460 tailleur
465 terrassement

FINANCE 500
502 associes demandes
505 agents demandes
508 occasions d'affaires
510 assurances
515 hypotheques
520 administration

AVIS DIVERS 600
602 activites sociales
605 voyages & Transport
608 ventes de charite
612 encans
620 chasse & pêche
625 divers
630 avis legaux appels d'offres demandes de soumissions
634 deces
638 remerciements
640 messe

EDUCATION 700
701 ecole
706 ecole de conduite
709 ecole de metiers
712 ecole de danse
715 cours de perfectionnement
720 education
722 cours de piano
725 divers - cours

EMPLOIS 800
800 service de personnel
807 couples demandés
810 hommes demandes
820 femmes-filles demandees
830 hommes-femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs-coiffeuses demandes
845 emplois demandes

VEHICULES 900
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 equipement a neige
933 motoneiges
940 avions
944 clinique d'autos
955 reparations autos camions
958 pneus
962 pieces d'auto
970 equipement de garage
973 accessoires d'autos et camions
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 debosselage peinture
990 autos camions demandés
999 autos à vendre

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNES DUPLEX et BUNGALOW à vendre: $36,000.00 Tél.: 473-4570.

DUVERNAY. PRÈS PONT PAPINEAU, BUNGALOW 4 CHAMBRES À COUCHER, SALLE À MANGER, BAIN ROMAIN. SOUS-SOL FINI PAS D'AGENT. 663-5027

Jolie maison ancienne, située en face de l'église et jardin attenant à St-Marcel de Yamaska. Tél.: 794-2852.

Maison à vendre à Bellefeuille près l'aéroport Mirabel, finie brique; foyer, garage, sous-sol fini, pas d'argent. $60,000. Mme André David, tél.: 1—436-7048.

BOUCHERVILLE: Bungalow, 10 pièces beau terrain, très bonne construction, secteur paysage très intéressant (M.L.S.) Paulette Parisot 655-9400 655-7194. 655-7194

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

ST-LAMBERT: Maison de campagne, 4 chambres. Terrain 4 arpents pelouse et jardin, beaucoup d'arbres fraisiers, framboisiers. 35 milles de Montréal. (M.L.S.) Paulette Parisot 655-9400 655-7194

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

204 appartements chauffés à louer

Longueuil 121, de la Barre 3½ électricité stationnement compris. Vue fleuve, $153. 677-2319.

239 bureaux locaux à louer

2074 Beaudry, 3e étage, montecharge, 1200 pi. car. pour bureau, salle de réunion. Tél.: 522-1175.

302 ameublement

Matelas, sommiers. Directement du manufacturier. Tél.: 681-0307.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est tél.: 276-9067.

Armoires de cuisine modernes sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation 381-9485 588-3929.

319 instruments de musique

Disco mobile avec disc jockey et lumières. H.P. Eliminateur 1, 527-3574 après 5 heures.

349 lingerie fourrure vêtements

Manteau Afgan, longueur midi, presque neuf, laisserais $80. grandeur 7-8, téléphoner après 6hres. 733-0131.

350 T.V. stéréos - radios

Téléviseur Electrohome Console 21" $80.00. Manteau mouton de perse noir, très propre $100.00 Tél.: 255-9264.

379 divers à vendre

Liquidation marchandise de bijouterie, vendus 50% (½ prix). Bagues, montres, bijoux, sacoches, articles divers. Cause fermeture. 3007 Sherbrooke est, Centre d'achats Maisonneuve. Heures d'affaires de midi à 6 heures.

Poussette pour bébé, très bonne condition: $25.00 324-9959.

"CAROSSE GENDRON NEUF" convertible en lit d'auto et en poussette 3 positions $45. 324-5841.

380 divers demandé

Désire acheter poussette parapluie. Appeler de 1h à 6h p.m. à: 733-0250.

413 entrepreneur

Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général 527-1769 soir.

417 denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Bien-être accepté.

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis, tél: 721-7738.

438 démenagements - transport - camionnage

Accepterais déménagements à prix modique, local ou longue distance, tél.: 737-8009.

440 service divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b.péd.b.ph. Ières lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

AA-1 Lavage murs, vitres, tapis, plancher, sablage, varathane, peinture. Estimation gratuite. Service 7 jours M. Roger 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél.: 381-5425.

508 occasions s'affaires

Denturologiste, cherche secrétaire disposant d'un capital. Salaire plus intérêt 871-8005.

830 hommes-femmes demandés

Machinistes - tourneurs plein temps ou partiel. Dorion & Frères Inc. 9945 rue Paris. Mtl-Nord. 322-0220.

Jeune avocat cherche secrétaire juridique, bilingue, sténographie. Bonne condition de travail. 526-6621.

845 emplois demandés

Assistante dentaire avec expérience cherche emploi dans la région de Laval. Tél.: 473-4570, et 473-5224, le soir.

Agronoble graduée en vivre cherche emploi de recherche ou d'information en alimentation. Compagnie Américaine prière de s'abstenir. Demander Suzanne. 721-0043.

Comédien 26 ans, cherche travail, expérience aussi: Professeur, danse, animation, Urgent. Claude 270-5996.

990 autos camions demandés

Nous payons jusqu'à $20. pour votre vieille voiture pour ferraille. Remorquage gratuit. 365-6835.

999 autos à vendre

Montégo MX 1973, tout équipée, toit vinyle; radio. $2925. Téléphonez après 5 heures p.m. à: 332-6830.

999 autos à vendre

CITROEN (S) fais affaire avec le spécialiste 72 D spécial. DS 21 Pallas, station-wagon neuve, pleine garantie. Biarritz Automobile. Tél.: 323-1900.

DODGE VANE 1969 Bon état de marche. Aubaine. Faut voir. Tél.: 348-5674.

FIAT 128 1973 4 portes, 23,000 milles $2,000 à discuter doit vendre 737-7923.

FIAT 74 Modèle Stock. Prix coûtant pour liquidation 658-6623.

PEUGEOT 304, 1973, parfait état, 2e voiture. $1,800. Tél. (soir) 435-7924.

999 autos à vendre

RENAULT 12, 1973, familiale, 16,000 milles, bon état, tél.: 681-5516, entre 6 et 9 h. le soir.

RENAULT R-12, TL 72, très très propre. 523-2153.

RENAULT 12 TL parfaite état prêt pour l'hiver, meilleur offre particulier, 343-7321 jour seulemeht.

RENAULT 71, R-16, Financerais $1395. 523-2153.

RENAULT 10-70 parfaite condition. 523-2153.

VOLKSWAGEN campeur 1970, moteur, peinture neuve, équipement propane $3,000. 524-8552.

VOLVO usagées 69 à 74. Fort Chambly Auto 658-6623.

ATTENTION
LE JOUR
a besoin
de camelots
si vous
êtes
intéressés,
Composez
331-8961

Vous écouter
Vous comprendre
Vous aider
Tel-Aide
935-1101
Jour et nuit.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

"PRENEZ AVIS que DOM RENTALS (QUEBEC) INC./LOCATION D'AUTOMOBILES DOM (QUEBEC) INC., Permis Nos 1102-DYV et 1307-DY, présentera à La Commission des Transports du Québec, à Montréal, une demande l'autorisant à changer l'adresse de sa place d'affaires du 661 boul. St-Joseph à Hull, P.Q. au No 640 boul. St-Joseph à Hull, P.Q. Toute personne intéressée à contester la présente demande devra s'adresser à la Commission des Transports du Québec, au 505 est, rue Sherbrooke, à Montréal, dans les quatre (4) jours de la première publication du présent avis.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Modification de certains tarifs suivants les articles 2.64 et suivants du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission, dans le cas de concurrence tarifaire avec le transport ferroviaire.

Requérants: CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION, 555 Dixon Road, Rexdale, Ontario, M9W 1H8

Prenez avis que le requérant susmentionné a obtenu de la Commission la modification de ses tarifs comme suit:

L'augmentation à item 330, Montréal — Toronto et une diminution à l'item 330, Montréal — Hamilton au Tarif No. 32-G, T.B.Q. No. 2909, pour les membres participants de Canadian Transport Tariff Bureau Ass'n., comme suit:

L'acier de Montréal à Hamilton — réductions de 68c — 76,000 lb.; .77c — 76,000 lb.; .86c — 76,000 lb.

Cette modification entrera en vigueur le 11 octobre 1974 et demeurera en vigueur jusqu'au 9 avril 1975.

Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 4 jours de la première publication en formulant à la Commission une opposition à cette fin.

830 hommes-femmes demandés

ÊTES-VOUS À LA CROISÉE DES CHEMINS DANS VOTRE CARRIÈRE?

CHEZ NOUS, VOTRE CARRIÈRE NOUS EST IMPORTANTE

Une compagnie canadienne multilingue, appartenant à des employés, et qui opère à l'échelle nationale et internationale.

recherche un

INGÉNIEUR SENIOR SPÉCIALISTE EN BÉTON

Pour concevoir des structures de béton armé et précontraint. Devrait pouvoir superviser des designers, des techniciens et dessinateurs junior (éligible O.I.Q.)

DESSINATEUR EN STRUCTURE DE NIVEAU INTERMÉDIAIRE ET SENIOR

Devrait avoir de l'expérience dans le béton armé, les plans détaillés, plus une expérience suffisante du dessin de structure générale au Canada.

SUIVEZ LA BONNE VOIE
TÉLÉPHONEZ DÈS AUJOURD'HUI
MONSIEUR ROGER DUPONT
OU
MONSIEUR TOM ROSS
AU NUMERO 514-931-2261, POSTE 860

LE GROUPE SNC
1550 ouest, DE MAISONNEUVE
MONTREAL, QUEBEC

en soirée à CFVO



jeudi

18h Parle parle-jase jase
19h Le Quotidien
19h30 Cinéma 30
21h30 Si Québec m'était conté
22h15 Loto Perfecta

UHF CFVO 30

dans l'outaouais on... télé participe

canal 30 · cable 10
coopérative de télévision de l'outaouais

La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

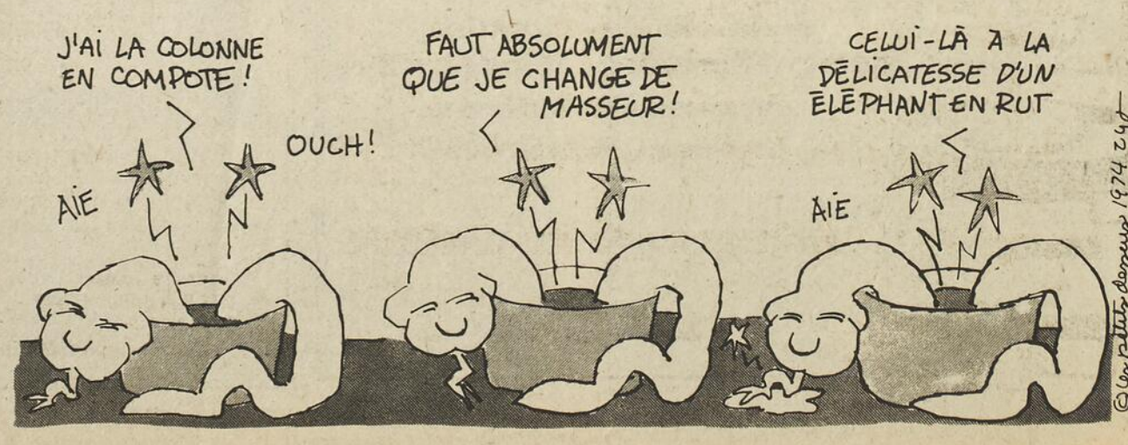
JAUNES D'OEUFS



lunambule par tibo



le sombre vilain



le sport

Les jeux sont faits pour 1980...

Les Olympiques à Moscou



Le triumvirat de Vienne, (de gauche à droite) le maire de Moscou, Vladimir Pomaslov, le maire Drapeau et le maire de Los Angeles, Tom Bradley, avec un grand sourire olympique aux lèvres. Seul la larme à l'oeil du maire de Los Angeles détonne, il a perdu les Jeux de 1980 (le sourire de M. Bradley, c'est pour le portefeuille toujours intact).

VIENNE (AFP) — Moscou qui vient d'être choisi pour organiser les Jeux olympiques de 1980, est une ville de 7,400,000 habitants, située à 120 mètres d'altitude sur une superficie de plus de 886 kilomètres carrés, au coeur de la plaine russe, sur les rives de la Moskova.

La capitale de l'URSS qui jouit d'un climat continental (moyenne des températures moins 10 degrés l'hiver et plus 19 degrés l'été), est non seulement un centre administratif, et culturel, mais aussi une grande ville industrielle et un port fluvial important. Elle dispose de quatre grands aéroports et de neuf gares ferroviaires.

Moscou et le sport

Avant de se voir confier les Jeux olympiques de 1980, Moscou a organisé de nombreux championnats mondiaux (gymnastiques, tir, escrime, volley-ball, pentathlon moderne et hockey sur glace) et des championnats d'Europe (aviron, canoe-kayak, basket-ball, haltérophilie et boxe), et fut le théâtre de l'universiade l'an dernier.

Les installations actuelles

Moscou compte à l'heure actuelle 69 stades, 230 salles de gymnastique, 22 piscines de 50 mètres, 110 terrains de football et nombreux autres ensembles sportifs comme le stade Lénine, un vaste complexe, dont l'arène principale est de 103,000 places, le stade Dynamo (56,000 places), le stade Lokomotiv (43,000 places), le Palais des sports du stade Lénine (14,000 places), le Palais des sports Sokolniki (12,000 places), le Palais des sports du club central de l'armée (5,000 places), et le champ de tir dynamo (2,000 places).

Le bassin d'Aviron, où eurent lieu les championnats d'Europe l'an dernier, compte 55,000 places.

Les épreuves équestres se dérouleront au nouveau stade hippique de Krylatskoie et au stade Lénine, tandis que le port de Tallin, sur la mer Baltique, capitale de l'Estonie, accueillera les épreuves de voile.

Les installations prévues

De nouvelles installations vont être construites pour les épreuves de natation et de plongeons (15,000 spectateurs), de boxe et de basket-ball (15,000 spectateurs), de volley-ball et d'escrime (5,000 spectateurs), un champ de tir à l'arc (3,000 spectateurs) et un vélodrome (10,000 spectateurs).

Le village olympique

Le village olympique prévu dans le pittoresque massif forestier d'Izmailovo et qui pourra accueillir jusqu'à 15,000 personnes, sera un ensemble de hautes maisons d'habitation qui disposeront de secteurs spéciaux pour hommes et femmes et de plusieurs bâtiments administratifs qui hébergeront tous les services nécessaires.

Le centre de presse

Les journalistes seront logés dans un nouvel hôtel situé non loin du village olympique. Toutes les conditions nécessaires à leur travail seront assurées.

Logement des visiteurs

En plus des établissements déjà existants, 40 hôtels seront construits permettant l'hébergement de 115,000 visiteurs.

Financement des jeux

Le budget des constructions et aménagements divers est estimé de 250 à 300 millions de dollars. Les subventions proviendront du gouvernement soviétique, de la municipalité de Moscou, complètées par le projet d'une loterie spéciale.

Dates envisagées: du 10 au 24 août 1980.

Visas: le Comité d'organisation a garanti que tout athlète, officiel ou journaliste dûment accrédité par son Comité national olympique obtiendra son visa d'entrée.

les statistiques

courses

Les inscrits

PREMIÈRE COURSE trot conditions bourse $2,800

8—Tunka Time	Jones	5-2
6—Iceberg	Lussier	3-1
3—H.K.		4-1
1—Rocket Drum.	Rocheleau	9-2
7—Impish Minbar	Bedard	5-1
4—Provo Hanover	Robillard	6-1
5—Jambo Counsel	Ponton	8-1
2—Ransom	Aubin	8-1

DEUXIÈME COURSE amble alloc. pour âge & sexe à réclamer $3,500 bourse $1,600

1—Johnny Drum.	Poirier	5-2
4—Lady Manor	Gendron	3-1
7—Cheerful Mir	Boucher	4-1
5—Uncle Bens Billy		9-2
6—B. Hanover	Charron	5-1
3—Ad Painter		6-1
2—Beta Ray	Patry	8-1
8—Scotch Jeff	Beauchemin	8-1

TROISIÈME COURSE amble G. de plus de $4,000 gains à vie bourse $5,000

1—Canevin	Hébert	5-2
5—Surfer Champ	Lachance	3-1
2—Galesburg		4-1
3—Keystone S.	Côté	9-2
6—R. Circle Sue	Gendron	5-1
4—Rebel Rolly		6-1
7—My True Lady	Tremblay	8-1

QUATRIÈME COURSE trot condition bourse $2,400

5—Envy Duke	Deguise	5-2
3—Smart Son	Grise	3-1
8—My Happiness	St-Jacques	4-1
7—Josies Spencer	Picard	9-2
6—C. Hanover	Lachance	5-1
2—T. Town Lady	Cleroux	6-1
1—April Lorr	Hanna	8-1
4—Demon Lobell	Pelletier	8-1

CINQUIÈME COURSE amble conditions bourse $4,400

1—Sheffield Bay	Mactavish	5-2
8—Plutus	Catellier	3-1
6—Dean Irish	Boucher	4-1
2—Larnie Hanover	Dostie	9-2
3—Wicked Mir	Hébert	5-1
5—M. Killean	Lachance	6-1
7—Moldau	Macdonald	6-1
4—Startron	Beaulieu	8-1

SIXIÈME COURSE amble alloc. pour âge & sexe à réclamer bourse $1,800

8—Grand Jewel	Lachance	5-2
7—T. Farvel	Samson	3-1
1—Volo Mir	Poirier	4-1
2—Dean Direct	Lacharité	9-2
3—Rain King	Picard	5-1
6—Lang Abbot	Bédard	6-1
5—Siguard	Gauthier	8-1
4—A. Della	Jutras	8-1

SEPTIÈME COURSE amble conditions bourse $4,800

2—Hirondelle		5-2
4—T. Lobel	Lachance	3-1
6—Keystone S.	Gendron	4-1
8—Junius Drum.	Deguise	9-2
1—O. Bret		5-1
3—H. T. Counsel	Jones	6-1
5—Santa Lobell	Hébert	6-1
7—C. Queen	Côté	8-1

HUITIÈME COURSE amble alloc. pour âge & sexe à réclamer bourse $2,100

5—Royal Kiwi	Lachance	5-2
6—Parker Bars	Boucher	3-1
8—Lila Lee	Gendron	4-1
7—The Hood	Picard	9-2
2—Chevy Ridge L.	Charron	5-1
3—Great L.		6-1
4—Kings Medal	Gauthier	8-1
1—Mi Pepita	Samson	8-1

NEUVIÈME COURSE amble invitation handicap bourse $7,500

5—Durante A	Côté	5-2
3—Dusty Art	Boucher	3-1
2—T. Almahurst	Mactavish	4-1
4—Dale Irish	Grisé	9-2
1—T. Boy Adios	Robillard	

5- DIXIÈME COURSE amble conditions bourse $2,600

1—Port Chief	Gendron	5-2
2—Suzy Way	Côté	3-1
4—Blu Parting	Picard	4-1
6—Thunder I.	Mactavish	9-2
7—M. Hanover		5-1
3—Beauharnois B.	Bouthillier	5-1
5—L. Salaberry	Bédard	6-1
8—Bachelor G.	Hébert	8-1

BLUE BONNETS — *Les sélections du JOUR* par Mario Lavallée

Les chiffres entre parenthèse = cote de vitesse

1—Jambo Counsel (67)—Iceberg (63)—Rocket Drummond (62).

2—Johnny Drummond (56)—Cheerful Mir (56)—Uncle Bens Billy (54).

3—Canevin (80)—Galesburg (73)—Surfer Champ (70).

4—Demon Lobell (73)—Josie's Spencer (75)—Smart Son (68).

5—Larnie Hanover (81)—Moldau (84)—Sheffield Bay 83).

6—Tilly Farvel (73)—Arawana Della (71)—Volo Mir (66).

7—Santa Lobell (83)—Hirondelle (81)—Taurus Lobell (80).

8—Royal Kiwi (69)—Lila Lee (66)—Great Lynn (65).

9—Dusty Art (94)—Durante A. (91)—Thor Almahurst (88).

10—Port Chief (79)—Milano Hanover (75)—Blu Parting (75).

hockey

Matches d'hier non compris

Ligue majeure (Qué.)

Division est

	G	P	N	BP	BC	Pts
T.-Rivières	7	2	2	55	33	16
Québec	5	4	0	42	40	10
Chicoutimi	3	7	0	46	68	6
Shawinigan	2	6	2	44	51	6
Sorel	1	9	0	34	60	2

Division ouest

Cornwall	8	1	2	57	34	18
Sherbrooke	8	1	1	69	38	17
Hull	6	5	0	57	61	12
Laval	4	7	1	70	70	9
Montréal	3	5	2	46	65	8

Ligue nationale

Division I

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pt
Islanders	6	4	1	1	26	15	9
Philadelphie	7	4	2	1	25	19	9
Atlanta	7	3	3	1	19	18	7
Rangers	5	2	2	1	18	18	5

Division II

Vancouver	7	3	2	2	21	20	8
Chicago	6	3	3	0	20	11	6
St. Louis	5	2	2	1	17	18	5
Minnesota	6	2	3	1	13	15	5
Kansas City	5	0	5	0	8	22	0

Division III

Détroit	6	5	1	0	24	17	10
Los Angeles	7	3	1	3	20	14	9
Montréal	6	1	2	3	21	21	5
Pittsburgh	4	2	2	0	15	15	4
Washington	7	1	5	1	12	30	3

Division IV

Toronto	6	2	1	3	25	18	7
Buffalo	6	3	2	1	24	22	7
Boston	5	2	2	1	16	16	5
Californie	7	1	4	2	17	32	4

Mardi

Islanders 2, Atlanta 1
Détroit 3, Washington 0
Philadelphie 4, Los Angeles 2
Minnesota 3, Vanvouver 2

Compteurs

	J	B	A	Pt	Pé
Dionne, Det.	5	1	11	12	2
Cournoyer, Mtl.	6	5	5	10	2
Redmont, Det.	5	7	2	9	0
Perreault, Buf	6	6	3	9	2
Luce, Buf.	6	5	4	9	0
Pappin, Chi	6	5	4	9	4
Mahovlich, M.	6	5	4	9	2
Boudrias, Va.	6	0	9	9	0
Esposito, B.	5	5	3	8	2
Grant, Det.	5	5	4	8	2
Nevin, LA.	6	4	4	8	2
Park, Ran.	5	3	5	8	7
Boldirev, Chi.	6	2	6	8	6
Johnston, C	7	2	6	8	12
Lapointe, Mtl	6	1	7	8	10
Lambert, Mtl.	6	5	2	7	4

Association mondiale

Division est

	PG	P	N	Bp	Bc	Pt
Cleveland	3	1	1	1	9	10 3
N.-Angl.	2	1	1	0	4	7 2
Chicago	2	1	1	0	3	4 2
Indianapolis	3	0	3	0	4	11 0

Division ouest

Phoenix	3	2	0	1	18	10 5
San Diego	3	2	1	0	13	12 4
Houston	4	1	3	0	14	19 2
Michigan	3	1	2	0	8	8 2
Minnesota	2	0	2	0	3	14 0

Division canadienne

Toronto	4	4	0	0	24	8 8
Québec	2	2	0	0	11	3 4
Winnipeg	2	2	0	0	10	2 4
Vancouver	4	1	3	0	6	15 2
Edmonton	1	0	1	0	0	4 0

Mardi

Toronto 11, Minnesota 2
Québec 7, Houston 2
San Diego 5, Cleveland 2

football

Ligue canadienne

Conférence de l'est

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Montréal	8	4	2	310	234	18
Ottawa	7	8	0	241	244	14
Hamilton	6	8	0	242	270	12
Toronto	5	8	1	238	277	11

Conférence de l'ouest

	G	P	N	Bp	Bp	Pts
Edmonton	8	5	1	229	232	17
C.B.	8	6	0	291	253	16
Saskatchewan	8	7	0	228	287	16
Winnipeg	7	7	0	228	297	14
Calgary	5	9	0	234	277	10

Les meneurs

	T	C	P	SPTS
Sunter, H	0	18	33	11 128
Organ, O.	0	17	34	7 126
Andrusyshyn, T.	0	18	27	16 115
Sweet, M.	0	29	22	5 100
Rodgers, M	11	0	0	0 66
Nixon, O	7	0	0	0 42
Dalla Riva, M.	6	0	0	0 36
Muller, T	5	0	0	0 30
Fleming, H	5	0	0	0 30
Jones, M	5	0	0	0 30

	T	C	P	S	Pts
Cutler, E	0	26	33	9	134
McMillan, BC	0	28	16	16	92
Berg, S	0	33	14	2	77
McKee, W	0	17	13	11	67
Harris, B.C.	11	0	0	0	66
McFall C	0	12	13	2	53
Harrell, E	8	0	0	0	48
Eley, B.C.	8	0	0	0	48
Scott, W	6	0	0	0	36
Thompson, S	6	0	0	0	36

Les petites annonces c'est
ginette
tremblay
331-8961



SEPT-ILES
PROMOTION
AUTOMNE 1974
abonnez-vous en téléphonant au:
962-6727



NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!

Si votre chevelure s'éclaircit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas abattre en croyant que c'est inevitable. Toutes les calvities ne sont pas hereditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse et une carence en vitamines, peuvent entrainer la chute des cheveux.

Les cliniques THOMAS la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont specialisees avec succes dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a bien des chances que nous puissions vous aider. Il ne vous en coute rien de vous informer.

Prenez donc un rendez-vous aujourd'hui et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine.

Thomas
Depuis 54 ans — Spécialiste capillaire

Sem. 10 a.m. à 7 p.m. Sam. 9 a.m. à 2 p.m.
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 637
Édifice Carré Dominion.
Tél.: 866-3041
5125, rue Du Trianon, suite 410
Centre Commercial Place Versailles
Tél.: 353-5410

TOSHIBA

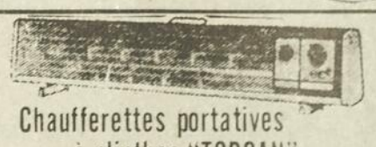


MODÈLE C335
Style unique de genre contemporain. Chassis IC avec bouton ABC très convénient. Le modèle C335 utilise notre lampe-écran de 14 pouces "BRITERON Plus" avec système "BLACKSTRIPE". Le cabinet est d'un fini blanc, rouge et or attrayant avec une base pivotante de 360 degrés.
MONDAIRE INC.
259-9295 6476 EST BEAUBIEN 259-9227
DÉPÔT DE SERVICE AUTORISÉ QUASAR
RÉPARATION (MOTOROLA)

SPÉCIAUX
Du 24 au 31 octobre



Patins "All Canadian"
pour hommes, garçons et filles toutes pointures
à partir de $7.95
choix complet d'équipement de hockey.



Chaufferettes portatives à plinthes "TORCAN"
Modèle "88", 1500 watts Ord.: $39.95 SPÉCIAL: $24.95
Modèle "29" 1500 watts Ord.: $35.95 SPÉCIAL: $22.95
Modèle "24". L'interrupteur vous permet d'employer 750 watts ou 1500 watts. Ord.: $35.95 SPÉCIAL: $22.95
Aussi: Modèle: "MARK HOT" disponible
No: 34A: 1000 WATTS $24.50 No: 54A: 1500 WATTS $28.50



Reservoir a eau chaude
Cascade 60
doublé de verre
SPÉCIAL
$131.95

QUINCAILLERIE Lambert
6524, PLAZA SAINT-HUBERT, 274-3521
PRÈS DE LA SORTIE DU MÉTRO BEAUBIEN
SUCCURSALE: 5200, AV. GATINEAU, COTE-DES-NEIGES 731-6833



LE JOUR
demande des camelots dans Ahuntsic, Cartierville, Nouveau-Bordeaux, St-Laurent, Montréal-Nord.
PROFITS APPRÉCIABLES!
332-3890

SPÉCIALISTE
Meubles non peints
Matelas
Votre choix de grandeur et qualité
Tables - chaises Bibliothèques Cubes
Berçante, Pupitres, Commodes, lampes etc. etc.
Sur mesure si désiré
Coin de Gaspé
207 Beaubien Est
276-9067
André D. Legault Meuble Ltée
Coin St-Antoine
790 Atwater
935-6716
Le Centre de Matelas, Atwater Inc.

le sport

Les Jeux d'hiver de 1980

Lake Placid, c'est officiel

VIENNE (AFP) — Lake Placid qui, pour la deuxième fois, organisera les Jeux olympiques en 1980, est un village de 2,800 habitants au coeur des monts Adirondack au nord de l'État de New York, à 620 mètres au dessus du niveau de la mer, sur les rives des lacs Mirror et Placid. Il est situé sur un plateau entouré des plus hauts sommets des Adirondack dont les monts Marcy, Algonquin et Whiteface.

C'est au début du 19e siècle que des trappeurs de castors fondèrent le village dans cette région peuplée d'Indiens.

Le climat

Station balnéaire l'été, Lake Placid devient un lieu hivernal de novembre à avril, la température y est généralement très basse la nuit et modérée durant la journée. Les chutes de neige les plus importantes sont enregistrées en février.



Une ville en voie de développement à coup de millions, Lake Placid, pour préparer les Jeux d'hiver de 1980.

Lake Placid et le sport:

La première médaille d'or des Jeux d'hiver (Chamonix 1924) fut remportée par un patineur de Lake Placid, Charles Jewtraw (500 m), les jeux de 1932 y furent organisés et depuis, tous les ans, c'est le théâtre d'une activité sportive importante, ayant notamment organisé les Championnats du monde de bobsleigh par deux fois, de biathlon et les Jeux universitaires de 1971.

Installations actuelles:

Dans la ville même: l'arène olympique disposant de deux patinoires (3,000 spectateurs) le stade avec piste de 400 mètres pour le patinage de vitesse sur glace et les cérémonies d'ouverture et de clôture (6,000 places) un tremplin de saut de 70 mètres avec tribunes.

Dans le parc du Mont Van Hoevenberg: les pistes de cross-country avec tribunes (départ-arrivée) les installations de biathlon avec stand de tir, les pistes de luge et celle de bobsleigh, la seule dans tout le continent américain.

Whiteface Mountain: Le centre de ski alpin utilisé pour l'Universiade 1971. Ce sont les installations les plus éloignées du centre de la station (9 km).

Installations envisagées:

Une arène couverte avec deux patinoires (10,000 spectateurs), un système moderne de réfrigération pour la piste de vitesse qui sera prêt pour les championnats du monde de sprint en 1977, un tremplin de 90 mètres, aggrandissement des pistes de cross, aménagement de la piste pour le biathlon, différent de celle du cross, modernisation du centre alpin de Whiteface Mountain avec trois remontes-pente supplémentaires, chalets, parkings et routes d'accès.

Village olympique:

Douze bâtiments sont prévus au centre même de Lake Placid (chambres, restaurants et infirmeries).

Centre de presse:

L'un des plus grands hôtels de la station hébergera la presse et la construction d'un centre ultra-moderne est prévue.

Hébergement des spectateurs:

Lake Placid est, par excellence, un centre idéal pour les congrès, conventions et assembléees de toutes sortes, la ville peut accueillir 10,000 personnes par ses seuls hôtels, motels, et restaurants et la région, 50,000 personnes dans un rayon de 50 km.

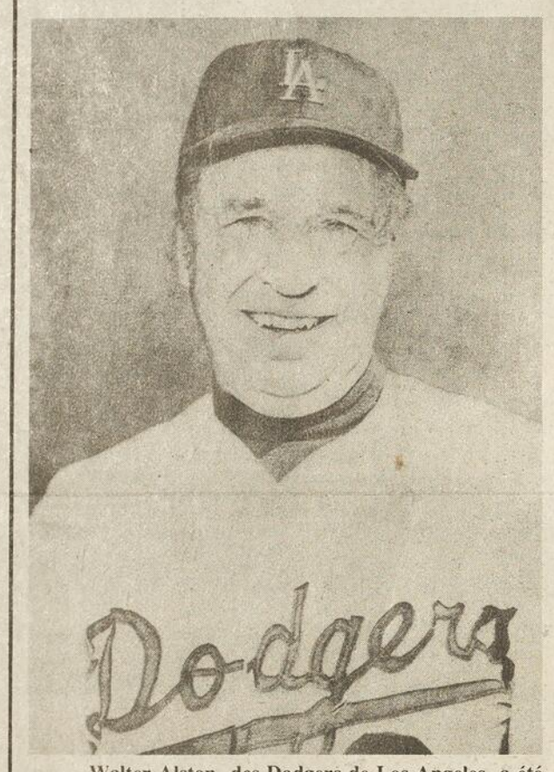
Financement des jeux:

Le financement est assuré par investissements d'organismes financiers et subventions de l'État fédéral américain, l'État de New York et la municipalité.

Dates prévues: du 14 au 23 février 1980.

Entre-temps, Lake Placid organisera les championnats du monde de sprints (patinage) en 1977 et est candidate à l'organisation des Championnats du monde de ski nordique en 1978.

Alston: gérant de l'année



Walter Alston, des Dodgers de Los Angeles, a été élu hier le gérant de l'année dans la Ligue nationale de baseball suite au scrutin organisé par l'agence de presse Associated Press. Alston succède ainsi au gérant des Expos, Gene Mauch, qui s'était mérité le titre la saison dernière.

Le choix de Moscou, selon l'agence Tass

Le triomphe de la justice

MOSCOU (AFP) — L'agence Tass qui a commenté, hier, en fin de matinée, très longuement, le choix de Moscou pour organiser les Jeux olympiques d'été 1980, voit dans cette décision du CIO un "triomphe de la justice."

Sous la plume d'un de ses correspondants sportifs, Iouri Khromov, l'agence soviétique met l'accent d'autre part sur ce qui constitue pour elle l'aspect "le plus important" de ce choix, à savoir que les prochains jeux se tiendront dans la capitale d'un des pays socialistes "qui ont apporté une contribution énorme au développement du mouvement olympique au cours des dernières décennies."

Elle rappelle à ce sujet une déclaration du vice-président du Comité olympique international M. Willy Daume qui estimait que Moscou, en tant que capitale olympique, "a le droit de représenter non seulement l'Union soviétique, mais tout le monde socialiste."

L'agence Tass relève encore les "brillantes traditions sportives" de la capitale soviétique ainsi que les mérites de l'URSS dans la réalisation "la plus pleine" des idéaux olympiques. Elle rappelle que l'URSS a remporté des centaines de médailles olympiques et que 47 millions de personnes pratiquent les sports dans le pays.

L'agence précise qu'au cours des années prochaines, le "riche arsenal d'installations sportives s'enrichira de nouveaux aménagements uniques" et souligne que les 22èmes Jeux olympiques se dérouleront à Moscou "en conformité avec toutes les règles et dispositions du CIO, comme cela a été garanti dans une lettre spéciale du praesidium du Soviet suprème de l'URSS.".

"L'Olympiade à Moscou ne constitue pas, pour les Soviétiques, une simple compétition sportive, dit l'agence en conclusion. Il s'agit là d'une réalisation pratique du principe léniniste de coexistence pacifique entre des États à régimes sociaux et politiques différents, du principe qui est le pivot de la politique étrangère de l'URSS."

les capsules

D'Alain Gerbier

"L'oeil était dans l'urne et regardait les bulletins". C'est ainsi que cahin-caha pourrait commencer une légende du siècle, celle du secret des votes du CIO. L'oeil est forcément le "mauvais oeil". Il appartient au traitre qui se dissimule parmi les membres du CIO:

9h51: une dépêche en provenance de Vienne annonce: "le décompte des voix du scrutin dans lequel Moscou fut préféré à Los Angeles pour les Jeux d'été de 1980 et Lake Placid retenu pour ceux d'hiver, la même année, sera tenu secret a annoncé **Lord Killanin".** Suit une déduction "Le résultat pour les deux villes fut incontestablement acquis au premier tour puisque la séance ne dura que quinze minutes", mais déjà on parle d'indiscrétions: "Des fuites sur la teneur des débats à huis clos du CIO ayant ému certains membres influents de l'organisme olympique, **Lord Killanin** a pris la précuation de faire sortir tous les membres de la salle une fois leur bulletin déposé. Seuls les neuf membres de la Commission exécutive ont assisté au dépouillement"... C'est donc parmi ces neuf personnes qu'il faut chercher le traitre.

9h53: "Moscou aurait obtenu l'organisation des Jeux olympiques de 1980 aux dépens de Los Angeles par 39 voix contre 22, apprend on de source généralement bien informée"... Cela se précise, c'est la **"source généralement bien informée"** qui a trahi!

Un peu plus tard: "Le succès de Moscou qui selon certains bruits aurait été acquis par 39 voix contre 22 à Los Angeles **serait beaucoup plus net"** (nouvelle hypothèse, ce serait "**certains bruits"** qui auraient fait le coup)... "Selon **d'autres sources** (encore un nouveau suspect), le résultat serait de 48 voix pour la capitale soviétique contre 12 à la cité californienne."

À vous de démasquer le coupable.

●●●

Une chose est certaine: le traitre n'est pas M. **Juan Antonio Samaranch** (et ça m'arrange aussi)! Ce Barcelonnais de 54 ans vient d'être élu vice-président du CIO. Ce monsieur est passionné de philatélie (sans doute l'a-t-on choisi pour son beau timbre de voix) Ce penchant le prédispose à d'ailleurs exercer ses nouvelles fonctions puisqu'il semble qu'aujourd'hui l'on attache dans les Jeux davantage d'importance à la "cuisine" qu'aux sports. Et puis ce M. **Samaranch** est un homme désintéressé. Il fait peu de cas d'une médaille olympique puisqu'il détient déjà le collier d'Isabelle la catholique.

●●●

La multinationale "CIO" étend son empire: le Comité patronera en effet les Jeux panaméricains (12 au 26 octobre 75 à Mexico) et méditerranéens (23 août au 5 septembre à Alger).

●●●

À propos de calendrier, les championnats des États-Unis d'athlétisme en plein air se tiendront du 20 au 21 juin à Eugeune (Oregon). La saison en salle (sur le plan nord-américain) débutera le 26 décembre à Saskatoon (Canada) et se terminera le 28 février à New York par les championnats américains.

●●●

Toujours à propos d'échéance, le combat **Ali-Foreman** pourrait bien une nouvelle fois être remis. **George** souffre en effet de troubles cutanés (les plus tannés ne sont pas cependant ceux que l'on pense) et se sent mal dans sa peau. Il est possible (on se perd en conjectures) que l'origine de cette maladie de peau soit le procès que la Société de promotion KO inc vient de lui intenter pour rupture de contrat. Cette société avait des droits exclusifs de promotion et de présentation de tous ses combats jusqu'en 1975.

●●●

Nous n'irons pas à Paris ou Monaco le 30 novembre, les lauriers sont coupés. Dans le match, **Tonna-Valdes,** le Sud américain que voilà ira les ramasser. Entrez dans la ronde, voyez vomme l'on boxe, pronostiquez, frappez, chosissez qui vous voulez! En attendant ce combat pour le titre mondial des poids-moyens, **Rodrigo Valdes** rencontrera ce soir au Madison Square Garden l'Américain **Vinnie Curto.** Également dans une optique de préparation, le Français **Gratien Tonna** a rencontré à Rome l'Argentin **Juan Botta.**

●●●

Encore un coup de poing, mais dans un ballon cette fois. Auc Championnats du monde de volley-ball à Monterrey, dans les poules de classement (7e à la 12e place), les Canadiennes se sont inclinées devant la Pologne (15/9, 15/2 et 15/11) tandis qu'à Guadalajara (19e/24e place), leurs homologues masculins ont battu Panama 15-1, 15-4, 12-5 et 15-10.

●●●

Championnat du monde également en gymastique féminine à Varna. Les Soviétiques sont toujours (et de loin) les meilleures. À l'intérieur de la formation russe, **Olga Korbut** et **Ludmilla Touritcheva** (que les Montréalais ont vue au Centre Paul Sauvé en juillet dernier) se livrent une lutte sans merci. ... L'équipe du Canada s'est classée onzième.

●●●

Et encore un championnat du monde, celui de golf féminin! À la Romana (Saint-Domingue) les Canadiennes partagent la sixième place avec la Suisse.

●●●

Et pour conclure quelques signatures: Les joueurs de tennis **Rod Laver** et **Jimmy Connors** ont conclu une rencontre le 2 février à Las Vegas.

●●●

...Signature d'autographes pour **Johny Miller** qui a été désigné golfeur par excellence du circuit professionnel américain pour la saison 1974. Avec 99.5 points au scrutin, il devance **Lee Trevino** 48.5 et **Hubert Green** 44 points.

●●●

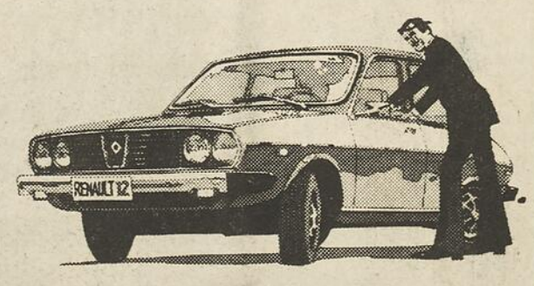
Enfin, **Orfé Pizzoferrato** que les Montréalais ont découvert sur la piste des championnats du monde a échoué dans sa tentative de record de "l'heure" sur la piste du Vigorelli à Milan... Et pourtant avant de partir, il s'était signé.


SKI SKI SKI
DIRECT SPORTS
1182 CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL
674-4637
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

c'est le temps d'avoir votre Datsun!

La Datsun B-210 consomme moins d'essence que toute autre voiture 1975 vendue aux États-Unis, selon les nouveaux tests de l'Environnemental Protection Agency (EPA) révélés à Washington.
46.8 MILLES AU GALLON
Profitez de nos spéciaux, le plus grand choix de modèles en montre depuis la B-210 jusqu'à la 260-Z.

Constatez nos prix avant l'augmentation des modèles 1975
Meilleure allocation d'échange Financement au taux bancaire
LE PLUS GRAND CONCESSIONNAIRE DATSUN A MONTREAL
Mac Donald DATSUN
4747 EST, JEAN-TALON (près VIAU)
TÉL.: 729-5287
DEPUIS PLUS D'UN QUART DE SIECLE AU SERVICE DE L'AUTOMOBILISTE

Pour 1975


GRAND CONFORT
4 portes, sièges-baquets profonds, espace pour cinq.

PETIT APPÉTIT
Tenue de route d'une voiture sport
Traction avant. Freins à disque.
Pneus radiaux à ceinture d'acier.
Direction à crémaillère.
RENAULT 12
AU PAVILLON DE L'AUTO INC.
7665 LACORDAIRE, COIN MÉTROPOLITAIN
ST-LÉONARD — TÉL.: 259-6981

AUTO DUC
LaSalle DRIVE YOURSELF INC.
LOUEZ UNE AUTO
A LA JOURNEE
A LA SEMAINE
AUX MOIS

CHARGEX
273-1521
7229 LAJEUNESSE (Près Jean Talon)

LE JOUR
a besoin de camelots
dans QUÉBEC
composez
658-8920

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC